Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La Société St-Jean-Baptiste avait organisé la partie de cartes de dimanche soir. M. Jacques Gagnon agissait comme maitre de cérémonies. MM. Thomas Roy et Brunelle Léveillé percevaient les contributions. M. J.-E. Frey, président, accompagné de M. A. Cayer, dirigeait le comité de réception. Les assistants étaient nombreux et la soirée fut un beau succès.

Le prix du "pool" fut gagné par Mme V. Bonin et le prix d'entrée échut à M. V. Bonin. Nos félicitations à ces heureux gagnants. Nous n'avons pas le nom des autres gagnants; on nous excusera d'en omettre la publication.

Nous remercions sincèrement la Société St-Jean-Baptiste de s'être chargée de cette soirée et d'en avoir fait un tel succès.

Les Dames de Ste-Anne vous invitent à les encourager dimanche prochain à la partie de cartes qu'elles organisent.

Visiteurs

De passage au presbytère cette semaine, les RR. PP. Jean Daniel, O.M.I., missionnaire à Cross Lake, au Vicariat du Keewatin, et Marcel Rio, O.M.I., de Baker Lake, missionnaire chez les Esquimaux depuis dix-sept ans, au Vicariat de la Baie d'Hudson. Ce dernier est en route pour St-Hyacinthe, P.Q., où il assistera au sacre de Mgr Marc Lacroix, O.M.I., nouveau Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson.

Dames de Ste-Anne

Vendredi, à l'occasion de l'assemblée des Dames de Ste-Anne, Mme L'Heureux présidente d'honneur, a bien voulu nous donner la lecture-causerie. Elle avait choisi pour sujet "l'Enfant-Jésus et les Rois Mages", faisant dérouler en notre esprit les scènes qui ont précédé et suivi la naissance du Sauveur, les lieux et les personnages. L'auditoire était nombreux et visiblement intéressé. Les Dames de Ste-Anne et le R.P. Curé remercient sincèrement Mme L'Heureux de son zèle et de l'intérêt qu'elle porte à notre congrégation en voulant bien rendre nos réunions plus instructives et intéressantes.

Les Dames ayant pris charge de la 3e partie de cartes de la série, qui aura lieu dimanche prochain le 14, vous invitent en grand nombre, avec vos amis, à venir assister à cette soirée.

(Le Comité).

Société Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée générale mensuelle aura lieu lundi prochain à 8 heures et demie. M. J.-E. Frey, président, prie les membres du nouveau comité de régie et tous les sociétaires de venir assister à cette réunion qui sera suivie d'une causerie par le R. J. Daniel, O.M.I., missionnaire du Vicariat Apostolique du Keewatin. Les membres pourront profiter de l'occasion pour payer leur cotisation qui est payable le ou avant le premier dimanche du mois de mars.

Petites Annonces

A VENDRE—Bonne terre en culture, 266 acres, à 1 mille et demi du village de Ste-Anne des Chênes. Puits artésien et pouvoir du Hydro. S'adresser à M. L.-A. Tougas, St-Adolphe, Man. (Téléphone 11-13, Ste-Agathe). 42P

A VENDRE—Maison de 7 chambres, en très bonne condition, située à St-Vital. Lumière et poêle électriques. Lot de 66x112, poulailler pour 100 poules. Taxes, $24.00. Prix, $1,200.00, dont la moitié comptant.

Maison pour chambreurs, située sur la rue Assiniboine, de 14 chambres bien meublées. Poêles à gaz et électrique, cuisine moderne, soubassement avec chambre de bain, laveuse électrique. Loyer, $50.00; revenu, $165.00, logis gratis. Prix de l'ameublement, $1,-350.00, avec $500.00 comptant; balance par paiements faciles.

Maison de 7 chambres, loyer, $25.00, revenu, $55.00, 2 chambres gratis. Prix, $356.00 dont $150.00 comptant.

Nous avons de bonnes maisons dans toutes les parties de la ville. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Rebiffé, 202, édifice Confederation Life, téléphone 59 066, résidence 41 496.

ON DEMANDE—Une bonne pour prendre soin d'un jeune ménage. S'adresser à 190, rue Cambridge, Wpg.

TOUTE JEUNE FILLE poursuivant des études dans les grades supérieurs, trouvera à des conditions avantageuses, les bienfaits de la vie du pensionnat chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, à St-Laurent, Manitoba. 42P.

FERME A VENDRE—située à 4 milles de Treherne, ¾ section, 400 acres cultivés, maison en brique, étable 38x70, remise à grain, etc. Eau en abondance, terrain de première qualité, le tout en parfaite condition. Pour tout renseignement, s'adresser à M. J.-J. Fauchère, Treherne, Man. 44C

ON DEMANDE A LOUER—Suite de 2 chambres, non meublées, mais avec poêle. S'adresser à 380, rue Desautels, St-Boniface, Man.

ON DEMANDE—Ménagère pour presbytère, situé en Saskatchewan. Pouvoir électrique pour laveuse. Deux prêtres. Donner références et salaire désiré en s'adressant à Boite 24, "La Liberté et le Patriote", Winnipeg. 43P.

A VENDRE—Equipement de seconde main, pour apiculture. Si vous désirez commencer cette industrie ou augmenter votre rucher, j'ai ce qu'il vous faut, en petite ou en grande quantité. Tout est désinfecté à la vapeur, et en bonne condition. Vous pouvez vous monter un rucher à un prix très modéré. Pour plus de renseignements, adressez-vous à M. J.-L. Tessier, St-Pierre, Man. EOW.

Les Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie

C'est le vendredi 12 février, que les Pères Servites de Marie de l'église Notre-Dame du Rosaire célébreront la fête de leurs Saints Fondateurs.

La solennité sera remise au dimanche 14 février. Voici les heures des offices: à 9 heures, communion générale du Tiers-Ordre des Servites; à 11 heures, messe solennelle.

Le soir, à 7 h. 30, bénédiction du Très Saint-Sacrement et vénération des Reliques.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Au thé "Daffodils" qui sera donné par le "Home Welfare" dans l'"Assembly Hall" du magasin Eaton, le mardi 16 février, de 3 h. à 3 h. 30 p.m., Mmes P. Lévesque et A. Séguin ayant été nommées les coorganisatrices de la section catholique de Winnipeg et de St-Boniface, invitent les dames d'une manière toute spéciale à venir leur rendre visite tout en prenant une tasse de thé, afin d'encourager cette oeuvre si méritoire.

* * *

N'oubliez pas, mesdames, l'assemblée mensuelle du mercredi 10, à la salle Notre-Dame.

Vient de paraître

Quatre Fondateurs

par François-Xavier GRONDIN

No 1—Collection "Nos Fondateurs". Au Bureau de Propagande, le Messager Canadien, 1961 est, rue Rachel, Montréal. Prix: $0.10 l'unité; $1.00 la douzaine; $7.50 le cent. Port en plus.

On s'étonne avec raison que les catholiques du Canada ignorent les saints qui furent nos fondateurs. M. Grondin ouvre ici une série de tracts de la collection "Nos Fondateurs" qui fera connaître d'une façon spéciale Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys et Catherine de Saint-Augustin. Il le fait avec amour et compétence.

Les Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie

Certaines personnes désireuses d'avoir des renseignements précis sur les activités du Comité Anglo-Français de Secours aux Réfugiés Français en Angleterre, trouveront dans la lettre qui suit pleine satisfaction, car elle couvre à peu près tous les points intéressant aujourd'hui les "Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie". C'est pourquoi nous avons cru bon de la publier. Cette lettre est adressée à Mme P. Boutal, présidente des "Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie", 802, Edifice Paris, Winnipeg.

"Madame,

"Mme Davies vient de me faire part de votre lettre du 26 janvier que nous avons étudiée ensemble, et comme elle est en ce moment très occupée par un inventaire très important, j'ai proposé de vous répondre pour gagner du temps.

"Ainsi que Mme Davies nous l'écrivait dernièrement, les besoins des civils français en Angleterre sont peut-être moins grands, mais comme le comité étend ses secours non seulement aux femmes et aux enfants, mais aussi aux malades civils et militaires dans les hôpitaux, ainsi qu'à nos soldats et prisonniers, nous croyons qu'il faut continuer à les alimenter selon nos possibilités.

"En ce qui concerne ce qui serait 'le plus utile et le plus demandé en ce moment', nous pensons que nous pouvons continuer comme par le passé: vêtements de toutes sortes, tricots pour nos soldats et prisonniers, y compris l'envoi d'une certaine quantité d'aliments en conserve que nous pouvons expédier avec permis.

"D'autre part, nous vous rappelons que nous avons la possibilité d'acheter, aux prix de gros, par l'intermédiaire du Ministère des Munitions et Approvisionnements, des quantités d'articles tels que: chaussures, chaussettes, lainages, sous-vêtements, manteaux d'aviateurs, etc., ainsi que des aliments tels que: oeufs en poudre, chocolat, etc.... Nous avons également pu acheter des cigarettes en nombre considérable et à bon prix. Si donc, vous aviez des fonds disponibles, que vous aimeriez voir affecter à l'achat des denrées de ce genre, nous pourrions nous charger de ces achats pour votre compte, comme nous le faisons pour les autres comités qui nous en font la demande.

"Les envois que nous faisons en Angleterre ont toujours été distribués aux Français **sans distinction** et continueront de l'être.

"On peut aider, et **on aide** nos prisonniers en Allemagne. Le comité de Londres nous disait dans une récente lettre qu'il envoyait maintenant régulièrement une centaine de paquets par semaine aux prisonniers français, lesquels paquets contiennent des vêtements, du chocolat, du savon, en un mot les articles que nous sommes autorisés à envoyer. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs accusés de réception individuels de ces colis et nous savons qu'ils sont des plus appréciés.

"En ce qui concerne votre suggestion de stocks de marchandises en prévision de la libération prochaine de la France, nous nous empressons de vous signaler que le comité de Toronto nous a déjà fait cette demande et que nous avons commencé à constituer un stock. Nous avons reçu un premier envoi de Toronto (contenant vêtements et chaussures), que nous allons faire suivre à Londres en leur demandant de préparer un local pour emmagasiner certaines marchandises. Nous pourrions aussi accumuler —le cas échéant—un stock ici, mais nous pensons comme le comité de Toronto, qu'il vaut mieux, si possible, acheminer ces envois vers Londres d'où ils pourraient être expédiés en France si rapidement.

"Bien entendu, nous estimons que c'est là une excellente idée, mais qu'il ne faut pas cependant négliger les besoins immédiats. Nous croyons aussi que si les moyens de transport le permettent, nous pourrons en temps opportun aider les populations d'Afrique.

"Permettez-moi, Madame, de vous adresser nos plus sincères remerciements pour l'aide considérable apportée à nos compatriotes par les "Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie". Vos colis dont nous exposons toujours le contenu dans la salle de nos réunions avant réexpédition en Angleterre, font l'admiration de toutes ces dames et nous espérons qu'en joignant nos efforts nous pourrons continuer à soulager ceux des nôtres qui souffrent de tant de privations.

"Veuillez croire, Madame, à mes sentiments les meilleurs et les plus reconnaissants.

Mme GILBERT-BERTHIER,
vice-présidente du Comité Anglo-Français de Secours aux Réfugiés Français en Angleterre."

Société des Can. françaises du Manitoba

Le comité de régie s'est assemblé le mardi 26 janvier, quoique la réunion de l'exécutif ne dut avoir lieu que le 9 février, 2ème mardi du mois. Mais les préparatifs de notre Thé annuel, qui sera donné le 17 février, exigeaient cette assemblée supplémentaire.

L'hôtesse fut Mme Louis-C. La Rivière, 273, rue Dumoulin, qui après une après-midi bien employée nous lesta d'un café chaud si bienvenu par le froid sibérien qui se fait sentir ces jours-ci.

Si l'année se continue telle qu'elle a commencé, nous accomplirons une forte somme de travail; heureusement que le courage de nos dames ne fait pas défaut.

Mmes F. Patry et J. Daignault seront en charge cette année de l'aide à la Clinique assumée par la Société.

* * *

Le jeudi 4 février, à la Hutte des Chevaliers de Colomb où le thé fut gracieusement servi à nos militaires, Mme Ernest Lévêque et Mme A.-J.-H. Dubuc avaient été priées de verser le thé.

* * *

M. A.-C. La Rivière qui est en charge des quartiers 2 et 3 dans St-Boniface, pour la distribution des livrets de rationnement, a fait appel aux différentes sociétés pour lui venir en aide. Les membres de notre société auront le travail dans deux salles: celle des Canadiens de Naissance et celle du Cercle Ouvrier.

Mme Louis-C. La Rivière et Mme A.-J.-H. Dubuc devront surveiller le travail d'un nombreux personnel. Parmi les aides, on mentionne les noms de Mmes F. Savoie, E. Dumas et A. Lanthier.

* * *

L'assemblée mensuelle, dont la date n'est pas encore fixée mais qui sera annoncée à tous les membres, se tiendra dans une des salles de la paroisse du Sacré-Coeur. Ceci est une gracieuse invitation de la Révérende Soeur Donalda qui y donne ses cours de tissage, qu'elle sera heureuse de nous montrer. Nul doute que de notre côté nous saurons apprécier cette après-midi.

C'est à notre présidente du comité d'Education, Mme P.-A. Talbot, qu'est due cette invitation si flatteuse.

* * *

Notre "Thé annuel" sera donné cette année le mercredi 17 février. Dès aujourd'hui, les membres de la Société invitent bien cordialement toutes leurs amies et les amies de leurs amies qui toutes seront les bienvenues.

G. PROVOST,
secrétaire-archiviste.
829, ave William — Tél. 21 949

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DE CINQ QUILLES

Position des équipes

Blanchard	10	2	655
La Flèche	8	4	653
Morin	6	6	631
Carignan	5	7	670
Lalonde	4	8	638
Sala	3	9	631

Hautes 3 parties d'équipe—Equipe Blanchard, 2343.

Haute partie d'équipe—Equipe Blanchard, 924.

Hautes 3 parties individuelles—Alberte Blanchard, 640; Jacques Millette, 655.

Haute partie simple—Alice Comeau, 293; Jacques Millette, 270.

LIGUE DES "POPEYE"

La nouvelle ligue des "Popeye", inaugurée tout récemment, bat son plein. Les Titi s'amusent royalement et l'enthousiasme aussi bien que la franche gaieté ne peuvent être dépassés. Si les jeunes continuent, ils pourront relever les défis qui pourraient leur être lancés par leurs aînés.

Position des équipes

	G	P	N
Canari	3	1	0
Geai	3	1	0
Perroquet	2	1	1
Pigeon	2	2	0
Cardinal	1	2	1
Oriole	0	4	0

LIGUE DES DAMES

La Flèche	6	2
Lévesque	4	3
Mercier	3	5
Chaput	2	5

Haute 1 partie—Mme Gorman, 210.

Hautes 2 parties—Mme Préfontaine, 394.

LIGUE DES DIX

Provencher	8	4
Canadiens	8	4
Roblin Hotel	6	6
Western Paint	6	6
St-Boniface	4	8
Soc. St-Jean-Baptiste	2	10

Haute partie—P.-E. La Flèche, 215.

Hautes 3 parties—P. Comeau, 534.

LONDRES — Un communiqué du ministère des Transports indique que les accidents d'auto en Grande-Bretagne en 1942 ont causé plus de pertes de vie que les bombardements ennemis. Des statistiques établissent que les accidents d'auto ont fait 6,926 morts, tandis que seulement 3,221 personnes ont perdu la vie dans les raids aériens.

PETITES NOTES

M. et Mme C.-E. Landry, de 802, avenue Grosvenor, Winnipeg, sont partis mercredi dernier pour se rendre à Montréal où ils assistèrent au mariage de leur fille, Colette, avec M. Jules Lesage, qui eut lieu le samedi 6 février, à l'église Notre-Dame de Lourdes.

Le Dr et Mme J. Jarjour sont de retour à Winnipeg d'un voyage de quelques semaines à Montréal.

* * *

M. Lucien Lizotte, représentant des revues, "Le Samedi" et la "Revue Populaire", est de passage à St-Boniface. Durant son séjour dans notre ville, il réside à l'Hôtel Tourist.

NOTRE FEUILLETON

LA FEMME aux yeux ouverts

Par PIERRE L'ERMITE

NUMERO 14

—Souvent femme varie... Ah! dame oui!

—Mais alors, moi, que vais-je devenir..? Rolande, c'était ma raison de vivre... C'est pour elle que je travaillais... que je faisais si bien arranger la maison... Pour elle, que j'ai planté ce palmier, cet eucalyptus, ces deux pins parasols—elle aimait ceux du Vieil,—tous ces lauriers... Pour elle, que je suis allé chercher ces vieux bancs de pierre à Lépine, parce que j'avais remarqué, un jour, qu'elle avait admiré ceux qui sont aux Eloux, dans la propriété du colonel Chenot...

... C'est pour elle que, chaque dimanche, j'assistais à la grand' messe de Noirmoutier... J'aimais tant la voir dans cette église, où j'espérais bien la conduire un jour... Et puis, c'est fini!.. fini!..

—Peut-être pas!..

—Si ce voyage à Paris ne signifiait rien, pourquoi me l'aurait-elle caché? Songe que son adresse—chose formidable!—est chez *Monsieur Roger Maude, rue Charles-Nodier, Paris-Montmartre.*

—Qui est-ce, Roger Maude?

—C'est le Parisien du Vieux-Crabe... celui qui venait, tous les soirs, au Paradou, sous prétexte de chercher de l'eau... celui avec lequel je l'ai rencontrée dans le bois de la Blanche... Donc, plus aucune illusion à me faire... c'est la fin... Elle va se fiancer là-bas... Qui sait!... Peut-être se marier..? Sa tante a si peur de moi!.. Elle doit vouloir aller vite... très vite... J'ai le coeur meurtri!.. les deux bras cassés!.. A quoi bon travailler!.. A quoi bon, tout..

Et Filbert va, vient, désemparé, le long des murs de la pièce.

Sa mère le regarde, navrée.

—Il n'y a plus que le bon Dieu, mon petit...

—Le bon Dieu!..

—Tu ne vas pas en douter, j'espère..?

—Non... je ne douterai jamais de Dieu, je suis trop chrétien pour cela. Mais qui me prouve que le mariage de Rolande avec moi entre dans ses desseins..?

—Alors, mon gas, s'il n'entrait pas dans ses desseins, il faudrait t'incliner, car le bon Dieu sait beaucoup mieux que nous ce qu'il nous faut. Je dis une dizaine de mon chapelet pour toi tous les jours. Ton père prie aussi... Nous ferons, tous ensemble, un voeu à saint Filbert... Allons, mon garçon, nous devons toujours nous reposer sur la bonne Providence... toujours nous dire: "Dieu me voit et il m'aime..." Avec cela, on est paré partout.

—Pauvre maman!... Tu me dis ce que tu peux me dire... et je t'en remercie. Mais moi, je m'en vais à la dérive. Oh! oui!.. prie bien pour moi... Que Dieu me garde!.. qu'il me tienne à deux mains!.. Jamais je ne me suis senti aussi près d'une catastrophe...

Ce même soir, quand le soleil se coucha dans une apothéose de lumière derrière le récif du Pilier, un jeune homme allait, venait sur la lande de sable, s'arrêtant, pour repartir ensuite, et s'arrêter de nouveau...

... L'île aimée semblait, de toutes ses forces, vouloir consoler son enfant désespéré. Elle le baignait de sa lumière d'or... Elle l'entourait, l'enlaçait de la caresse chaude de sa brise:

—Regarde, Filbert... Moi aussi, je suis belle, et lumineuse, et parfumée!.. Et je te reste!.. Et je te resterai toujours!..

Mais qu'est un cadre, quand le tableau en a été volé!

Qu'est la nature, lorsque son âme s'est enfuie!...

Qu'importe l'immense beauté du soir, si elle n'auréole plus le front de la bien-aimée!

Et tout l'amour "finissant" des mères ne peut combler le vide que laisse dans un coeur désemparé de jeune homme la disparition de l'autre amour... de celui auquel pensait toute la force de Dieu quand, devant Adam, au Paradis terrestre pourtant, il a dit: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul!.."

Oui, pauvre Filbert!..

CHAPITRE XXVII

Un compartiment de deuxième classe, vers 11 heures du soir, à la fin de la première semaine d'octobre.

Le train entier est, comme le camion d'hier, bondé, archibondé.

Tous les compartiments de toutes les classes débordent... Des voyageurs, après avoir payé leur billet, ont dû faire le trajet dans les couloirs, écroulés sur leurs colis... On a mangé... on a bu... on a fumé... on a semé un peu partout les détritus. Des journaux froissés, des papiers graisseux, gisent sur les banquettes, où se sont essuyés les pieds.

Cahoteux, ferraillant, poussiéreux de cette poussière noire spéciale, le train a ralenti sa grande allure aux abords de la capitale... s'arrêtant aux disques pour réclamer, à violents coups de sifflet, la "voie libre".

C'est l'époque où l'arrivée dans une gare de Paris est l'arrivée dans un cercle de l'enfer du Dante. Montagnes de malles, de paquets, de meubles de campagne, de bicyclettes, de sacs de provisions... foule de voyageurs et d'enfants... éreintement des porteurs, énervement des employés, surmenage initial, préludant à la grande épilepsie du super-surmenage de l'année.

Ave, Coesar!.. Salut, ô César-Progrès, ceux qui vont devenir ta proie s'inclinent devant tes douaniers, tes agents, ta fièvre et tes microbes!..

Dans ce train, deux femmes, qui ont l'air d'oiseaux mouillés... deux femmes qui, évidemment, n'ont pas l'habitude de voyager, et ont pris le train du jour... pour, ô ironie!.. ne pas voyager la nuit.

La plus âgée demande des renseignements à tout le monde...

Dans le compartiment, on a d'abord pris la jeune fille pour la "bonne", la domestique de l'autre dame, à cause de sa coiffe. Mais la dame, très "parlante", a déclaré à ses voisins que c'était sa nièce.

— Alors, s'est écrié un gros monsieur, allons-y pour la nièce!...

Ces deux femmes n'en peuvent plus, car elles voyagent depuis la veille, presque sans manger, leurs provisions étant dans leur malle, et cette malle se trouvant aux bagages dans un autre train dédoublé.

A Nantes, où elles sont arrivées hier vers 10 heures du soir, elles ont couché dans un vague hôtel, fait, le matin, quelques emplettes dans les étroites rues de la ville, et déjeuné à la hâte n'importe où.

En route, elles ont eu si peur que le train ne parte sans elles, et qu'on ne prenne leurs places, qu'elles n'osèrent jamais courir vers un buffet, pendant les cinq minutes d'arrêt aux grandes gares... arrêts pendant lesquels, en effet, montaient d'audacieux voyageurs en quête d'une "place assise".

Quant au wagon-restaurant, ce fut une découverte dont elles ne profitèrent pas.

Maintenant, dans la nuit, et dans la pluie maussade, dont on entend aux portières la plainte mélancolique, les deux voyageuses se préparent pour leur arrivée à Paris... Depuis une heure déjà, elles ont rassemblé leurs colis à main... vérifié leurs billets... La tante surtout s'est assurée que son sac était bien là, et qu'il était fermé...

Combien de fois se sont-elles levées, croyant que c'était Paris!...

Et ce n'était pas encore Paris...

— Tu comprends, explique la tante, descendues sur le quai nous sommes sauvées! Tu as pu constater à Noirmoutier à quel point Roger Maude est prévenant et sérieux. Je t'ai aussi montré sa dernière lettre... Il nous recommande de n'avoir aucune inquiétude... qu'il sera là, à la gare, bien avant l'arrivée du train... qu'il se chargera de nos bagages, et surtout de nous conduire lui-même à cet hôtel choisi, près de chez lui, où tout sera fin prêt pour nous recevoir. Puis, le lendemain, après une bonne nuit, il nous présentera à sa famille qui se met à notre complète disposition. Et nous entrons dans le rêve... dans le si beau rêve! Je sais que tu tiens à ta coiffe, et je t'en félicite, car tu t'affirmes ainsi résolue Vendéenne: pourtant, si les soeurs de Roger Maude insistent pour t'offrir un joli chapeau, je crois qu'il sera mieux de te laisser faire. Tu seras d'ailleurs fort gentille avec le chapeau actuellement à la mode... Je te vois très bien! Et tu ne garderais ce chapeau que pendant ton séjour à Paris. Il faut savoir faire des concessions dans la vie...

Rolande écoute sans trop répondre... le front à la vitre qui ruisselle.

Les lumières succèdent aux lumières... les aiguilles aux aiguilles... les plaques tournantes aux plaques tournantes...

— **Paris-briquettes!..** clame un plaisant, en allumant une cigarette.

— Paris...? interroge la tante.

On rit... Alors, elle n'ose plus demander.

A droite, à gauche, on distingue des bâtisses sombres, plus noires que la nuit et qui sont des fabriques. On côtoie des murs sans fin où brusquement, comme d'énormes vers luisants, zigzaguent des réclames lumineuses.

— Nous approchons... dit le gros voyageur.

—. C'est Paris? redemande la tante.

— Oui, Madame... c'est Paris.

Rolande regarde à son poignet la petite montre achetée à Challans, et elle lit 10 h. 40... Elle pense que, depuis deux heures déjà, Philomèle est couchée dans sa chambre, ourlée de chasselas bien mûrs...

Elle a soif... elle est fiévreuse... Elle mangerait volontiers, une de ces grappes si fraîches!..

Puis, c'est le grand branle-bas des voyageurs dans les couloirs... un bruit de colis qu'on traîne... la lutte pour quelques porteurs à l'affût des étrangers plus cossus... des Américains surtout.

Chocs... contre-chocs, qui rejettent les voyageurs sur les banquettes.

La tante entend retentir dans l'obscurité toutes les clameurs de la terre... sifflets de la locomotive... haut-parleurs aboyant, sous le grand hall, quelque chose de gigantesque qu'elle ne comprend pas... roues de fer des chariots à bagages... grosses boîtes à lait qu'on décharge... Mais, au-dessus de ces bruits, domine et revient le cri principal... le seul qui l'intéresse:

— **Paris!.. Paris! Austerlitz!..**

Des voyageurs la poussent, la pressent, la compriment vers l'étroite sortie du wagon.

Péniblement, car le marchepied est usé et ruisselle de pluie, la tante saute sur le quai, et manque de s'écrouler dans un magma de boue graisseuse.

— C'est bien ici Paris..? demande-t-elle pour plus de sécurité à un jeune et pimpant voyageur qui passe.

— Non... ce n'est pas Paris... c'est **Paname!..** lui répond-il en riant.

— **Paname..?**

Tout de suite déconcertée, elle avise un employé plus sérieux.

— C'est bien ici Paris, Monsieur..?

— Oui, Madame... Vous n'allez pas à Orsay..?

— Non, Monsieur... Je vais à Paris seulement.

A ce moment, un flot de voyageurs et une théorie de chariots séparent la tante de l'employé... Le haut-parleur se remet à aboyer des noms indistincts que tout le monde entend et que personne n'écoute.

Tante Cécile s'avance sur le quai, patouilleux, encombré, cherchant partout où va se découper l'élégante silhouette de Roger Maude qui, évidemment, doit être là... est là... les cherchant lui aussi.

— Tu ne le vois pas, Rolande..?

— Non, tante, je ne reconnais personne...

— Tu es toute mouillée... Ouvre ton parapluie!..

— Ce n'est presque pas possible...

En effet, les cohues maintenant se croisent et s'entre-croisent, roulant les deux voyageuses comme la mer roule les galets.

Elles restent là... n'osant ni avancer ni reculer... ni surtout se séparer...

Personne ne s'occupe d'elles. Elles sont seules dans toute cette multitude, sous cette pluie, et dans ce noir!..

— C'est curieux, répète inutilement la tante, que Roger Maude ne soit pas là..? Tu ne le vois pas..?

— Je vous assure, tante, que si je le voyais...

Les deux femmes piétinent... tendent le cou... scrutent l'ombre..?

— Comme déjà on n'est plus à Noirmoutier!.. pense Rolande tout bas.

En effet, il n'y a plus ici la tante Cécile connue et aimée de tous, et sa petite Rolande You, si populaire là-bas.

Non, elles sont, sur ce quai de Paris, deux voyageuses quelconques, qui n'intéressent personne, et qu'on conduirait droit à l'hôpital, si l'une ou l'autre se trouvait mal.

Peu à peu, la foule du train de Nantes se dissipe. Le quai devient désert... oh! pour quelques minutes; car, au milieu de toutes les lumières, les deux phares d'une locomotive se piquent dans la ligne droite.

— On ne peut pourtant pas rester ici toute la nuit!.. gémit la tante.

— Et nos bagages..?

— Oui... et nos bagages!..

— Tu as les billets?

— Oui... mais où..? à qui s'adresser?

Plus un employé.... Plus un voyageur...

Le train signalé arrive sur une voie lointaine où se porte instantanément toute la vie de la gare...

— Allons!... dit la tante.

— Allons... Et où..?

— Je ne sais pas!..

— Ni moi non plus!

Alors la tante et la nièce, mouillées, surchargées de paquets, s'avancent vers tout l'inconnu qui s'ouvre devant elles...

CHAPITRE XXVIII

Pendant ce temps, Roger Maude, beau comme un astre, frais rasé depuis une heure, "verveiné" à point, ripoliné des pieds à la tête, fait les cent pas sur le quai d'arrivée de la gare de Paris-Orsay, dans l'attente de la jeune fiancée.

Son coeur toque doucement la douce chanson sous sa chemise bleu pâle bien empesée.

Lui, Parisien averti, n'a pas pensé un seul instant—et c'est son tort—que les chères voyageuses pourraient avoir l'idée de descendre à Paris-Austerlitz.

Pour le Parisien, la gare d'Austerlitz n'existe plus.

Tante Cécile, au contraire, femme du premier mouvement, et vivant depuis des semaines avec l'obsession de Paris, n'avait pas plutôt aperçu ce nom et entendu ce cri: **Paris!... Paris!...** qu'elle s'était précipitée, comme on l'a vu plus haut, sur le quai, telle une âme, quittant le purgatoire, doit s'élancer vers le paradis.

Quant à la finale **Austerlitz,** elle n'y avait fait aucune attention.

Evidemment, Roger Maude aurait dû prévoir!

Pour le moment, il dévisage toutes les voyageuses du train de Nantes, cherchant les coiffes blanches, si visibles au milieu de la foule.

Il y en eut trois, pas plus; et elles n'étaient portées par aucune Velléda.

Roger s'informe si le train est dédoublé?

On lui répond, qu'en effet, il y aura, dans une heure, un second train venant de Nantes.

Il attendit le second train; et ce fut la même chose.

A tout hasard, il saute dans un taxi, et va faire un tour à la gare Montparnasse.

Là encore, personne!..

Il sort sur le quai, très embarrassé.

Les deux voyageuses de Paris-Austerlitz l'étaient bien davantage!

Les Parisiens qui connaissent Paris, ses multiples ressources en moyens de locomotion... qui ont leur "chez eux" et l'habitude de rentrer tard au logis, ne peuvent pas se faire une idée de l'impression d'écrasement que ressentent certaines natures provinciales, particulièrement neuves et émotives, quand elles se trouvent seules, le soir, sur un quai de grande gare d'accès vers la capitale.

Ces rues interminables, marquées par des lignes de becs de gaz, et qui, à l'infini, s'enfoncent dans l'ombre... ce kaléidoscope de voitures... l'indifférence de la foule... le sentiment de la solitude immense... la certitude de n'être rien, et l'incertitude de trouver un gîte, et dans quelles conditions, au milieu de ces milliers de foyers qui ne sont pas le vôtre et qui ne vous accueilleront pas... tout cela est déconcertant... affolant.

L'exilé, partout, est seul...

Le provincial aussi est seul à Paris... Il est une pauvre petite chose, guettée souvent par d'infâmes chasseurs qu'il ne soupçonne guère.

Tante Cécile et Rolande, après s'être assurées que leurs bagages étaient en sûreté à la consigne, se sont avancées vers le pont d'Austerlitz.

Il est près de minuit.

La pluie maussade tombe plus que jamais; et les quelques lumières qui demeurent grelottent dans les flaques d'eau.

Pas une voiture... De loin en loin un tramway qui roule à toute vitesse.

Enfin surgit un agent... un gros agent, qui a une apparence de chien mouillé.

Tante Cécile qui, elle, ressemble à un biscuit qui aurait trop trempé, laisse Rolande aborder le sergent de ville:

—Pardon, Monsieur, pourriez-vous me dire où se trouve la rue *Charles-Nodier?*

—Ma petite demoiselle, la rue *Charles-Nodier* n'est sûrement pas ici!...

—Est-elle loin..?

—Je n'ai même pas l'honneur, bien qu'agent, de savoir où elle perche, cette rue-là... Ce n'est certainement pas une rue... grandiose!... Comment vous l'appelez..?

—Rue *Charles-Nodier.*

—En voilà un drôle de nom!

Ruisselant de partout, l'agent soulève son collet caoutchouté, cherche un carnet, le feuillette de ses mains gourdes... mais il ne voit pas assez clair. Il s'approche du bec de gaz...

La pluie redouble... Elle gicle de partout; les feuilles du carnet se collent ensemble.

A ce moment, passe un autre agent... très sec, celui-là, un échalas.

Le premier l'interpelle:

—Dis donc, toi, connais-tu une certaine rue *Charles-Nodier..?*

—Rue *Charles-Nodier..?*

—Oui...

—Ce doit être du côté de Montmartre...

—Précisément!... s'écrie Rolande... c'est à Montmartre...

Alors le second agent fixe sans discrétion la jeune fille... il remarque son air étrange, sa coiffe inconnue...

Mais il regarde surtout l'autre femme, là-bas, tassée sur elle-même, et qui se tient à l'écart.

—Dites donc, la demoiselle... Montmartre, ce n'est pas tout à fait un quartier pour vous..? Surtout à cette heure-ci... Vous y allez de plein gré? Il me semble bien que vous êtes accompagnée.?

—Oui, je suis avec ma tante...

—La bonne femme, là-bas..?

—Oui...

—C'est... votre tante..?

—Oui... je vous certifie!..

L'agent cligne de l'oeil vers son collègue, et avec un ton!..

—C'est toujours leur tante, à ces oiseaux-là!... Appelle-la donc ... Elle ne parait pas pressée de nous rencontrer, la matrone!..

Puis l'agent se retourne brusquement vers Rolande:

—D'abord, vous... d'où venez-vous..?

—De Noirmoutier...

—De..?

—Noirmoutier.

—Où que ça se trouve encore, ce patelin-là..?

—C'est une île...

—Au bord de la mer..?

—Oui, Monsieur.

—C'est curieux!... J'ai l'impression que vous me racontez comme qui dirait des "bobards". Mais, vous savez..? avec moi, ça ne prend pas! Montrez-moi vos papiers?

—Je n'ai pas de papiers... Quels papiers..?

—Comment!... Vous arrivez de Noirmoutier et vous n'avez pas de papiers!... Vous voyagez comme ça... les mains dans les poches... sans papiers!.. Mais enfin, vous êtes bien "quelqu'un"!.. Vous avez bien quelque part un état civil..? Comment vous appelez-vous?

—Rolande You...

—You..? en voilà un de nom!.. Et puis, la preuve que c'est bien votre nom..? Que vous n'êtes pas une vagabonde..?

—Oh! Monsieur!..

—... Une rouleuse..? Il n'est pas normal qu'une jeune fille de votre âge soit là, sur le pont d'Austerlitz... à minuit!... en ce costume!... et en direction de Montmartre!..

L'agent tord sa moustache d'un air de plus en plus inquisiteur.

—Pas claire du tout, cette affaire-là!...

La tante arrive enfin, remorquée par le gros agent.

Le maigre s'adresse à Rolande, et d'une voix de gendarme:

—Vous, la fille, vous allez vous taire!.. C'est votre soi-disant tante que j'interroge?.. Et elle seulement!

Et là, sur le pont, en pleine nuit, l'agent pose à la tante, à moitié morte d'émotion, les mêmes questions qu'il avait posées à la nièce, et plusieurs autres, assez spéciales, auxquelles la tante ne comprend absolument rien.

L'agent s'impatiente, et devant quelques passants qui s'arrêtent il crie:

—Voyons, ne faites pas la bête!. Avez-vous une carte, oui ou non..?

—Une carte..? Mais, Monsieur l'agent, des cartes... j'en ai des quantités!..

—Votre carte d'identité..?

Et d'une main tremblante, tante Cécile sort de son portefeuille des cartes de visite... une carte de membre de la *Ligue Maritime*... une carte d'*Enfant de Marie*... une carte d'*Association de la Bonne Mort*... une carte de la *Ligue patriotique des Françaises*... une carte d'affiliation à l'*archiconfrérie du Sacré-Coeur*... une carte de membre honoraire de *La Saint-Philbert, société gymnastique et sportive de préparation militaire de Noirmoutier.*

Elle va continuer...

Mais l'agent, qui les a passées à son collègue, rit maintenant... Il est devenu bénévole, magnanime.. et daigne se déclarer satisfait.

—Et chez qui allez-vous, rue *Charles-Nodier?*

—Chez des amis...

—Eh bien!... Ils auraient dû venir vous chercher à la gare, ces amis-là!... Car vous ne me paraissez guère débrouillardes, et vous avez tout juste le temps d'arriver chez eux.

L'agent tire sa montre:

—Il vous reste encore deux métros... tâchez de ne pas les manquer... Si je voyais un taxi..?

Et, décidément bienveillant, il explique aux deux femmes les détails de leur itinéraire, soit le Métro avec deux changements... soit le Métro et le Nord-Sud...

—Dans ce cas, prenez l'ascenseur à la station des Abbesses car, autrement, vous auriez 200 marches à monter... exactement 199... Je les connais, ces marches-là... J'ai été de service six mois aux Abbesses, pendant la guerre.

Tante Cécile écoute avec docilité; elle répond: *Ah dame, oui!...* à tout.

Mais elle n'y comprend rien. *Métro... Nord-Sud* dansent avec les *Abbesses* dans son esprit une ronde affolante. Elle est complètement étourdie par deux jours et une nuit et demie de voyage, par sa déception à la gare, par le fait de se trouver sous la pluie, seule, à minuit, entre deux sergents de ville, sur un pont inconnu, au seuil d'une immense ville plus inconnue encore!..

Et quand, remerciant les agents, elle retourne dans la direction de la gare d'où elle vient, vers un feu rouge qu'elle ne voit pas, elle n'a pas retenu un seul mot...

Elle ne sait rien...

Elle n'est pas plus avancée que tout à l'heure, sur le quai de Paris-Austerlitz.

Rolande a bien davantage conservé son sang-froid. C'est elle maintenant qui guide sa tante vers la station du Métro jusque dans la gare même.

La jeune fille s'attarde avant d'y descendre; elle cherche partout si elle n'aperçoit pas un de ces taxis dont on lui a parlé..?

Mais le temps presse... presse...

Alors, refermant leurs parapluies ruisselants, et secouant leurs vêtements trempés, Rolande et sa tante descendent, pour la première fois de leur vie, dans le fade enfer du Métro.

Elles sont dans un tel état de dépression que c'est pour elles une détente d'être enfin à l'abri, au chaud, et sous la lumière de quelques ampoules électriques.

La station est déserte.

Une femme au guichet lit attentivement un journal, illustré de gravures ultra-légères.

—Faut-il prendre des billets..? demande la tante.

—Certainement!... répond la nièce.

Tante Cécile s'approche, et bien poliment:

—Pardon, Madame, si je vous dérange, voudriez-vous avoir l'obligeance de me donner deux billets pour la rue *Charles-Nodier?*

La guichetière lève la tête... éclate de rire:

—Vous êtes bien encore de votre pays, vous!..

Et, négligemment, elle jette deux tickets de seconde.

—C'est bien pour la rue *Charles-Nodier..?*

—Oui... et pour le Moulin Rouge et celui de la Galette!...

Tante Cécile règle avec un billet de cinq francs, n'osant pas demander combien..?

Elles lisent les inscriptions des différentes directions pour ne pas se tromper... Mais il y en a tellement!.. Et des affiches de magasins!.. et des réclames!..

Où est leur route au milieu de tout cet amalgame..?

Elles hésitent de plus en plus à poser n'importe quelle question, car tout à l'heure, avec les agents, et d'une manière inattendue, les demandes les plus innocentes et naturelles ont failli prendre si fâcheuse tournure!.. Comme à Paris on peut se trouver, tout à coup, dans un très mauvais cas, sans le savoir!..

Enfin, une rame de Métro pointe au fond du noir du tunnel, et s'engouffre dans la station avec un bruit formidable.

Des noms retentissent...

—Allons!... pressons!.. clame l'employé, le torse en dehors de la portière.

(A suivre)

Motifs populaires



Voici un tapis que vous pouvez faire au crochet avec des retailles.

Le patron no 1232 vous donnera toutes les indications nécessaires.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté et le Patriote n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

La Liberte et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron le patrou Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.







Autour de la Ferme

Cultivons sagement

Les cultivateurs ont une tâche très lourde à accomplir en ce temps de guerre totale. D'eux dépend le ravitaillement des armées et des populations alliées. Malgré certaines restrictions, la guerre favorise la vente des produits agricoles et permet même aux cultivateurs bien avisés d'améliorer leur système de culture.

Il ne faut pas se faire d'illusions comme durant la dernière guerre. Après les années d'abondance viendront les années où le marché sera congestionné. La mécanisation de la culture ne peut que s'accentuer; c'est là d'ailleurs une conséquence logique de la guerre motorisée.

Cela signifie que nous expérimenterons une augmentation mondiale des céréales, laquelle sera des plus désastreuses pour les plaines de l'Ouest où la plus grande partie des revenus provient de la culture du blé, de l'orge et de l'avoine. La solution la plus saine et la plus logique semblerait être la diversification des cultures. Cependant maintes régions s'y adaptent mal à cause de leur topographie, de leur sol et de leur climat. D'autre part, de vastes districts pourraient sans inconvénients et avec beaucoup d'avantages diversifier leurs cultures plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant.

Le Canada est d'abord un pays exportateur; il dépend des autres nations pour la vente de ses produits. Mais ces pays ont eux aussi des marchandises à écouler. Comme le proclament les Nations Unies, il faudra dans la période d'après-guerre avoir recours à un système de libre échange. Il s'ensuit que la situation qui résultera de cet état pourra être fort précaire pour les Canadiens puisqu'ils ont beaucoup plus à vendre qu'à acheter. La population de notre pays est relativement peu nombreuse; il n'y a pas de proportion entre le nombre des consommateurs qu'il compte et sa capacité de production. Cette situation rend notre avenir incertain.

Le cultivateur qui diversifie son système de production pare au danger mentionné plus haut, diminue considérablement ses risques et assure, au moins jusque dans une certaine mesure, son indépendance. Il doit viser à atteindre un double but: d'une part, diminuer le coût de production, et de l'autre, augmenter la qualité de ses produits. Il pourra réaliser cette double ambition s'il consent à abandonner la "vieille" routine, sacrifice qui sera excessivement pénible pour plusieurs.

Il suffit d'étudier pendant quelques années les conditions qui prévalent sur les fermes pour se rendre compte que le grand mal est le manque d'administration. De nombreux cultivateurs sont guidés uniquement par la routine et le laisser faire; ils manquent de méthode et d'initiative. Le caprice remplace le sens des affaires. D'aucuns sont peut-être trop confiants dans la Providence. Notre Foi nous dit cependant qu'il faut d'abord s'aider, c'est-à-dire qu'il faut se renseigner, étudier sa profession de cultivateur. Les conditions de culture sont différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient autrefois. Le fermier qui veut se tenir au courant de ces changements devra lire quelques revues sérieuses traitant des problèmes actuels de sa profession.

Certains fermiers se sentent incapables de bien faire et de réussir. Ils se croient condamnés à la médiocrité. Ils craignent d'essayer les nouvelles méthodes et s'avouent vaincus avant même d'avoir tenté un effort. Ceux-là sont souvent des cas désespérés pour lesquels il est difficile de faire quelque chose. Ils devraient cependant se rappeler que beaucoup de cultivateurs ont commencé avec peu de moyens à leur disposition, mais que, grâce à leur esprit d'initiative et d'économie, ils ont réussi en quelques années, à se rendre indépendants. Ils n'ont pas compté sur le hasard; ils ont suivi plutôt un programme bien défini et clair.

Il arrive aussi que des cultivateurs aiment jouer gros jeu afin de s'enrichir rapidement; ils risquent beaucoup pour l'incertain ou le probable. Comme il faut s'y attendre, les uns sont chanceux, les autres moins. Ces derniers blâment le destin.

La culture comporte en elle-même beaucoup de risques. Le sage est celui qui sait les diminuer par sa prévoyance et son industrie.

J.-B. LAFRANCE,
agronome.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Février	1	2	3	4	5	6
BLE						
Nord No 1	90⅝	90⅝	90⅝	90½	90⅝	90⅝
Nord No 2	87	87	87	87⅛	87	87
Nord No 3	83⅝	83⅝	83⅝	83¾	83⅝	83⅝
No 4	80¼	80¼	80¼	80⅜	80¼	80¼
No 5	77⅜	77⅜	77⅜	77½	77⅜	77⅜
No 6	74⅝	74⅝	74⅝	74¾	74⅝	74⅝
Fourrage	73⅛	73⅛	73⅛	73¼	73⅛	73⅛
Sur voie net	89⅜	89⅜	89⅜	89½	89⅜	89⅜
No 1 Durum	100⅜	100⅜	100⅜	100⅜	100¼	100¼
No 2 Durum	100⅜	100⅜	100⅜	100⅜	100¼	100¼
No 3 Durum	98⅜	98¼	98⅜	98⅜	98¼	98¼
Inf. Nord 1	88⅝	88⅝	88⅝	88¾	88⅝	88⅝
Inf. Nord 2	85¼	85¼	85¼	85⅜	85¼	85¼
Inf. Nord 3	81⅝	81⅝	81⅝	81¾	81⅝	81⅝
Charbonneux 1	82⅜	82⅜	82⅜	82½	82⅜	82⅜
Charbonneux 2	81⅝	81⅝	81⅝	81¾	81⅝	81⅝
Charbonneux 3	80⅜	80⅜	80⅜	80½	80⅜	80⅜
Rej. Nord 1	82⅜	82⅜	82⅜	82½	82⅜	82⅜
Rej. Nord 2	82⅛	82⅛	82⅛	82¼	82⅛	82⅛
Rej. Nord 3	80⅜	80⅜	80⅜	80½	80⅜	80⅜
AVOINE						
C.W. No 2	51¼	51¼	51¼	51¼	51¼	51¼
C.W. No 3	51	51	51	51	51	51
Fourrage No 1	50½	50½	50½	50½	50½	50¾
Fourrage No 2	50	50	50	50	50	50¼
Fourrage No 3	49	49	49	49	49	49¼
Sur voie net	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
C.W., 3, 6 rangs	62⅝	62⅛	61¾	62⅜	62⅝	62½
Fourrage No 1	62⅛	61⅝	61¼	61⅞	62⅛	62
Fourrage No 2	61⅝	61⅛	60¾	61⅜	61⅝	61½
Fourrage No 3	60⅝	60⅛	59¾	60⅜	60⅝	60½
Sur voie net	61⅝	61⅛	60¾	61⅜	61⅝	61½
SEIGLE						
C.W. No 2	65⅝	65⅝	65⅝	65⅜	65⅝	64⅝
C.W. No 3	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛
C.W. 2 rej	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝
C.W. No 4	58⅝	58⅝	58⅝	58⅝	58⅝	58⅝
Ergot	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Sur voie net	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝	63⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	92⅜	92⅜	92⅜	92⅜	92¼	92¼
Juillet						
AVOINE						
Mai	51½	51½	51½	51½	51½	51½
Juillet	50¾	50⅝	50⅜	50⅜	50½	50½
ORGE						
Mai	64⅜	63⅞	63½	63⅞	64⅛	64
Juillet	63½	63	62⅞	63⅝	64⅛	64⅛
SEIGLE						
Mai	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Juillet	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝

Produits laitiers demandés

En ce qui concerne l'année 1943, la situation des produits laitiers est la suivante:

La demande de ces produits a augmenté sans cesse dans les conditions de guerre à cause de leur grande importance dans l'alimentation, et cette demande est de plus en plus difficile à satisfaire à cause du manque d'aide sur la ferme dit le Dr G. S. H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture. Nous produisons actuellement 200,000,000 de livres de fromage par an, et 125,000,000 de **livres** de cette quantité sont réservées pour le ministère anglais des Vivres. On est d'avis que le Canada devrait s'efforcer de maintenir la production annuelle de fromage au niveau de 200,000,000 de livres. En ce qui concerne le beurre, il n'y en a pas assez au Canada et il faudra s'efforcer d'accroître la production.

Une augmentation est aussi à prévoir dans la demande de lait et de sous-produits du lait. La Conférence a établi des objectifs à atteindre pour ces produits, a dit le Dr Barton.

Une augmentation générale de 6 pour cent dans la production du lait et de 15 pour cent dans celle du beurre, soit environ 40,000,000 de livres, pourrait être utilisée avantageusement. En fait de produits laitiers spéciaux, il conviendrait d'augmenter de 6 pour cent la production de lait évaporé, de réduire de 27 pour cent celle de lait condensé et d'accroître de 40 pour cent celle de poudre de lait.

Règlements au sujet des abeilles en paquets

On a un grand besoin de miel au Canada, et le seul moyen de produire ce miel est de garder des abeilles. Il s'importera ce printemps des milliers d'abeilles en paquets qui s'ajouteront à celles qui auront été hivernées. L'apiculteur du Dominion, M. C. B. Gooderham, recommande à tous les apiculteurs qui se proposent d'acheter des abeilles en paquets pour la saison qui vient, de placer leur commande immédiatement, parce que la demande d'abeilles est tout aussi vive aux Etats-Unis qu'au Canada, et les Etats-Unis sont le seul pays qui puisse les fournir.

Si l'acheteur n'est pas au courant des règlements qui gouvernent l'importation et l'achat des fonds américains, qu'il consulte le gérant de sa banque, car ce dernier est l'agent autorisé de l'Office du contrôle étranger. En faisant sa commande, l'apiculteur doit indiquer clairement le nombre et la dimension des paquets qu'il veut avoir, s'il désire que ces paquets contiennent des reines, et la date approximative à laquelle il veut les recevoir.

Qu'il évite également de changer cette date plus tard, car cela cause de la confusion et des retards dans l'expédition. Avant la date de l'arrivée, qu'il fasse connaître à son agent d'express le jour où il compte recevoir les abeilles et qu'il insiste sur le fait qu'une prompte livraison est nécessaire. Comme il y a une taxe de 10 p.c. sur les abeilles importées, qu'il prenne ses dispositions pour le paiement de cette taxe, sinon la livraison pourrait être retardée. Il peut se procurer des timbres de Revenu du Ministère de la douane à Ottawa, et les envoyer à l'expéditeur, qui les posera sur les paquets à expédier par la poste. En dernier lieu, il est absolument nécessaire que l'apiculteur ait le matériel nécessaire chez lui pour loger et nourrir les abeilles lorsqu'elles arrivent, afin que celles-ci puissent se mettre à produire immédiatement. Pour plus amples renseignements, consultez le feuillet No 5, de la Série de production en temps de guerre: "Les abeilles en paquets", que l'on peut se procurer sur demande adressée au Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

NOTES AGRICOLES

Tout le boeuf acheté pour les forces armées canadiennes est inspecté et marqué par les inspecteurs du Service d'inspection et de classement du Ministère fédéral de l'Agriculture; on approuve des milliers de quartiers toutes les semaines.

• • •

Une note du Ministère anglais de l'Agriculture nous apprend qu'en Allemagne le cultivateur qui désire acheter une nouvelle machine agricole doit démontrer la nécessité de cet achat en présentant les restes d'une machine semblable employés sur **la ferme** jusqu'en 1941 ou 1942.

• • •

Les recherches faites par la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture ont établi que l'on peut détruire les insectes et les mites qui attaquent le grain entreposé au moyen d'une fumigation de chloropicrine, et ce procédé est maintenant employé d'une façon générale par les compagnies de grains au Canada.

Tenez les volailles de la ferme loin des enclos des porcs

On croyait autrefois que la tuberculose bovine était la cause principale de cette maladie chez les porcs, et cependant la tuberculose augmente chez ces derniers, dit le Dr A. E. Cameron, directeur général vétérinaire du Canada. Beaucoup de cas de tuberculose chez les porcs sont du type aviaire, qui est transmis aux porcs par les volailles. Les cultivateurs devraient donc prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les volailles aient accès aux enclos des porcs. Tenez les volailles bien séparées des porcs et ceux-ci ne pourront contracter la tuberculose aviaire.

Un tiers ne se présente pas

OTTAWA.—Près d'un tiers des hommes appelés pour le service militaire, sous l'empire de la loi de mobilisation des ressources nationales, soit 213,678, ne figurent pas dans les chiffres du gouvernement sur la mobilisation. Il n'y a que 30 p. 100 des mobilisés qui portent actuellement l'uniforme dans un des services armés. A venir au 26 décembre dernier, 107,688 conscrits, soit 14.3 p. c. se sont rendus aux camps d'instruction militaire. 122,261, soit 16.3 p. 100, se sont enrôlés volontairement. En soustrayant ce dernier chiffre de la liste totale des avis non livrés, des déserteurs, etc., il reste 213,678 appelés que le gouvernement ne peut retracer.

On peut prévenir les pertes des jeunes porcs

Un grand nombre de porcs meurent en bas âge, dit le Dr A. E. Cameron, Directeur général vétérinaire du Canada et il n'y a aucune raison pour que cela soit. On estime qu'un porc sur trois qui viennent au monde meurt d'une cause ou d'une autre avant d'avoir atteint l'âge de 4 mois. Ces pertes déjà sérieuses en temps de paix, sont tragiques en temps de guerre, lorsqu'il est si nécessaire d'augmenter la production des vivres.

On peut réduire ces pertes ou même les supprimer entièrement par un bon système de reproduction, de soins et d'alimentation. Ces porcs qui meurent en bas âge ne représentent pas toute la perte subie par le cultivateur; il y a aussi les animaux rabougris, qui ne profitent pas, et qui entraînent une très grosse perte d'aliments et de travail. La truie choisie pour la reproduction devrait être d'un bon type et ne présenter aucun symptôme de maladie ni aucun défaut physique. Le verrat doit être sain, vigoureux; et il faut éviter de le surmener par un emploi excessif.

La truie exige de bons soins

La truie qui porte ses petits exige de bons soins et une bonne nourriture. Ce sont les mauvais soins et la mauvaise alimentation qui sont la grande cause de tous ces porcs morts-nés, faibles, chétifs, sans poils, etc., ainsi que du manque de lait chez la mère et d'autres désordres. Dans certains districts il peut être nécessaire d'ajouter une petite quantité d'iode sous forme d'iodure de potassium à la ration de la mère. Lorsque le moment de la mise bas est venu, il faut mettre la truie dans un parquet qui a été nettoyé et désinfecté à fond, et qui est assez grand pour qu'elle puisse circuler sans risquer d'écraser ses petits. Ce parquet doit être pourvu de garde-corps tout autour, à 8 pouces du plancher, pour protéger les petits quand la mère se couche.

Le plancher du parquet doit être fait d'une substance imperméable, de préférence du ciment. Il est impossible de bien nettoyer les planchers de terre ou de bois. Avant de la mettre dans le parquet de mise bas, on aura soin de nettoyer la truie par un bon brossage et de laver ses pis avec de l'eau chaude, savonneuse. Ces précautions ont pour but de détruire les vers ronds qui pourraient infester les porcelets. La truie n'exige que peu ou point de nourriture pendant les 24 heures qui précèdent la mise bas et pendant les premières trente-six heures qui suivent, tout ce qu'elle demande à ce moment est de l'eau propre et fraîche.

Soins avant le sevrage

C'est entre la naissance et le moment du sevrage que la mortalité est la plus forte chez les jeunes porcs, et il suffirait d'un peu de bons soins avant et après le sevrage pour prévenir ces pertes. On peut prévenir le rachitisme, la paralysie du train postérieur et les autres maladies résultant d'une insuffisance de nutrition en donnant une ration bien équilibrée.

Décornez les veaux qui viennent de naître

La plupart des éleveurs savent par l'expérience que les bestiaux qui ont été décornés rapportent plus que les autres. L'absence de cornes sur les boeufs augmente généralement la valeur de ces derniers. Les acheteurs préfèrent avoir des boeufs décornés. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture disent que le meilleur moment pour décorner les bestiaux est aussitôt après la naissance. Le moyen le plus facile d'enlever les cornes est par l'application de potasse caustique, quand l'animal n'a encore que quelques jours. La potasse caustique se vend dans toutes les pharmacies sous forme de bâtons. Si l'application est faite avant que le veau ait atteint l'âge de 10 jours, le bouton de la corne naissante s'enlève facilement. Il faut d'abord tondre les poils autour des cornes et pardessus, et appliquer de la vaseline sur la surface tondue. Cette application de vaseline empêche la potasse caustique de s'étendre au delà de la surface décornée. On humecte ensuite l'extrémité du bâton de potasse (pas avec la langue) et on le frotte à 4 ou 5 reprises sur la surface de chaque corne; on attend que chaque application ait séché avant de faire la suivante.

On aura soin d'envelopper le bâton de potasse caustique pour éviter de se brûler les mains. On aura soin également de ne pas trop l'humecter car il deviendrait trop coulant. On gardera les veaux à l'abri pendant quelques heures après l'application du caustique.

Quelques-unes des raisons en faveur d'écornage sont les suivantes: Les animaux obtiennent un plus gros prix sur le marché; ils se vendent mieux; ils rapportent plus pour la nourriture qu'ils consomment; le troupeau est plus paisible, il se conduit mieux, il est plus docile et subit moins de perte pendant le transport.

Le bureau de l'architecte de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, répond à toutes les demandes de renseignements présentées par des cultivateurs ou par d'autres intéressés sur la construction et le plan des bâtiments de ferme. Il y a toute une série de plan et de spécifications spécialement pour les petites fermes, que l'on distribue à tous ceux qui en font la demande.

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

ORPHELINAT AGRICOLE

(C'est dans la page consacrée aux choses de l'agriculture que désormais on pourra trouver les quelques lignes réservées, chaque semaine, à l'Orphelinat Agricole de la Maison St-Joseph.)

Les articles précédents ont mis l'accent sur le mot **orphelinat.** Il convient maintenant de souligner l'autre partie du titre: **agricole.** L'hiver, surtout quand il est rude comme celui par lequel nous passons, ne semble pas très favorable à la pratique de l'agriculture. Faudrait-il donc se contenter de théories orales ou écrites avec l'aide, de temps à autre, d'un bon projecteur cinématographique?

Le périodique "Canadian Welfare", du 15 janvier 1943, sous la rubrique "Agriculture Boarding Schools for Children", souhaite qu'en dehors des grands centres populeux et en même temps pas trop loin des grandes villes, on établisse ou on perfectionne des écoles situées au milieu d'un espace de terrain suffisant à fournir aux enfants des moyens pratiques de s'accoutumer aux divers problèmes de l'agriculture. C'est bien ce que nos élèves trouvent ici à Otterburne. Il y a plus. Le "Canadian Welfare" met en garde contre un danger dans lequel, hélas, on est tombé et on tombe encore fréquemment. En effet, un peu partout, les écoles d'agriculture stipendiées et soutenues par les gouvernements sont placées sur des bases financières et fonctionnent d'après un système dispendieux à tel point que les enfants s'entraînent, au cours de leur jeunesse, à vivre dans un milieu de commodités et de facilités de travail qu'ils ne retrouveront jamais plus tard, lorsqu'ils prendront possession d'eux-mêmes et qu'ils devront rendre à la société au moins les intérêts du capital qu'elle aura investi pour eux dans ces écoles d'agriculture. "Too often our agriculture schools are carried on in a realm of luxury which is not possible where inheritance or business do not provide the money to operate the farm." Les Clercs de St-Viateur, à Makinak d'abord et maintenant depuis 30 ans à Otterburne, se sont appliqués à créer dans notre Orphelinat agricole une atmosphère, des conditions, un état de choses qui permettent à l'enfant et au jeune homme qui passent quelques années sous notre direction, non pas d'acquérir une connaissance complète de l'agriculture, mais bien d'acquérir une idée du travail de la ferme, "to get some idea of farm work".

Cette idée, nos élèves peuvent l'acquérir presqu'aussi bien en hiver qu'en été. Cela est bien important; l'hiver canadien mange, en très grande partie et bien souvent en totalité, tout ce que le labeur pénible et prolongé de l'été a pu produire et amasser. Les travaux de l'hiver devront donc être exécutés selon les règles d'une sage économie. Durant l'été, après que les travailleurs de la terre y ont jeté le bon grain, il leur faut bien laisser à Dieu le soin de faire sa part; et la part de Dieu, c'est tellement la grande part que le concours de l'homme apparaît plutôt comme une condition de succès que comme la part d'un véritable collaborateur. Mais l'hiver, c'est très différent! L'homme doit employer ce que Dieu lui a donné. Au cours donc de l'hiver, les orphelins devront prendre l'idée d'une prudente administration et d'une économique distribution de tous les produits mis en réserve et en conserve pour l'hivernement des gens et des bêtes. Car il ne suffit pas de manger, il faut aussi se vêtir, se protéger contre le froid et la bise. Il faut donc apprendre à maintenir en tout et partout une juste mesure. Aussi, les élèves de l'Orphelinat Agricole d'Otterburne se succèdent-ils dans les divers départements de l'étable, de la porcherie, du poulailler, de l'écurie, etc., et aident-ils au triage des grains, à la mouture, au nettoyage et à la ventilation, etc., etc. Ils prennent l'habitude, au moins en petit, de vivre comme ils devront vivre plus tard.

"Missive" qui fait le pendant pour la population de langue française à "Canadian Welfare", destiné à la population de langue anglaise, **"Missive"** a consacré plusieurs pages de son numéro de décembre à la Maison St-Joseph, d'Otterburne. Nous lui en sommes bien reconnaissants. En même temps, nous offrons à "Missive" nos voeux de succès. Que les directeurs de la rédaction de **"Missive"** n'aient jamais l'occasion de se plaindre de ne pas trouver chez nous la sympathie, l'intérêt et le zèle que d'autres portent à "Canadian Welfare". Tous, nous voulons que "Missive" devienne plus capable de nous renseigner et de nous stimuler en tout ce qui concerne les questions sociales. Aussi, faut-il de notre côté, fournir à "Missive" toute la collaboration pratique que nous pouvons lui donner, car elle remplit vis-à-vis notre population française un des rôles essentiels du Conseil canadien du Bien-Etre social. "La Survivance" (Edmonton, Alta) a publié elle aussi quelques notes relatives à la Maison St-Joseph d'Otterburne. Nous avons reçu, pas longtemps après, une lettre importante d'un monsieur qui habite Morinville et qui venait de lire **son journal.**

L'hiver nous oblige donc à concentrer nos attentions vers l'intérieur des maisons, et des divers départements de la ferme. L'hiver nous expose aussi plus que l'été à un régime de vie qui occasionne diverses maladies. Il n'est pas surprenant qu'on profite de l'hiver pour soumettre tous les animaux à l'inspection médicale. L'homme d'abord doit pourvoir son organisme de toutes les forces susceptibles d'empêcher et d'éliminer au besoin les ennemis qui le menacent constamment. Il doit en plus, particulièrement s'il consacre chaque jour quelques heures à l'étude, ménager ses yeux, les aider dans leur effort. Par ailleurs, le travail sédentaire, ou tout simplement la vie à l'intérieur de la maison nécessite le recours à des exercices qui, de prime abord, peuvent paraître artificiels.

Nous nous appliquons donc à observer le plus strictement possible les lois de l'hygiène. Trois fois la semaine, nos élèves s'entraînent à la gymnastique. Nous les soumettons aussi à l'inspection médicale. Cette dernière n'a pu être organisée avec autant de perfection qu'on a su le faire ailleurs. Ailleurs, en effet, on a pu compter sur l'empressement généreux des anciens élèves. Ici, au Manitoba, les médecins sont peu nombreux, chargés de répondre aux besoins d'immenses régions. Tout de même, nous avons pu pourvoir au plus essentiel et nous avons le droit d'espérer que bientôt les enfants de la Maison St-Joseph jouiront de tous les avantages qu'une inspection médicale complète garantit à tous ceux qui grandissent et qui est encore plus nécessaire à ceux qui, dans leurs premières années, n'ont pas toujours reçu l'éducation que toute famille devrait pouvoir donner au corps, à l'esprit et au coeur de ceux qui la composent.

Jeunesse Catholique

(Directeur: M. l'abbé A. Couture)

Ton rôle est noble et grand!

Chère dirigeante,

Tu vins toute perplexe me trouver la semaine dernière; on venait de te nommer dirigeante, et tu te demandais bien sincèrement si tout en toi était à la hauteur de ta tâche.

Permets que je souligne ici quelques points qui t'aideront à être la vraie meneuse, que nous voulons trouver en toi.

Pour pouvoir avec succès diriger les autres, il faut, d'abord, viser à se diriger soi-même, c'est-à-dire tendre à être maîtresse de sa volonté et de ses sentiments. Il ne s'agit pas tant de savoir exposer parfaitement en cercle d'étude un plan de formation pour les chefs: il s'agit de se convaincre que ce que nous enseignons il faut d'abord le pratiquer, avant de l'exiger des autres.

Puis, il faudra être sincère... être vraie avec toi-même et envers les autres... donc dans ta vie pas de "cachettes personnelles". Si tu te montres généreuse, charitable, pieuse devant tes compagnes en Action Catholique, il faut que lorsque personne ne te voit agir, tu restes la même. Partout et toujours présente une religion aimable.

En Comité sois franche, avoue tes torts au besoin, et ne te permets aucun petit calcul secret. Un exemple t'aidera à comprendre: On prétexte un travail pressé, pour ne pas aider un chef qui nous demande un coup de main, quand, au cours de la même semaine on a eu le temps d'aller au théâtre, ou patiner à roulettes, pour son plaisir... Tu comprends, se reprendre ainsi c'est une belle preuve qu'on ne s'est pas donné toute entière à Sa Cause.

Donc du vrai dans toute ta vie, dans tes pensées, tes actions. C'est ça qui fera de toi et de bien d'autres jeunes filles que nous connaissons, des dirigeantes entraîneuses, parce qu'en vous on saura trouver quelqu'un sur qui "on peut compter entièrement".

A bientôt encore,

Fraternellement,

GERMAINE.

Couvent de St-Norbert

Comme nous sommes toujours bien vivantes, samedi dernier, nous avons fait une petite séance, à laquelle nous avons invité M. le curé, Mlle Laporte, Soeur Supérieure et nos maîtresses. Alice Gaudry et Pauline Bélanger étaient en charge du programme. Elles avaient exercé les acteurs "toutes seules", afin de développer l'esprit d'initiative chez les jeunes.

Le premier numéro était un chant: "Alouette, n'aie pas peur de moi", puis après cela, ce fut la pastorale publiée dans le "Vouloir" de janvier; il y eut encore d'autres chants, puis une danse.

M. le curé nous adressa la parole, et ensuite Mlle Laporte nous raconta une histoire. Le programme terminé nous avons eu un bon goûter... et du bon sucre à la crème que Mme Monchamp avait eu la bonté de faire pour nous.

Ce fut ensuite le tour des jeux; nous en avons fait plusieurs et bien des prix ont été tirés.

Toutes les Croisées ont été bien contentes de leur après-midi et elles ont promis à M. le curé de vivre fidèlement leurs deux premières consignes: Prie, communie.

Lucie GAUDRY,
secrétaire.

Tes vingt ans

A toi, petit frère et petite soeur jocistes, sont dédiées ces lignes. Quelles soient une bouée qui te remonte au soir de cafard...

Claudel vit en '43. Claudel a vécu aux Etats-Unis, pays où la vie pour la jeunesse n'est qu'une sarabande ivre, au rythme frénétique de tango, une course grisante aux plaisirs. Et ce grand rénovateur de poésie chrétienne lance aux sceptiques ce défi renversant: "La jeunesse n'est point faite pour le plaisir. La jeunesse est faite pour l'héroïsme."

Cette hypothèse, non, cette réalité plutôt, semble diamétralement opposée aux moeurs du temps. Claudel, tu as encore foi en nous? n'as-tu pas lu dans le journal d'hier soir, ou dans celui d'avant-hier?... **"Youth Kills Mother"... "Student Commits Suicide"...** Caresses-tu donc le rêve naïf, l'espérance chimérique de voir revivre parmi nous en 1943 des porteurs de Christ comme Tarcisius, des amants des pauvres comme Frassati? Oui, et en légion, car tu sais qu'ils existent déjà, envahissent le globe; tu sais que le travail se fait comme à la Centrale de 1037 Saint-Denis, dans des coins obscurs des plaines. Et tu crois en eux, tu crois au succès de la Cause qui les passionne, parce que tu sais que ces camarades sont employés du "Jeune" par excellence, le Christ, qui a voulu et veut de nous de grandes choses. Tu n'es donc pas, Claudel, un halluciné, un désaxé, mais un croyant.

Pourquoi ces jeunes ont-ils décidé de **vivre** quand tant d'hommes se contentent simplement d'exister? Le veut-Il, a-t-Il voulu de nous de grandes choses? **Oui.** J'imagine que le soir, en regardant son soleil lancer ses rayons en éventail vers le Créateur, comme des grands bras ouverts en geste d'offrande de la journée de travail qu'il vient d'accomplir, le Christ de vingt ans rêvait. Il pensait aux grandes choses qu'Il ferait, qu'Il ferait faire, comme nous à 20 ans, aimons faire des rêves où nous nous sentons capables de tâches titanesques parce que nous avons vingt ans. Il avait vingt ans, de plus Il était Dieu... quoi d'étonnant qu'Il rêvait de grandes choses... même pour nous, car dans ses rêves, bien entendu, Il nous voyait. Sa maman devait se demander pourquoi son grand garçon souriait pensif au soleil couchant. C'est qu'Il nous voyait, disje, toi, au bureau, toi à l'atelier, toi aux quilles... Il contemplait une phalange de jeunes riant et pleurant, audacieux et perplexes. Et Il les aimait. Il comprenait si bien ces désirs, nébuleux souvent, mais désirs ardents tout de même, de faire de notre vie quelque chose de chic. Alors, sa poitrine de Chef se dilatait dans un soupir d'amour, de compassion, gonflée par un coeur trop grand pour sa poitrine d'homme. Le Christ au soleil couchant parlait au Père de ce qui avait été décidé de toute éternité pour les jeunes: Les faire travailler entre eux, par eux, pour eux, au bonheur, à la joie. Il désire donc que nous travaillions avec Lui au bonheur de nos frères. Il consent de se servir de nous, aides peu compétents. Péguy, le naïf, avait raison: "Le Christ s'est mis dans le bien mauvais cas d'avoir besoin de nous!"

Il veut donc que tu travailles au bonheur de la société. Comment t'a-t-Il fait sa commission?

Exploite ta religion. Vois ton baptême qui fait que tu n'existes plus seul, mais collectivement, fondu dans le Corps Mystique. Songe que par cette vie mystérieuse, mais commune et réelle, nous sommes tous parents, toi et moi, la débutante avec la petite servante, le nettoyeur de rue avec l'avocat, tous solidaires les uns des autres, pour acquérir, sinon la richesse monétaire, la richesse infiniment plus rare, la richesse de la **joie.**

D'ailleurs, Lui, le Grand Révolutionnaire, t'appelle à vivre comme Lui. Sois un petit sauveur. Réponds à l'appel du Christ, quémandeur d'Amour: "Aimez-vous les uns les autres... comme Je vous ai aimés... Je suis venu pour allumer le feu de l'amour... Tu aimeras..."

Use tes 20 ans à aimer. Tue-toi d'amour. Aimer... Aimer... Aimer...

JACQUOT.

Concours de photographies

CONDITIONS POUR Y PARTICIPER

(Découpez ce qui suit et conservez-le)

1. **Que chaque enfant qui désire prendre part au Concours, nous fasse parvenir UNE SEULE photo représentant, soit:**

(a) Un enfant occupé à faire quelque chose, par exemple: à écrire, à lire, à écouter le radio, à cueillir des fleurs, à travailler, à causer, à patiner, à glisser, à pédaler en bicyclette, à manger, etc.

—ou—

(b) Des jumeaux ou des jumelles faisant l'une des actions mentionnées plus haut.

—ou—

(c) Un bébé seul.

—ou—

(d) Un animal domestique attentif à regarder celui qui le photographie, ou en train d'accomplir quelque prouesse ou quelque tour d'adresse.

—ou—

(e) Une vue générale, très claire, d'un de nos beaux villages canadiens.

—ou—

[illegible] paysage d'été ou d'hiver.

2. **Les [illegible] seront jugées surtout d'après leur originalité, ce qui signifie que les physionomies ou les visages devront être vivants et expressifs, que les photos doivent sortir un peu de l'ordinaire, et ne pas représenter des poses guindées ou qui ne sont pas naturelles.**

3. **Chaque concurrent devra écrire lisiblement, sur le revers de la photo:**
(a) son nom,
(b) son adresse,
(c) le nom de l'Ecole ou du Couvent qu'il fréquente,
(d) son âge,
(e) son grade.

4. **Que les élèves qui fréquentent un Couvent, mettent simplement COUVENT d'une telle place, et non Ecole telle ou telle. Cela nous évitera beaucoup d'embrouillement.**

5. **Choisissez la photo la plus récente et la plus belle, prise par vous-même ou par quelque membre de votre famille. Il est donc entendu que les photos prises chez un photographe de profession ne seront pas acceptées. Nous ne voulons que les instantanés (snapshots) les mieux réussis.**

6. **Aucune photo ne sera retournée au propriétaire. Donc, si vous tenez à conserver une copie de la photo que vous nous ferez parvenir, assurez-vous que vous en avez le négatif à la maison.**

7. **N'envoyez pas de négatifs. Ils ne seront pas acceptés pour le Concours.**

8. **Ce Concours est organisé pour les enfants des deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan seulement.**

9. **Chaque province aura ses gagnants.**

10. **Un seul prix sera donné au gagnant de chacun des groupes mentionnés dans le premier numéro des conditions du Concours. Il y aura donc 6 prix pour les concurrents du Manitoba et 6 pour ceux de la Saskatchewan.**

11. **Toutes les photos qui remporteront le prix paraîtront dans cette Page.**

12. **Ceux qui veulent participer à ce Concours devront nous faire parvenir la photo requise AVANT LE 27 MARS. Après cette date, aucune photo ne sera acceptée, et ne sera valable pour le Concours.**

13. **Adressez votre envoi de photo à:**

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES,
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

CALENDRIER PATRIOTIQUE

10 fév. 1763—Traité de Paris.

11 fév. 1870 — Fermeture de la session des 20 membres français et 20 membres anglais réunis par L. Riel, le 25 janvier 1870.

12 fév. 1787—Naissance de Mgr Provencher.

12 fév. 1835 — 1ère réunion du Conseil d'Assiniboia.

13 fév. 1907 — Incorporation de la ville de Portage.

14 fév. 1833—Mort de Mgr Panet (80 ans), évêque de Québec.

15 fév. 1714—Mort du R. P. Gabriel Marest, S.J., missionnaire à la Baie d'Hudson.

LA SOCIETE DE LA SAINTE ENFANCE

Dans notre classe l'association de la Sainte Enfance est établie. Nous avons souvent de belles réunions. Au commencement de l'année notre maîtresse nous a donné deux choix: la Croix-Rouge ou bien la Sainte Enfance. La plupart ont voté pour la Sainte Enfance, alors nous faisons notre possible pour aider aux pauvres petits païens.

Nous avons élu un président, une vice-présidente, une secrétaire, et la trésorière est notre maîtresse. Nous payons une contribution de douze sous par année pour être membre.

D'après les constitutions que nous avons formulées nous-mêmes, nous devons payer deux sous par semaine et un sou quand nous arrivons en retard à l'école. Les élèves du village doivent assister à la messe trois fois par semaine, tandis que ceux de la campagne sont tenus de réciter leur rosaire.

Sur le pupitre de notre maîtresse il y a une tirelire pour recueillir l'argent des rançons.

Notre classe est la classe intermédiaire. Nous sommes fiers d'avoir pu mériter un certificat de rançon déjà cette année. Nous faisons notre possible pour ramasser d'autres aumônes afin d'en avoir un autre pour Pâques.

Jeannine LALONDE,
Grade VII.
Ecole Montague Lake,
St-Victor, Sask.

Mes petits-enfants m'écrivent

N.-D. de Lourdes, Man.,
le 18 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade VII et j'ai 12 ans. Je vais à l'école Montcalm. Le nom de ma maîtresse est Mlle Dolorès Carrière. Nous sommes 28 dans notre classe, et il y a sept grades. J'aime bien cela venir à l'école. Je demeure à un demi-mille de l'école.

Votre petit garçon qui vous aime,

Pierre FOUASSE.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.,

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris cette année.

Je vais à l'école. Je suis dans le grade IV. J'ai 11 ans.

A Noël j'ai eu une belle poupée. Je l'aime bien.

Nous sommes six dans notre famille. J'ai deux frères; ils s'appellent Marcel et Raymond; j'ai aussi une soeur jumelle, elle s'appelle Marie.

Votre petite-fille qui vous aime,

Elise TRANQ,
Grade IV, Ecole Montcalm.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.,

Chère Mère-Grand,

Je suis content de vous envoyer une lettre car je veux vous dire qu'est-ce que je fais en classe.

Le matin j'entre et j'apprends l'arithmétique. Durant la récréation, nous jouons dehors; nous avons du plaisir.

Nous sommes quatre qui allons à l'école: Gabriel, Hubert, Marcel et moi.

Votre petit garçon qui prie pour vous,

Charles COMTE,
Grade V.

* * *

St-Jean-Baptiste, Man.,
le 28 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade VII et j'aime bien cela. Nous sommes trois dans notre grade. Je vais à l'école Fillion et ma maîtresse s'appelle Mlle Aline Baril. Je l'aime bien et elle est bien bonne pour nous autres. Elle nous explique bien nos leçons.

Je vous invite à venir nous voir à l'école. J'aime bien à lire le "Coin des Jeunes" et les lettres dans **La Liberté**. J'espère que la mienne paraîtra dans le "Coin".

Votre petite-fille qui vous aime,

Yvette BRUNEAU.

* * *

St-Jean-Baptiste, Man.,
le 28 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

C'est un plaisir pour moi cet après-midi de vous adresser ces quelques lignes.

Je vais à l'école Fillion; je suis dans le grade VII. Nous sommes trois dans notre grade. Je demeure à deux milles de l'école. J'ai 13 ans mais je vais avoir 14 bientôt. J'aime bien à apprendre le français, mais c'est un peu difficile.

A Noël il y a eu un souper de famille chez ma soeur, Joséphine, et au Jour de l'An il y en a eu un chez nous.

De votre petite-fille qui vous aime beaucoup,

Denise FILLION.

* * *

Otterburne, Man.,
le 26 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

J'ai passé un beau Noël et un bon jour de l'An. A l'école nous avons eu un "pique-nique" le 7 janvier. Je suis au grade III; nous sommes sept.

M. le curé Lalonde est venu dernièrement, et il nous a apporté des livres français. Mon petit frère Antoine ne vient pas à l'école, parce qu'il fait trop froid. Mlle Royal a acheté deux jeux appelés en anglais "Tiddledy Winks" et "Bingo". Ma soeur Estelle est malade depuis le mois d'octobre.

Votre petit-fils,

Donat VERMETTE.

* * *

St-Adolphe, Man.,
le 28 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris en 1943.

Cette année je suis au grade VI et je ne trouve pas que c'est trop difficile.

Notre maîtresse nous a dit qu'elle n'a pas reçu **La Liberté et le Patriote** du 9 décembre. J'ai pensé que vous auriez la bonté de la lui envoyer, car il lui manque cette partie du beau feuilleton que l'on conserve pour les grades supérieurs. Je crois que cela lui fera grand plaisir. Aussi je vous en remercie à l'avance.

En attendant, je vous embrasse de tout mon coeur.

D'une petite croisée,

Alice PROTEAU.

* * *

La Salle, Man.,
le 26 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris cette année.

Je suis dans le grade VI et j'aime bien cela. J'apprends la musique avec mon petit frère. Nous aimons bien cela. Il y a une pensionnaire au couvent; elle s'appelle Thérèse Rivard. Il y a cinquante élèves (du grade I au grade X) dans notre école.

Un bonjour de toute la classe.

Votre petite-fille du "Coin des Jeunes",

Cécile LAGACE.

* * *

Lac du Bonnet, Man.,
le 25 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous écrire pour vous donner de mes nouvelles.

Le 21 janvier au soir j'ai eu la visite de quelques-unes de mes amies qui sont venues me voir en m'apportant quelques cadeaux pour ma fête. Après avoir examiné ces petits présents, qui nous ont fait bien rire parce qu'ils étaient enveloppés dans beaucoup de papier, nous avons fait plusieurs jeux et nous nous sommes amusées toute la soirée. Ensuite nous avons servi le goûter; il y avait un beau gâteau bien garni avec treize chandelles dessus. Je l'avais fait dans la journée exprès pour cette occasion.

Une petite-fille du "Coin",

Hélène BOULANGER.

* * *

Haywood, Man.,
le 29 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, mais je ne vous ai pas oubliée. Nous étions bien occupés à préparer un concert pour la fête de M. le curé.

Tous les soirs je rentre le bois avec mon petit frère Marcel. J'ai une belle petite chèvre que je soigne matin et soir. Je vais vous dessiner le portrait de ma petite chèvre pour vous faire plaisir.

Votre petit garçon,

Bernard BOURGET.

N.D.L.R.—Merci, Bernard! Le portrait que vous avez fait de votre chèvre n'est pas mal du tout. Félicitations!

* * *

St-Georges, Man.,
le 18 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

J'arrive un peu craintif, car je vois les autres bien occupés à vous écrire et moi je n'ai pas beaucoup de choses à dire. Peut-être que si je vous connaissais, les idées me viendraient mieux. Déjà je commence à vous aimer en lisant les belles choses que vous nous dites sur **La Liberté et le Patriote.**

Vendredi nous avons fait un bingo à l'école pour offrir un cadeau à Mgr Lacroix. Les recettes ont été au-delà de ce que nous avions espéré.

Votre petit garçon qui vous aime,

Alfred COULOMBE.

* * *

St-Georges, Man.,
le 18 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour vous donner quelques petites nouvelles qui pourraient peut-être vous intéresser.

Nous avons eu une belle retraite qui a été prêchée par M. l'abbé A. D'Eschambault.

Vous avez appris sans doute que Mgr Lacroix remplaçait Mgr Turquetil. Nous en sommes heureux, car nous avons eu l'honneur de le connaître l'automne dernier lorsqu'il vint visiter sa soeur, qui est notre supérieure.

Une petite-fille qui vous aime,

Adèle VINCENT.

On dit que la jeunesse est l'âge du plaisir; ce n'est pas vrai, c'est l'âge de l'héroïsme. (Paul Claudel.)

Parlons bien!

Prête-moi dix piastres; je suis cassé comme un clou - - - -	**Prête-moi dix dollars; je n'ai pas le sou.**
Apporte le saucier sur la table - -	**Apporte la saucière et mets-la sur la table.**
Allons prendre une marche de ce côté-là - - - - - - - -	**Allons faire une marche de ce côté-là.**
Ousse que t'as eu ton permanent? -	**Chez quelle coiffeuse t'es-tu fait donner ta permanente?**
Je vas chercher la malle à la post office - - - - - - - -	**Je vais chercher le courrier au bureau de poste.**
Il a été parti pour deux mois - - -	**Il a été absent durant deux mois.**

CORRESPONDANTS DE LA SEMAINE

N.-D. de Lourdes (Ecole Montcalm)—Isabelle Rossier, Lorraine et Monique Préjet, Clémence et Raymond Durand, Charles et Marcel Comte, Robert, Elise, Raymond et Marie Tranq, Ange et Pierre Fouasse.

Lac du Bonnet — Hélène Boulanger.

La Salle—Cécile Lagacé.

Otterburne — Cécile Roy, Thérèse Gobeil, Lucien et Emile Carrière, Donat Vermette.

St-Adolphe—Alice Proteau.

St-Jean-Baptiste—Gisèle Baril, Lorette Vermette, Denise et Lucien Fillion, Lorraine et Yvette Bruneau, Irène et Léo Marion.

Haywood (Ecole Dandurand)—Bernard Bourget, Aline Dumas, Raymond Andrushuk, René Dedieu, John Howson, Guy Rey.

St-Georges — Adèle Vincent, Yvonne Chagnon, Olivier Boulet, Marcel et Lorraine Gagné, Lionel et Alfred Coulombe.

St-Victor, Sask. (Ecole Montague Lake)—Jeannine Lalonde, Léo-Paul Delorme.

Le sais-tu?



(Par Mère-Grand)

Q.—Dans l'Histoire Sainte il est question de Gessen; qu'était-ce?
R.—Gessen est une province fertile que le pharaon d'Egypte donna à Jacob comme récompense de la fidélité de Joseph, fils de Jacob.

•

Q.—En quelle langue sont exprimés les principaux termes musicaux?
R.—En italien.

•

Q.—Quel est le plus grand golfe du monde? Par quelle mer est-il formé?
R.—Le golfe du Bengale. Il est formé par la mer des Indes.

•

Q. — Sous quel souverain d'Angleterre fut passé l'Acte d'Union?
R.—Sous la reine Victoria.

•

Q.—A quel lieutenant Madeleine de Verchères remit-elle les armes après son héroïque défense du fort?
R.—Au lieutenant de La Monnerie.

•

Q.—De quelle infirmité le grand musicien Beethoven fut-il frappé durant la dernière partie de sa vie?
R.—Il fut atteint de surdité.

Joyeuse Fête

10 février

Gérard Pelletier, La Broquerie.
Aimé Wilcott, St-Georges.
Yvette Guéret, N.-D. de Lourdes.
Hervé Leclerc, Ste-Anne.
Raymonde Tougas, Ste-Anne.

11 février

Alfred Mitchell, N.-D. de Lourdes.
Gérard Therrien, Lorette.
Laurette Coutu, St-Laurent.
Marcel Beauchesne, St-Victor, Sask.
Martin Théberge, St-Victor, Sask.
Léa Chalifour, Léoville, Sask.

12 février

Fernand Rey, Haywood.
Conrad Caya, St-Pierre.
Michel Richard, Ste-Geneviève.
Jeannette Tremblay, St-Joseph.
Henri Lauzon, St-Laurent.
Laura Cloutier, Ste-Anne.
Jean Tétreault, Ste-Anne.
Irène Tétreault, Ste-Anne.

13 février

Rose-Marie Caron, St-François-Xavier.
Armand Vermette, St-Jean-Baptiste.
Thérèse Dufault, St-Lupicin.
Yvette Zaste, Ste-Rose du Lac.
Rita Trudeau, Lorette.
Alice Jeanson, Lorette.
Georgette Jeanson, Lorette.
Jules Desautels, Ste-Anne.

14 février

Eva Ricard, Mariapolis.
Jack Hatherly, Letellier.
Jeannine Bodin, Grande-Clairière.
Jean Bodin, Grande-Clairière.
Liliane Chamberland, Ste-Geneviève.
Louise Vermette, St-Jean-Baptiste.
Céline Damphousse, St-Joseph.
Yves Gautron, Haywood.

15 février

Roger Millier, La Broquerie.
Gilbert Fontaine, Letellier.
Yvette Phaneuf, Thibaultville.
Roland Miazga, Lorette.
Aimé Therrien, Lorette.
Ulysse Delorme, St-Joseph.
Laura Bruce, St-Laurent.
Louis Colliou, St-Laurent.
Lucie Demontigny, Ste-Anne.

16 février

Pierre Saultier, St-Lupicin.
Tony Myshew, La Broquerie.
Fernand Valcourt, St-Jean-Baptiste.
Louis Tisserand, Mattes, Sask.
Edouard Charpentier, Léoville, Sask.

Gérard, quatre ans, est surpris dans l'armoire, dévorant des confitures. Sa maman, indignée:

—Comment, petit gourmand, tu voles! N'as-tu pas entendu la voix de ta conscience?

L'enfant, les joues encore barbouillées de groseilles:

—Non, maman, la petite "quillère" faisait trop de bruit!

• • •

Une mère demande à son petit garçon s'il sait ce que c'est qu'une auréole.

—Oui, maman, c'est un chapeau qu'on met pour aller au ciel.

Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

LE BRIGADIER

Où alliez-vous?

PASSE-PARTOUT

Un peu partout, acheter du cidre là où on en vend.

LE BRIGADIER

Vous n'étiez pas seul? Vous aviez un camarade?

PASSE-PARTOUT

Oui, c'est mon associé; nous faisions des affaires ensemble.

LE BRIGADIER

Vous aviez des papiers dans vos poches? Savez-vous ce que c'était que ces papiers?"

Passe-Partout regarda le brigadier.

"Il a lu les papiers, se dit-il; il veut me mettre dedans, mais je serai plus fin que lui."

Et il dit tout haut:

"Si je le sais? Je crois bien que je le sais! Des papiers perdus par des brigands, sans doute, et que j'allais porter à la gendarmerie de la ville.

LE BRIGADIER

Comment avez-vous eu ces papiers?

PASSE-PARTOUT

Nous les avons trouvés sur la route mon camarade et moi; nous les avons regardés, et nous étions pressés de nous en débarrasser; c'est pourquoi nous marchions de nuit.

LE BRIGADIER

Et les couteaux qu'on a trouvés sur vous?

PASSE-PARTOUT

Les couteaux; nous les avions achetés pour nous défendre; on nous disait qu'il y avait des voleurs dans le pays.

LE BRIGADIER

Et comment et par qui vous êtes-vous trouvés blessés, votre camarade et vous?

PASSE-PARTOUT

Précisément par des voleurs qui nous ont attaqués sans que nous les ayons vus.

LE BRIGADIER

Tiens? Finot n'a pas dit comme vous.

PASSE-PARTOUT

Finot a eu si peur qu'il a perdu la mémoire; il ne faut pas croire ce qu'il dit.

LE BRIGADIER

Je ne l'ai pas cru non plus, pas davantage que je ne crois à ce que vous me dites vous-même, l'ami Passe-Partout, car je vous reconnais bien à présent; vous vous êtes trahi."

Passe-Partout s'aperçut de la bêtise qu'il avait faite en reconnaissant que son camarade s'appelait Finot. C'était un sobriquet qui lui avait été donné au bagne pour se moquer de son peu de finesse.

Quant à Passe-Partout, son vrai nom était **Partout**; et un jour qu'on se pressait pour passer au réfectoire, Finot s'écria: "Passe, Partout", le nom lui en resta.

Il n'y avait plus moyen de nier; il ne voulait pourtant pas avouer; il prit le parti de hausser les épaules, en disant:

"Est-ce que je connais Finot, moi? C'était pas malin de deviner que vous parliez de mon camarade; je croyais que vous l'appeliez Finot pour vous moquer.

— C'est bon! tournez cela comme vous voudrez, dit le brigadier, il n'en est pas moins vrai que vous voyagez pour acheter du cidre avec votre camarade; que vous avez trouvé vos papiers sur la route; que vous les portiez, après les avoir lus, à la ville, chez les gendarmes; que vous avez acheté vos couteaux pour vous défendre contre des voleurs, que vous avez été attaqués et blessés par ces mêmes voleurs. N'est-ce pas ça?

PASSE-PARTOUT

Oui, oui, c'est bien mon histoire.

LE BRIGADIER

Dites donc votre **conte**, car votre camarade a dit tout le contraire.

— Que vous a-t-il dit? demanda Passe-Partout avec inquiétude.

— Il est inutile que vous le sachiez pour le moment. Quand on vous aura ramenés au bagne, il vous le dira."

Et le brigadier sortit, laissant Passe-Partout dans un état de rage et d'inquiétude facile à concevoir.

"Pensez-vous, docteur, que ces hommes soient en état de marcher jusqu'à la ville? demanda le brigadier à M. Tudoux.

— Je pense qu'ils y arriveront en ne les poussant pas trop, répondit M. Tudoux avec lenteur. D'ailleurs, lors même qu'ils tomberaient en route, on pourrait toujours les ramasser et les étendre dans une voiture qu'on irait chercher. Mais la tête est endommagée par le coup de pied de l'âne; ils pourront bien en mourir dans trois ou quatre jours."

Le brigadier était embarrassé; quoique les prisonniers ne lui fissent éprouver aucune pitié, il était bon et il ne voulait pas les faire souffrir sans nécessité. M. de Ponchat, le papa de Pierre et de Henri, voyant son embarras, lui proposa de faire atteler une carriole. Le brigadier remercia et accepta. Quand la carriole fut amenée devant la porte, on y fit entrer Finot et Passe-Partout, chacun d'eux se trouvant entre deux gendarmes. De plus, on avait eu la précaution de leur attacher les pieds afin qu'ils ne pussent sauter de la carriole et s'enfuir. Le brigadier, à cheval, marchait à côté de la carriole, et ne perdait pas de vue ses prisonniers. Ils ne tardèrent pas à disparaître, et je restai seul devant la maison, mangeant de l'herbe, en attendant avec impatience la promenade de mes petits maîtres, et surtout de mon petit Jacques que je désirais revoir; le service que je venais de rendre devait m'avoir fait pardonner ma méchanceté passée.

Quand le jour fut venu tout à fait, que tout le monde fut levé, habillé, eut déjeuné, un groupe se précipita sur le perron. C'étaient les enfants. Tous coururent à moi et me caressèrent à l'envi. Mais, entre toutes les caresses, celles de mon petit Jacques furent les plus affectueuses.

"Mon bon Cadichon, disait-il, te voilà revenu! J'étais si triste que tu fusses parti! Mon cher Cadichon, tu vois que nous t'aimions toujours.

(A suivre)

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustration: Jean-Jacques Cuvelier, Trois-Rivières

No. 30









No. 31











Chez le dentiste

J'avais un rendez-vous chez le dentiste, un de mes amis. Voilà qui n'est pas très intéressant, n'est-ce pas? Surtout lorsqu'il vous faut payer et souffrir pardessus le marché... Au jour et à l'heure indiqués, j'étais donc assise dans un grand fauteuil de son antichambre, feuilletant une des revues qu'on laisse habituellement dans ces salles.

Très calme, du moins je le semblais, j'écoutais les gémissements d'un autre patient qui était déjà rendu dans la chambre de torture. Je le plaignais de tout mon coeur, car mes expériences passées me portaient à lui témoigner une grande sympathie...

Au bout d'une demi-heure, qui me parut interminable, la porte s'ouvrit et j'aperçus une jeune fille d'une quinzaine d'années qui revêtit son manteau à la hâte et descendit rapidement l'escalier.

Pendant que le dentiste préparait son aiguille redoutable et causait avec moi, j'en profitai pour lui parler de la demoiselle qui venait de sortir.

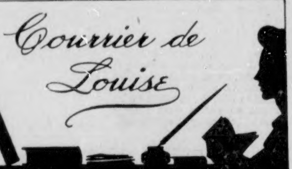
J'appris que la pauvre enfant avait dû se faire extraire toutes les dents supérieures et aurait à porter sous peu un dentier. "Si jeune, lui dis-je, c'est presque incroyable!" Il m'affirma alors que les cas de ce genre étaient assez fréquents. Et pourquoi?

Tout simplement parce que la plus grande partie de nos gens ignorent les règles de l'hygiène dentaire. Les tout-petits absorbent des quantités innombrables de bonbons, de petits fours, etc., mais presque jamais de légumes crus ou autres aliments qui donneraient aux gencives l'exercice qui leur est nécessaire. De plus, les enfants oublient souvent de faire le nettoyage de leurs dents après les repas. Certains s'imaginent que les quelques minutes employées à cet effet sont perdues; d'autres s'excusent en disant que cela les mettrait en retard pour l'école, etc.

Mais le blâme est surtout imputable aux parents qui négligent de conduire leurs enfants régulièrement au dentiste tous les six mois. Ils attendent que les dents de leurs petits aient des cavités monstrueuses ou que leurs gencives soient couvertes d'abcès qui les font horriblement souffrir, avant de se décider à faire cette démarche. C'est alors trop tard.

Pourquoi attendre ces tristes résultats avant d'agir? Les quelques soins que demande l'hygiène dentaire n'en valent-ils pas la peine?

Agnès DUFAULT.



Q.—Il y a plusieurs années, j'ai appris à faire des objets de fantaisie avec du sel fin et de l'amidon. Malheureusement, ces petits bibelots ne s'adaptent pas à toutes les températures. Si l'appartement où ils se trouvent est trop sec, ils se cassent; si au contraire l'atmosphère est humide, ils s'amollissent. Je sais qu'il y a des personnes qui en font, mais elles mettent quelque chose dans le mélange dont elles se servent pour la confection de ces objets, qui leur permet de résister à toutes les températures. Sauriez-vous me dire quelle est cette substance et comment on la prépare? Si vous ne la connaissez pas, je serais très reconnaissante à la lectrice qui serait assez bonne pour m'envoyer cette recette par votre Courrier.—UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.—Comme vous me le demandez, je publierai avec plaisir cette recette si quelque lectrice me l'envoyait pour vous, car je ne la connais pas.

•

Q.—J'ai l'intention de m'acheter un manteau d'hiver bientôt, mais je ne le porterai que l'année prochaine. Qu'est-ce qui sera le plus à la mode: un manteau en tweed ou en polo beige ou autre?

Est-ce vrai que la mode ne changera pas durant la guerre? Merci.—PAULINE.

R.—Je ne saurais vous dire quels genres de manteaux seront le plus à la mode l'hiver prochain. Quant au tissu, le tweed est beaucoup plus porté en hiver que le polo.

Vu la rareté du matériel et des tissus pour confectionner des habits, je crois que le souci de telle ou telle mode est hors de question pour le moment.

•

Q.—(a) Voudriez-vous avoir la bonté de me donner les renseignements suivants: Où dois-je m'adresser pour faire faire des cartes mortuaires? Si possible, j'aimerais en connaitre le prix.

(b) Pourriez-vous me donner une adresse à Montréal où l'on fait des couvertures avec de la vieille laine?—UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR.

R.—(a) Comme vous êtes de la Saskatchewan, je vous conseillerais de vous adresser à l'imprimerie du "Patriote" à Prince-Albert, Sask. Cette dernière vous fera connaître ses prix pour ce genre de travail.

(b) Je le regrette, mais je ne connais aucune adresse de ce genre à Montréal. Ici, au Manitoba, à Brandon, il y a la Compagnie Brandon Woollen Mills, qui s'occupe de ces travaux. Le président et le vice-président sont tous deux Canadiens français.

•

Q.—Je voudrais savoir où je pourrais me procurer le roman: "Le Masque de feu". —BRUNET.

R.—En vous adressant au **Service de Librairie du "Devoir"**, Montréal; ou à la **Librairie Granger Frères**, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, vous obtiendriez certainement ce livre.

Q.—Pourriez-vous me dire s.v.p. s'il existe des revues ou journaux où les enfants peuvent publier des vers, des histoires, des chansons, etc.? Merci bien. — MARIE-CECILE.

R. — Nous publierons volontiers ces petits écrits si nous jugeons qu'ils ont assez de valeur et si nous avons l'espace requis dans notre journal.

•

Q.—Que faut-il penser des jeunes filles qui vont jambes nues dans la maison et au dehors sous prétexte d'économie pour l'effort de guerre? Que font-elles des enseignements de l'Eglise? Une toilette de moins par année facilite l'achat de quelques paires de bas nécessaires à l'habillement.—IDEALISTE.

R.—Vous avez parfaitement raison: les enseignements de l'Eglise sur la modestie chrétienne ne changent pas, quoiqu'en pensent les personnes qui voudraient les rendre plus conformes à leurs idées trop matérialistes. Comme vous le dites, l'économie qu'apporterait une toilette de moins par année pourrait amplement servir à acheter plusieurs paires de bas, car quoiqu'on dise, il est encore possible de s'en procurer; le marché en fournit encore suffisamment.

•

Q. — Peut-on connaitre le nom de celui qui signe "l'Illettré"?—IDEALISTE.

R.—Nous ne divulguons pas les noms de nos collaborateurs qui signent sous un pseudonyme.

•

Q.—Un prêtre habitué de la maison nous fait une visite au cours des premiers jours de l'année. Doit-on lui demander sa bénédiction?—IDEALISTE.

R.—Il serait très convenable et très recommandable de le faire.

•

Q.—Seriez-vous assez bonne de m'indiquer où je pourrais m'adresser pour obtenir une carte où les noms des rues de Winnipeg et de St-Boniface sont indiqués?—BRUNET.

R.—Vous obtiendrez de ces cartes au magasin de la Baie d'Hudson, à Winnipeg, dans la section de la papeterie, au prix de 25 et 50 sous; ou encore chez "Wilson Stationery", aux mêmes prix. Le "Waghorn's Guide" qui se vend dans tous les magasins de revues, journaux, magazines, contient également une carte des rues de Winnipeg et de ses faubourgs.

•

Q. — La syntaxe de "à la campagne et "en campagne" a-t-elle changé? J'ai remarqué dans ce journal une phrase telle que: "Les gens en campagne" signifiant "les gens demeurant à la campagne".—IDEALISTE.

R.—L'expression que vous relevez comme étant défectueuse est correcte dans le sens où elle a été employée.

Louise

Pour Vous, Mesdames

Pour apprivoiser le bonheur

La plus grosse sottise que puisse faire une femme qui passe la soirée en tête-à-tête avec son mari c'est de lui répondre d'une voix morne, et de retrouver de l'animation, de l'entrain, lorsqu'une amie l'appelle au téléphone.

Il avait décidé de sortir. Mais par son sourire, par l'harmonie qu'elle a su créer autour d'une lampe et d'un fauteuil, sans un mot elle a su le retenir... Voilà le plus beau triomphe d'une femme aimante.

S'il est inquiet, rassurez-le par l'attitude, le regard, le son de la voix, plutôt que par des paroles; vous le réconforterez ainsi sans qu'il s'en doute, il pourra avoir la fierté de croire qu'il a puisé cette force en lui-même.

S'il vous dit: "Laisse le ménage pour demain... Reste auprès de moi ce soir...", obéissez-lui avec bonheur; il faut savoir, de temps en temps, rêver sa vie.

Et comment l'en distraire, lorsqu'il éprouve ce besoin? Il n'est pas un être au monde qui ne cultive, jardin secret, certaines prédilections. Les uns, c'est la musique, les oeuvres d'art. D'autres, l'histoire, les anecdotes, les jeux qui font travailler l'esprit. Pour ces heures, réservez un disque, faites provision de tout ce qui peut le détourner de ses préoccupations et de ses soucis.

La "Frontière".

Conseils pratiques

. . . il ne faut pas jeter les vieux journaux; roulez-les bien serrés, faites un noeud au milieu et employez-les pour allumer les feux.

• • •

. . . avant de laver les vitres, essuyez-les avec un kleenex ou autre tissu; ce nettoyage enlèvera la graisse des vitres et en facilitera le lavage.

• • •

. . . les taches faites par de la cire à chandelles de couleur peuvent être enlevées en grattant d'abord le surplus de cire, puis en mettant la tache entre deux buvards et en la pressant au fer chaud; épongez ensuite ce qui reste avec de l'alcool "dénaturé."

• • •

. . . lorsque vous faites des petits fours, il vaut parfois mieux rouler la pâte sur du sucre à glacer au lieu de farine. La farine durcit les petits fours; le sucre à glacer ne colle pas, et les rend lisses et brillants.

Recettes



SOUPE AU FROMAGE

4 t. de lait
2 ou 3 tranches d'oignon
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1 c. thé sel
Poivre
¼ t. fromage râpé
2 jaunes d'oeufs

Faire chauffer le lait avec l'oignon, puis enlever l'oignon. Faire fondre le beurre au bain-marie. Ajouter la farine en remuant jusqu'à ce que la pâte soit bien liée. Ajouter en remuant le lait chaud et les assaisonnements et faire cuire au bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce que le tout soit épaissi. Ajouter à cette pâte en remuant les jaunes d'oeufs battus; faire cuire pendant une minute et ajouter le fromage râpé. Battre avec une batteuse à oeufs et servir immédiatement.

• • •

TARTES A LA COMPOTE DE POMMES

2 tasses de compote de pommes sucrée
2 oeufs

Battez les blancs jusqu'à ce qu'ils soient en neige ferme. Ajoutez les jaunes, un à la fois, et continuez à battre jusqu'à ce qu'ils soient très légers. Ajoutez la compote de pommes. Mélangez bien et versez dans une assiette à tarte revêtue de pâte.

• • •

TARTE AUX POMMES ET A LA CREME CUITE (CUSTARD)

2 tasses de lait
4 cuil. à soupe de sucre
3 oeufs
1 tasse de pomme crue râpée

Faites chauffer le lait. Battez les oeufs très légers. Ajoutez le sucre, le lait chaud et la pomme râpée. Versez dans une abaisse et faites cuire au four à feu lent.



Mme Stuart S. Garson, épouse du premier ministre du Manitoba, qui a assisté à l'ouverture de la Chambre manitobaine la semaine dernière. Mme Garson parle très bien le français.

Adieu

Adieu! mot qu'une larme humecte sur la lèvre;
Mot qui finit la joie et qui tranche l'amour;
Mot par qui le départ de délices nous sèvre;
Mot que l'éternité doit effacer un jour!

Adieu! . . . Je t'ai souvent prononcé dans ma vie,
Sans comprendre, en quittant les êtres que j'aimais
Ce que tu contenais de tristesse et de lie,
Quand l'homme dit: "Retour" et que Dieu dit: "Jamais".

Mais aujourd'hui, je sens que ma bouche prononce
Le mot qui contient tout puisqu'il est plein de toi,
Qui tombe dans l'abime et qui n'a pour réponse
Que l'éternel silence entre une image et moi! . . .

Et cependant, mon coeur redit à chaque haleine,
Ce mot qu'un sourd sanglot entrecoupe au milieu,
Comme si tous les sons dont la nature est pleine
N'avaient pour sens unique, hélas! qu'un grand adieu!

A. DE LAMARTINE

NOTRE CHEZ NOUS

La maison! Chez nous! et tout un monde de souvenirs assaillent notre mémoire; le tableau se déroule... C'est là que notre âme s'est ouverte à la vie; là que nous avons grandi, là que nous avons vécu; et c'est le souvenir des années belles entre toutes de notre enfance paisible et heureuse, sous la garde tendrement dévouée de nos parents chéris, avec nos soeurs et nos frères aimés; c'est la réminiscence douce des jours solennels de fêtes familiales, des bonnes soirées d'intimité, des causeries sous la lampe; c'est la chaise que grand-papa préférait pour "fumer une pipe" près du feu; c'est la chambre, le petit coin intime où l'on se retirait en compagnie de ses rêves, de ses chers espoirs; c'est aussi le souvenir des larmes versées aux jours d'adieu, alors que nous pleurions le départ de ceux qui s'en allaient vers la mort, ou, séparations non moins pénibles parfois,—"n'y a-t-il pas des morts plus tristes que celles qui nous revêtent de deuil?"—quand s'en allaient vers la vie des êtres chers qui partaient, sans nous, et que nous aurions voulu garder toujours.

• • •

La maison! On s'en éloigne le coeur gros, on en rêve le coeur heureux, on y revient le coeur content!

• • •

"Objets inanimés, vous avez donc une âme qui s'attache à notre âme et la force à vous aimer?..."

• • •

A "l'âme des choses" laissons s'attacher notre âme; à cette chose sacrée qu'est la maison, la chère maison de "chez nous", laissons notre coeur fortement s'enraciner.

FRANÇOISE.

Quand on parle d'étiquette

Au cours de nos relations journalières, n'avons-nous pas maintes fois constaté que plusieurs personnes péchaient involontairement contre les règles de politesse les plus élémentaires et diminuaient ainsi de beaucoup leurs chances de réussite?

Voilà pourquoi nous publierons chaque semaine quelques lignes sur l'étiquette. Nous souhaitons que ces propos vous soient utiles dans les différentes circonstances de votre vie.

LES CADEAUX DE NOCES

Voici quelques conseils à ce sujet: Les invités à une noce, qu'ils aient accepté l'invitation ou non, sont tenus d'offrir un cadeau à la future mariée, la veille du mariage.

Dans la suite, ils doivent faire une visite aux nouveaux époux dès que ceux-ci ont paru en public.

Vivre sa vie

"Vivre sa vie" c'est aujourd'hui la grande affaire, la question dominante qui prime toutes les autres, l'intérêt suprême auquel on subordonne tout ce monde.

Dans un certain sens, il est excellent que chacun de nous ait l'ambition de "vivre sa vie", de la vivre totalement, sans en rien perdre, sans en rien manquer. Ce désir, bien compris et subordonné aux lois divines et humaines ferait de notre génération une pléiade d'hommes de devoir et de sacrifice dont l'histoire consignerait plus tard avec orgueil les vertus et les mérites. Mais alors, pourquoi tout va-t-il si mal dans notre pauvre planète? Pourquoi voyons-nous tant de spectacles si désolants, si démoralisants?

Ah! c'est qu'on entend bien mal le sens de cette maxime moderne: "Vivre sa vie". On la croit synonyme de lutte violente, de combat sans merci où il faut vaincre coûte que coûte et par tous les moyens. On croit y découvrir un ordre formel d'atteindre, envers et contre tous, sous peine de lâcheté, un but rêvé, et cela sans tenir aucun compte des êtres et des choses qui nous environnent.

On s'imagine que, pour "vivre sa vie", il faut de toute nécessité acquérir la plus grande somme possible de biens de tous genres, sans se préoccuper ni du caractère ni de la valeur réelle de ces biens.

"Vivre sa vie", cela se résume, pour la très grande majorité des hommes, à jouir de toutes les forces de leur corps surtout.

Erreur profonde née du manque d'esprit de foi et de l'égoïsme, quelles tristes et intéressantes victimes tu fais chaque jour!

Que de gens s'aperçoivent avec désespoir, au moment de mourir, qu'ils n'ont pas vécu! Pourtant ils sont riches, puissants, environnés d'amis, de courtisans, choyés, fêtés! Que leur a-t-il donc manqué pour vivre toute leur vie?

Une petite chose seulement. Ils ont oublié de donner aux autres une part d'eux-mêmes; ils ont gardé pour eux toute leur existence et ainsi, ils n'ont pu en sentir le prix, en savourer le charme.

On ne reçoit que pour donner. Pour avoir négligé ce simple détail, ils ont gâché leur vie entière au lieu de la "vivre" et d'être heureux. Gardons-nous de les imiter.

L'ATTISEUR.

Noces

Tout le monde sait ce que sont les noces d'argent et les noces d'or. Quant aux autres anniversaires, ils sont moins connus. En voici une liste:

Noces de coton, premier anniversaire;
Noces de papier, deuxième anniversaire;
Noces de cuir, troisième anniversaire;
Noces de bois, cinquième anniversaire;
Noces de laine, septième anniversaire;
Noces d'étain, dixième anniversaire;
Noces de soie, douzième anniversaire;
Noces de porcelaine, quinzième anniversaire;
Noces de cristal, vingtième anniversaire;
Noces d'argent, vingt-cinquième anniversaire;
Noces de perle, trentième anniversaire;
Noces de rubis, quarantième anniversaire;
Noces d'or, cinquantième anniversaire;
Noces de diamant, soixantième anniversaire;
Noces de platine, soixante-quinzième anniversaire;

Généralement on s'arrête là...

La marche

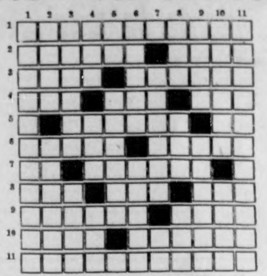
Tentez l'expérience pendant quinze jours seulement. Marchez, et vous serez stupéfaite des améliorations que vous obtiendrez. Si votre appétit est parti, il reviendra. Si votre sommeil est mauvais, il se bonifiera. Votre digestion se fera mieux. Votre teint s'éclaircira. Vos forces s'accroitront.

C'est que la marche fait mouvoir presque tous vos muscles: ceux des jambes, des bras, des épaules, du dos, des reins. Elle active la circulation du sang. Elle amplifie la respiration. Les déchets sont brûlés et éliminés par la sueur.

Et rappelez-vous encore que la marche laisse le cerveau entièrement libre pour la conversation ou la méditation: beaucoup de femmes et d'hommes de génie ont trouvé leurs meilleures inspirations en marchant.

L'amour-propre des sots excuse celui des gens d'esprit, mais ne les justifie pas.—Duc de Lévis.

Nos Mots Croisés



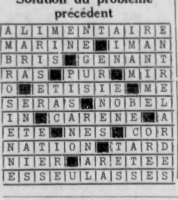
HORIZONTALEMENT

1—Boîte à bonbons.
2—Qui a l'habitude de ruer — Golfe de l'océan Indien.
3—Choisis — Opèrent le rosage de.
4—Fus tenu de payer — Suc dépuré d'un fruit cuit — Action ou art de lancer.
5—Salubres — Pronom personnel (1ère pers.)
6—Docteur de la loi, chez les Musulmans — Met de nouveau sur sol.
7—Fille d'Inachos — Passe entre deux caps.
8—Enduit tenace — Au bout de peu de temps — Triage.
9—Humeurs secrétées par diverses glandes de l'oeil — Grand lac salé d'Asie.
10—Ancien nom de l'Archipel — Palais des princes mahométans.
11—Rétablisse en bon état.

VERTICALEMENT

1—Parler d'une manière précipitée et peu distincte.
2—Ville et port de Finlande — Prix payé pour ce qui est loué.
3—Ville de Prusse (Silésie) — Adverbe marquant le superlatif.
4—Avalas un liquide — Conscience — Place, pose, introduit.
5—Charpente du corps — Qui annonce de la gaîeté.
6—Empereur romain de 54 à 68 — Qui a beaucoup de cosses.
7—Accablât de dettes — 1ère conjugaison.
8—Une des Cyclades — Pièce de bois de la charrue — Gros perroquet.
9—Produit au dehors — Mesuras au mètre.
10—Rends la vie — Rayons d'une roue.
11—Taille légère pratiquée par le graveur.

Solution du problème précédent



A	L	I	M	E	N	T	A	I	R	E
M	A	R	I	N	E	■	I	M	A	N
B	R	I	S	■	G	E	N	A	N	T
R	A	S	■	P	U	R	■	M	I	R
O	■	E	T	I	S	I	E	■	M	E
S	E	R	A	S	■	N	O	B	E	L
I	N	■	C	A	R	E	N	E	■	A
E	T	E	■	N	E	S	■	C	O	R
N	A	T	I	O	N	■	T	A	R	D
N	I	E	R	■	A	R	E	T	E	E
E	S	S	E	U	L	A	S	S	E	S

Le téléphone

Nous cueillons chez un auteur français la spirituelle définition du téléphone que voici:

"J'interromps votre déjeuner, votre diner, votre souper; quand vous dormez, je vous réveille. Vous écrivez, ou vous lisez, ou vous rêvez, je vous attrape par l'oreille.. Si vous parlez,moi, je vous coupe la parole. Vous vous baignez? Ah! permettez que je rigole; car à mon appel péremptoire, vous allez, tout mouillé, vous bouter hors de votre baignoire. Au lit, au salon, à la table, je vous suis, je vous appelle, je vous poursuis, je vous harcèle. Je suis vraiment insupportable. Nuit et jour, je vous empoisonne. Drelin! Drelin! Vous êtes mon larbin: vous répondez quand je vous sonne. Et—ce qui semble encore plus fou—vous payez pour m'avoir chez vous!"

Quelle fine observation et quel humour!... et nous nous sommes demandé en lisant ces lignes savoureuses comment leur auteur avait pu conserver assez de sérénité d'âme pour écrire d'une manière aussi juste et pittoresque l'appareil qui fait sa torture... et la nôtre!

(*La Feuille d'Erable*—Tecumseh)

LE REPAS DU CHEF DE GARE

Alphonse Allais, le grand humoriste français, se trouvait un jour sur le quai d'une gare. En attendant son train, il mit un décime dans la rainure d'un distributeur automatique, qui lui envoya en retour une tablette de chocolat. Allais appela un employé...

—Je voudrais voir le chef de gare.

—Il est à déjeuner.

—Je voudrais le voir. Mon train arrive bientôt. Je n'ai que quelques instants.

Le chef de gare, deux minutes après, accourt la bouche pleine...

—C'est vous, le voyageur qui me demande?

—Oui, Monsieur le chef de gare, je vous ai fait venir pour vous dire que ce distributeur marche très bien.

—Et c'est pour ça que vous me dérangez?

—Je vois inscrit sur l'appareil, dit gravement Allais, qu'en cas de mauvais fonctionnement, il faut prévenir le chef de gare. Il me semble tout à fait juste qu'en cas de bon fonctionnement vous receviez des éloges auxquels vous avez droit...

Ma Messe Quotidienne

FEVRIER

14. **Le 6 dimanche après l'Epiphanie.** Messe propre. Gloria et Credo. Or.: 2e, S. Valentin; 3e, "A Cunctis"; 4e, commandée. Préf. de la Trinité.
15. **SS. Faustin et Jovite.** Messe "Salus". Gloria. Or.: 2e, "A Cunctis"; 3e, commandée.
16. **Férie.** Messe du dimanche précédent. Sans Gloria ni Credo. Or.: 2e, "A Cunctis"; 3e, Fidelium; 4e, commandée. Préf. commune.
17. **Férie.** Comme hier.
18. **S. Siméon.** Messe "Statuit". Gloria. Or.: "A Cunctis"; 3e, commandée.
19. **Férie.** Comme le 16.
20. **Messe de la T. S. Vierge.** Messe "Salve". Gloria. Or.: 2e, Saint-Esprit; 3e, Ecclesiae; 4e, commandée. Préf. de la B.V.M.

L'averse de Lloyd George

En 1915, M. Lloyd George, alors chancelier de l'Echiquier, rentrait un soir à pied à sa maison de Surrey. Il était à cinq milles de chez lui lorsque le temps vint à se couvrir. Sur le bord de la route, il avise un grand bâtiment bien éclairé, l'asile d'aliénés du comté. Là, sans doute, on acceptera de le conduire chez lui en voiture. Il entra:

—Je suis le chancelier de l'Echiquier.

—Entrez donc, Excellence, lui dit le portier méfiant. Le roi vous attend avec tous les ministres.

Lloyd George comprit qu'on le prenait lui-même pour un aliéné, ayant la folie des grandeurs. Il s'empressa de se dérober à cet accueil trop empressé, risquant l'averse pour éviter la douche.

La Mode Pratique



Ce joli modèle de "jumper frock" est très pratique pour l'école et permet aux mamans de refaire les robes usagées. Le patron comprend aussi le petit manteau.

Le style no 2035 pour les grandeurs 4, 6, 8, 10, 12 et 14. La grandeur 8 demande 1 verge et ⅝ du matériel de 35 pouces pour le jumper; 1 verge et ½ du matériel de 35 pouces pour la blouse et ⅞ de verge du matériel de 54 pouces pour le manteau ou "jacket".

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée

(Découpez ce coupon)

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Gravelbourg

M. le curé Louis Lussier était de passage dans la ville épiscopale dernièrement.

• • •

MM. Joseph et Henri Brière, de Laflèche, étaient également en ville la semaine dernière.

• • •

Mlles Alma et Anna Brière étaient en visite chez M. et Mme Philibert Hamel.

• • •

Etaient patients à l'hôpital:
Pitou Mailhiot, la fillette Aline Nobert, M. Napoléon Maheu, Mme Victor Clermont, de McCord; Raymond Rioux, de Mazenod; Mme Sébastien Dubois, Mme Albert Bourgeois, Mme C.-E. Laflamme, de Gravelbourg; Albert Fiset, Lucien Poisson, de Val Marie; Emilien Gobeil, de Laflèche; Mme Thomas Gallant et Mlle Antoinette Leclair, de Gravelbourg; Adélard Lamarre, etc.

• • •

Le vendredi 5 janvier, à La Palestre, grande joute de gouret entre les aviateurs de Mossbank et les collégiens de Gravelbourg. La partie fut très contestée. Résultats: 7 à 10 en faveur des aviateurs.

Sous la direction du R. P. M. Dussault, la fanfare du Collège a donné un beau concert auquel assistait une foule nombreuse, récemment.

On célébrait aussi le centenaire du musicien Calixa Lavallée, auteur de notre hymne national.

Le R. P. Lacerte fut le conférencier.

• • •

M. Elmer Doutre est à suivre un cours d'officier à St-Jérôme, P.Q.

• • •

Le radio, tiré au cours du concert de dimanche au collège, a été gagné par M. Conrad Ducharme, de St-Victor.

• • •

Mlle Cécile Lemieux fait maintenant partie du corps féminin de l'armée.

Laflèche

Décès

Nous venons de perdre un autre paroissien, M. Henri Sabbé, célibataire âgé de 59 ans, décédé au village le mardi 2 février, après une assez longue maladie.

Originaire de la Belgique, il était venu tout jeune en ce pays et s'était adonné à la culture du blé. Il possédait plusieurs quarts de section de terrain au nord de Laflèche.

Son service a été chanté en notre église par M. le curé, jeudi matin, à 10 heures. L'enterrement eut ensuite lieu au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. A. Berlinguette, Arthur Dandurand, C. De Wulf, H. Dumélie, M. Klein et R. Liefooghe.

M. Sabbé laisse un frère demeurant près de Windsor, Ont., qui ne put se rendre aux funérailles, empêché par la maladie.

Assemblée

Lundi dernier, les Enfants de Marie se réunissaient chez deux de leurs compagnes, Mlles Adrienne et Aline Belcourt, pour leur assemblée mensuelle. On décida de donner une soirée au profit de la congrégation. Il y eut aussi une brève conférence par M. le directeur.

Divers

M. et Mme Emile Bertrand sont de retour d'une vacance de quelques mois dans l'Est.

• • •

M. Olivier Clermont est en promenade à Montréal, chez des parents.

• • •

Le lieutenant Roger Belcourt est retourné au camp de Val Cartier auquel il est attaché comme médecin. Mme R. Belcourt est restée à Laflèche pour une courte promenade chez ses beaux-parents, M. le docteur et Mme L.-E. Belcourt.

M. René Fontaine et ses deux soeurs, de St-Victor, sont les hôtes de M. A. Delâge au village.

Ponteix

Baptêmes

Marie-Irène-Berthe, enfant de Philippe Meloche et d'Yvonne Coulombe, née le 28 janvier et baptisée le 30. Parrain et marraine, M. et Mme Aurel Séguin.

Marie-Thérèse-Annette, fille d'Ernest Desautels et de Marie-Anna Larose, née le 19 janvier, baptisée le 22.

Décès

Nous apprenons que Mme Basile Tanguay, de Fairholm, soeur de M. Ulric Provencher, est décédée dernièrement.

• • •

De Vancouver, nous apprenons aussi la mort de Mme Aimé Bellerive, mère de MM. Albert, Ovide et Emery Douville, de Ponteix.

Nos sympathies à ces familles éprouvées.

Va-et-vient

Mlle Thuot est venue remplacer une de nos institutrices, Mlle Siaud, partie au chevet de son père. Le lendemain, nous apprenions la mort de ce dernier. Nos sympathies à Mlle Siaud.

• • •

M. Philippe Brisson est parti le mardi 26 pour son entraînement militaire.

• • •

M. Paul Thibault est en voyage à Régina.

• • •

M. Adrien Larose, de l'aviation, de Saskatoon, est en congé chez M. et Mme Ernest Desautels.

• • •

M. Paul De Montigny est venu en congé de convalescence, après une opération d'appendicite, à l'hôpital militaire de Mossbank. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

MM. Henri Privé et A. Lacerte, de Fannystelle, sont parmi nous pour quelques jours.

Ferland

Naissance

M. et Mme Hector Massé sont les heureux parents d'une fille née aux premiers jours de janvier, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Annette-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Massé, grands-parents de l'enfant.

Incendie

Le 18 janvier, le feu détruisit la maisonnette de M. Jos. Dagnault. Pendant que ce dernier était à allumer son poêle le feu prit dans le tuyau et se communiqua au toit; dans quelques minutes, tout était en feu. M. Dagnault eut juste le temps de sauver ses vêtements.

Va-et-vient

Mlle Lilianne Couture est allée passer quelques semaines chez sa soeur, Mme Elphège Morin, de St-Claude, Man.

• • •

Nos militaires, MM. Olivier Couture et Jules-Aimé Larose, sont en congé chez leurs parents, avant de partir pour l'Angleterre.

• • •

Durant ces derniers quinze jours, le thermomètre a baissé jusqu'à 42 sous zéro. Avec cela, nous avons eu du vent et de la neige, ce qui fait que plusieurs chemins sont bloqués.

Wauchope

Décès

Après avoir été munie des secours de la religion, Mme Gustave Delmaire, née Maria Prévost, est décédée le 28 janvier à l'âge de 80 ans, 9 mois et 3 jours.

Les funérailles eurent lieu le samedi 30, à 10 h. 30. Les porteurs étaient: MM. Charles Delalleau, Emile Louis, Alphonse Rogg et Paul Tonnelier.

M. le Curé C. Giguère fit la levée du corps et chanta le service. Des parents et un grand nombre de paroissiens étaient présents.

Baptêmes

A M. et Mme Lucien-Désiré Naviaux, un fils du nom de Marcel-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Kenler.

• • •

A M. et Mme Lucien-J. Sylvestre, un fils du nom de Lucien-Arsène-Joseph. Parrain et marraine, M. Joseph Gaudet et Mme Charles Renard, celle-ci représentée par Mme Joseph Gaudet.

Nos malades

Mme Arsène Sylvestre est alitée depuis une quinzaine de jours. Elle demeure chez sa fille, Mme Emile-J. Bernuy.

• • •

M. Joseph Lemée, fils, est parti pour l'hôpital de St-Boniface pour y subir une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Départ

M. André Delmaire, fils de M. Fernand Delmaire, est parti pour la caserne.

LA COOPERATION

Le "Dairy Pool"

Les producteurs de blé, soumis depuis plusieurs années au contrôle des marchands de grain et à toutes les fluctuations de la Bourse, s'organisèrent en 1924 et jetèrent les bases de ce qu'on appelle aujourd'hui la mère des coopératives, le Saskatchewan Wheat Pool. Ce cartel du blé devait servir d'exemple. Ses succès firent naitre chez nous les nombreuses coopératives dont nous apprécions les bienfaits.

Les producteurs de lait connurent des conditions semblables à celles des producteurs de blé. Cependant ce n'est qu'en 1927 que ces producteurs, sous le coup de l'enthousiasme créé par le succès des trois dernières années chez les producteurs de blé, formèrent à Saskatoon la coopérative que l'on nomme Dairy Pool. Ils s'organisèrent avec des buts définis: contrôler les marchés et la manipulation des produits dans toutes leurs transformations, réaliser pour eux-mêmes les économies possibles et par là assurer à leur travail une plus ample rémunération, en un mot se créer une situation plus enviable. Fidèles à leur intention première et coopérateurs émérites, ils préparèrent le succès que nous connaissons aujourd'hui dans cette entreprise.

Cette organisation purement coopérative fut montée sans capital souscrit. La première section de membres fut celle des **Expéditeurs de lait.** Les conditions d'entrée du début ne sont pas les mêmes aujourd'hui. Le contrat initial, de trois ans, n'est signé que pour un an, mais le droit d'entrée demeure à dix dollars. Le contractant s'engage à expédier tout son lait à la coopérative pour l'année. A la fin du terme, le contrat se renouvelle automatiquement pour un an, et cela chaque année, dans le but d'économiser les frais de renouvellement. Si le contractant manque aux termes du contrat, celui-ci s'annule dans les soixante jours.

En 1929, les membres et leurs directeurs comprirent que leur but ne serait atteint que le jour où la section des producteurs de crème serait organisée. En 1930, on en vint aux réalisations en organisant le Dairy Pool en deux sections. L'association manufactura sa première livre de beurre au mois de février 1931. La marque de commerce **Primerose** fut adoptée pour étiqueter les produits. L'expéditeur de crème reçoit le prix du marché: aucune mise de fonds ou déduction ne lui est imposée. Le Pool absorbe les frais de transport, suivant un système de communauté de biens (pooling system), c'est-à-dire que le producteur éloigné du centre est sur pied d'égalité avec le producteur local. A sa première expédition de crème, le producteur devient de ce fait **membre-aspirant** de l'organisation. Les économies réalisées sur son envoi sont portées à son crédit en tenant compte de la quantité et de la qualité du produit, de ses transformations et manipulations. Lorsque ce crédit atteint la somme de trois dollars, il reçoit une formule d'entrée, qu'il doit signer s'il veut devenir **membre-participant** de la coopérative. Il ne contracte aucune obligation, gardant sa liberté première; mais il reçoit un carnet dans lequel s'enregistrent chaque année ses économies.

L'année 1935 ouvrit une ère nouvelle d'expansion. Le Dairy Pool étant établi à cette date sur des bases solides, il fallait songer aux membres éloignés et répondre à l'appel pressant d'autres producteurs. Leroy vint au premier plan, les Directeurs y firent l'achat d'une fromagerie, et dès 1936, profitèrent de l'occasion offerte par l'**Hillcrest Creameries Ltd.** pour s'établir à Biggar et à Kamsack. Au printemps 1940, ils achetèrent les établissements de la **Prince Albert Creamery Ltd.** situés à Prince-Albert, Park Side, Debden, Speers et Rosthern. En 1942, ils construisirent une fromagerie moderne à Lanigan. L'acquisition de ces propriétés renforce matériellement la Coopérative et la situe avantageusement aux points stratégiques de la province. Le Dairy Pool dessert aujourd'hui plus de 20,000 producteurs du centre et du nord de la Saskatchewan. Cette deuxième section de la Coopérative remporte un succès rapide et sa prospérité toujours croissante est sans contredit un témoignage expressif de satisfaction de la part de ceux qui lui font confiance.

Les économies portées au crédit des membres de l'une ou de l'autre section forment pour un temps un capital d'opération utilisable pour fins de construction et d'outillage ou comme réserve en fonds. Aussitôt qu'on a satisfait à ces trois nécessités, le coopérateur commence à recevoir des ristournes, année par année, à mesure qu'un surplus disponible s'accumule grâce aux expéditions: c'est ce qu'on appelle la rotation des dividendes. La section des Producteurs de lait émit ses premiers ristournes en 1936 et celle des Producteurs de crème en 1940. Le 2 janvier 1942, le Dairy Pool distribuait à ses membres la jolie somme de $22,782.00.

La coopérative du Dairy Pool est dirigée par les membres eux-mêmes, qui, en assemblée annuelle, élisent leurs directeurs pour un an; ceux-ci doivent résigner à la fin de leur terme d'office. La section du lait, divisée en deux districts, est représentée par cinq directeurs dans le premier et par six dans le second. La section de la crème a une représentation de cinq directeurs. Advenant la résignation ou la mort de l'un d'eux au cours de son terme, le Bureau des Directeurs nomme un remplaçant, lequel reste en fonction jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.

Le Dairy Pool n'a pas de dettes et jouit de l'indépendance financière, de sorte que les membres sont maintenant protégés contre toute ingérence de l'extérieur. En outre, ces producteurs non seulement possèdent leur coopérative mais la contrôlent par la voix de leurs Directeurs et de leur Comité exécutif, lesquels s'assemblent tous les mois et surveillent avec vigilance les biens communs.

Romulus Beaulac, B.L., B.S.A.,
Saskatoon, Sask.

En Ontario

Rainy River

Les fidèles ont reçu leurs copies du rapport financier le dimanche 24 janvier. Le rapport est meilleur que celui de l'an dernier, et M. le curé en a félicité ses paroissiens. Il a demandé à chacun de faire sa part pour l'oeuvre de Dieu dans leur village. Le rapport révèle qu'il y a eu 15 baptêmes pendant l'année, 2 mariages et 3 sépultures.

• • •

Le dernier dimanche de janvier eut lieu l'élection d'un nouveau syndic et ce fut M. D. F. Sullivan, maire de Rainy River, qui a été élu pour 3 ans, en remplacement de M. F. Sponarski, qui sortait de charge.

• • •

Les élèves de l'école séparée ont organisé une caisse scolaire pour leurs membres, avec Helen Atchim comme présidente et Colleen Tyne comme secrétaire. Tous les mardi et vendredi après-midi sont jours d'affaires, et les élèves s'empressent d'acheter des timbres pour remplir leurs cartes de dépôts pour la caisse.

• • •

Trois de nos soldats de passage dans la paroisse ont rendu visite à leur curé au presbytère. Ce sont le soldat Bernard Thivierge, de Ladner, C.B., l'aviateur E. Désorcy, de Dafoe, Sask., et l'officier Laurence O'Neil, de St-Jean, P.Q. Tous trois sont retournés au poste la semaine dernière.

• • •

Nos meilleurs voeux de fête vont à un pionnier de la paroisse, M. Guillaume Galipeau, qui a célébré son 85ème anniversaire de naissance le 4 février dernier. Félicitations!

• • •

Le premier vendredi du mois a été célébré comme à l'ordinaire. Il y a eu grand'messe à 8 h. 15 et Heure Sainte à 3 h. 30 p.m.

• • •

Les Dames du Cercle de Mme Green et de Mme Desmarais sont à préparer une partie de cartes pour la S. Valentin. Cette partie de cartes aura lieu dans la salle paroissiale le 15 février.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface

8 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.00
Bons	$10.25—$10.75
Moyens	$ 9.25—$10.00
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.00
Bons	$10.25—$10.75
Moyens	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00
Génisses—	
De choix	$10.50—$10.75
Bonnes	$ 9.50—$10.25
Moyennes	$ 8.75—$ 9.25
Ordinaires	$ 8.00—$ 8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$11.25—$11.50
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$ 9.50—$10.25
Vaches—	
Bonnes	$8.75—$9.25
Moyennes	$7.25—$8.50
Ordinaires	$5.50—$7.00
Taureaux—	
Bons	$9.00—$9.75
Moyens	$8.00—$8.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.75—$9.25
Moyennes	$7.50—$3.50
Ordinaires	$6.50—$7.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$8.00—$8.25
Génisses—	
Bonnes	$8.00—$8.25
Ordinaires	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Vaches laitières	$80.00—$110.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$13.00—$15.00
Ordinaires et moyens	$ 7.50—$12.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête.	
B1—Apprêté	$15.60—$15.75
B2—Déduction par tête	$0.50 à $5.00
B3—Apprêté	$15.60—$15.75
C1—Déduction par tête	$ 1.50
C2—Déduction par tête	$2.00 à $5.00
C3—Déduction par tête	$2.00
D1—Déduction par tête	$2.00
D2—Déduction par tête	$2.50 à $5.00
Pesants—Déduction par 100 liv.	$1.50
Très pesants—Apprêté	$14.50
Truie—Apprêtée	
Truie No 1—Apprêtée	$14.50
Truie No 2—Apprêtée	$14.50
Truies No 2 Maigres—Apprêtée	$14.50
Légers—Déduction par tête	$ 5.00
A demi châtré—Déduction par tête	$ 2.50
Castré—Valeur du marché.	
E—Valeur du marché.	
A engraissé	$11.00—$11.25
Agneaux—	
De 80 à 100 livres	$13.50—$13.50
Plus de 100 livres	$12.00—$12.00
Ordinaires	$ 8.00—$10.00
Bélier	$11.00—$11.00
Moutons—	
Plus de 100 livres	$3.50—$4.00
De 80 à 100 livres	$5.00—$6.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd.
Régina
6 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$10.75—$10.75
Bons	$10.00—$10.00
Moyens	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	$ 7.00—$ 8.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$10.75—$10.75
Bons	$10.00—$10.00
Moyens	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	$ 7.00—$ 8.00
Génisses—	
De choix	$10.00—$10.50
Bonnes	$ 9.00—$ 9.50
Moyennes	$8.00—$8.50
Ordinaires	$7.00—$7.50

PRODUITS DU MANITOBA

Beurre de Crèmerie frais no 1—	
F.O.B. Winnipeg	.33
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.30
Grade A, moyen, la douz.	.28
Grade A, "Poulettes", la douz.	.22
Grade B, la douz.	.25
Grade C, la douz.	.22

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Poulets—	
Grade A, nourris au lait, la liv.	.25
Grade B, nourris au lait, la liv.	.23
Grade A, la liv.	.23
Grade B, la liv.	.21
Grade C, la liv.	.18
Poules—	
Grade A, la liv.	.18
Grade B, la liv.	.16
Grade C, la liv.	.13
Dindes de tous les poids—	
Spéciales, la liv.	.27
Grade A, la liv.	.26
Grade B, la liv.	.24
Grade C, la liv.	.21
Vieilles dindes, 3 sous de moins la livre que les jeunes dindes.	
Vieux dindons, 4 sous de moins que les jeunes.	
Oies, de tous les poids—	
Grade A, la liv.	.17
Grade B, la liv.	.15
Grade C, la liv.	.10
Canards de tous les poids—	
Grade A, la liv.	.19
Grade B, la liv.	.17
Grade C, la liv.	.12

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Le Conseil de ville étudie actuellement un règlement qui aura pour effet de diminuer la taxe sur les amusements, lorsque les profits obtenus seront consacrés à des fins de guerre. Cependant les sociétés devront être reconnues par le "War Charities Act".

• • •

Les dentistes de la ville ont protesté contre une augmentation de taxe pour leurs bureaux, contenue dans le règlement relatif aux permis d'affaires.

• • •

On annonce que le sergent Raymond-Albert Gorieu, antérieurement de Domrémy, manque à l'appel depuis quelque temps. Un rapport laisse entendre qu'il est mort. Son père, M. Paul Gorieu réside à Domrémy.

• • •

M. l'abbé A. Boucher, curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, a été choisi comme vice-président de la "Children's Aid Society" de la ville. Il fait aussi partie de divers comités de cette association philanthropique.

• • •

M. Estey, procureur provincial, a déclaré que les décisions du Conseil Privé d'Angleterre et des Cours du Canada relatives aux lois du redressement des dettes dans les provinces de l'Ouest, n'affectent pas les stipulations contenues dans la loi qui restreint les droits civils, adoptée par le gouvernement de la Saskatchewan. D'après cette loi, un fermier a le droit de pourvoir tout d'abord aux dépenses de la moisson, au maintien de la ferme, aux semailles, à la subsistance de sa famille, avant de payer quoique ce soit des dettes hypothécaires.

• • •

Les pertes causées par le feu, dans notre ville, se chiffrent à $14,285,50, durant l'année 1942. Les compagnies d'assurances ont payé $13,580,50 de cette somme.

• • •

La ville de Prince-Albert a contribué la somme de $1,276 au fonds canadien d'aide à la Russie.

• • •

Le sergent Orville Brunelle, de Régina, a passé quelques jours à Prince-Albert.

• • •

L'échevin T. J. E. Conroy a déclaré que les autorités militaires n'ont fait aucune communication récente relative au projet de l'érection d'un hôpital militaire sur le terrain du Victoria Hospital.

• • •

Mlle Madeleine Jutras est partie le 1er février pour Edmonton, où elle rendra visite à son beau-frère et à sa soeur, M. et Mme J. Lacroix, anciennement de Prince-Albert.

• • •

M. J.-M. Déchene, député libéral d'Athabaska, a inscrit une motion au feuilleton de la Chambre des Communes à Ottawa proposant la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer qui partirait de Prince-Albert, passerait par Meadow Lake, pour se diriger ensuite vers la Rivière-la-Paix, en Alberta.

Dumas

Mme Z. Rolin qui a subi une opération à l'hôpital des SS. Grises à Régina est revenue chez elle en voie de convalescence.

• • •

M. A. Lamontagne est allé à Winnipeg suivre un traitement. Sa femme l'accompagne.

• • •

Mme L. Beauchesne dont le mari est dans l'armée, est allée passer l'hiver avec sa soeur, Mme D. McLean, à Wawota.

• • •

De passage et en promenade: M. et Mme M. Zibière, de Winnipeg. Ils ont visité leurs parents, les familles Zibière et Ritchot.

Mme H. Filteau est allée en visite chez sa fille, à St-Hubert, pour une quinzaine de jours.

E. Blaise vient de recevoir son appel pour l'armée.

Mlle Ermina est en vacance chez ses parents, et Roland Boulet, du Collège de Gravelbourg, est de passage dans sa famille.

Mistatim

Baptême

Thomas-Luc-René, enfant de M. et Mme R.-Claude Simoneau, né le 29 décembre et baptisé le 31 janvier. Parrain et marraine, Roland et Lucette Simoneau, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Le R. P. G. Van Vynckt, missionnaire, est revenu d'un voyage de quelques semaines à Windsor, Ont., où il est allé assister aux funérailles de son père.

Léoville

Il n'y a pas beaucoup de nouvelles; les hommes travaillent au bois ce qui fait que c'est bien tranquille.

Partie de cartes

Le dimanche 31 janvier nous avons eu une partie de cartes au profit de l'église, organisée par les demoiselles de l'école. Il y eut aussi un bureau de poste où on allait retirer des "Payable sur livraison" (C.O.D.) mais ça coûtait 25 sous... Aucun article qui n'a pas été réclamé. Les paroissiens avaient fait don de toutes sortes d'objets qui se sont bien vendus. Bref, malgré le temps froid, ce fut un beau succès.

Les prix furent gagnés, à la table d'honneur, par Mme L. Fréchette et M. Donat Painchaud; aux autres tables: 1er prix: pour les dames, Mme Jos. Charbonneau; de consolation: Mme Paul Laird; un autre prix pour les hommes fut gagné par M. Aldéric Cardinal et le prix de consolation, par M. Gérard Doucette.

Une poupée dont on devait deviner le nom, était caché dans une enveloppe, fut gagnée par Mme Omer Bélaire.

Baptême

Alexandre-Edouard, enfant d'Abraham Morin et de Georgiana Primeau. Parrain et marraine, M. Modeste Morin et Mme Marie Goodwin.

Mariage

M. Joffre Rouillard et Mlle Alice Harder.

A la radio

Je viens de lire sur La Liberté et le Patriote une lettre dans laquelle on dit que la Radio devrait nous donner du bon français et non pas des programmes où il y a des "toé" et des "moé", etc. On dit aussi que les Anglais qui écoutent ces programmes pour se perfectionner dans notre langue, disent ou pensent que nous parlons un patois. Il me semble que ce que nous en pensons, nous de langue française, est bien plus important. Aussi voyez le sentiment général des gens de l'Ouest: ne touchez pas à notre Séraphin, car s'il dit des "toé" et des "moé", d'ailleurs il n'est pas le seul, car il y a de purs Français de France qui disent la même chose et de la même manière.

Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas certaines choses à améliorer mais on serait bien surpris si l'on apprenait ce que nous de l'Ouest, aimerions voir changer dans certains de nos programmes français.

Jack Fish

Le 13 janvier, Mme Jos. Héon est décédée à Battleford. Elle laisse six enfants, dont deux sont de la paroisse, Dasise et Edgar, ainsi que plusieurs frères et soeurs.

Mme Héon quitta Jack Fish dernièrement pour aller demeurer avec sa fille à Battleford.

Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

• • •

M. Jos. Corbeil, qui s'est enrôlé dans le service militaire, est venu passer quelques jours chez ses parents.

• • •

Mme Damase Arcand a subi une opération grave à l'hôpital de Battleford. Nous lui souhaitons bonne santé, et un prompt retour dans son foyer.

• • •

Mlle Marie-Claire Lauzon a quitté les siens le 22 janvier pour entrer dans l'état religieux, à Battleford, chez les Soeurs de l'Enfant-Jésus.

Val Marie

Funérailles

Les funérailles de M. Evariste Audet, décédé à l'âge de 38 ans, eurent lieu à l'église de Val Marie, le jeudi 4 février. Le défunt, célibataire du district de Butte, demeurant à environ dix milles à l'est du village, est probablement mort d'une attaque cardiaque. Son père, M. Joseph Audet, s'inquiétant de ne pas le voir venir au village, se rendit sur la ferme de son garçon où il le trouva mort.

Il laisse dans le deuil, ses parents, M. et Mme Joseph Audet, trois frères: Donat, de Val Marie, le caporal Emile Audet, de l'aviation canadienne, stationné à Québec, et Alonzo, de Windsor; deux soeurs: Mme Rosaire Bergeron, de Val Marie, et Mme Chabot, de Ferland.

Naissances

La population de la paroisse vient d'augmenter par la naissance de deux garçons. Les heureux parents sont M. et Mme Donat Audet et M. et Mme Ovide Fiset.

• • •

Le soldat Pol de Montigny, fils de M. et Mme Napoléon de Montigny, a subi une opération à Mossbank, et passe quelques jours en convalescence chez ses parents. Pol est dans l'aviation, et est stationné à Mossbank.

• • •

Mlle Yvonne Brisson, fille de M. et Mme Paul Brisson, vient de partir pour Gravelbourg où elle sera employée à l'hôpital.

• • •

Nous apprenons que Lorenzo Guay, de l'aviation, et le soldat H. Turner, tous deux de cette paroisse, et enrôlés volontaires, sont arrivés en Angleterre récemment.

• • •

Malgré la température si rigoureuse que nous avons eue (53 en dessous de zéro) les deux parties de cartes organisées pour la paroisse pendant le mois de janvier ont très bien réussi. On s'y est bien amusé et le résultat financier a été bien satisfaisant. Félicitations aux organisatrices.

• • •

M. Eugène Toupin, propriétaire de l'hôtel, fut élu commissaire par acclamation, à l'assemblée annuelle. Nos trois commissaires sont M. Paul Brisson, M. Eugène Toupin et M. Georges Duey.

• • •

Nous avons l'intention de fonder une Caisse Populaire à Val Marie. Un cercle d'études est déjà organisé et nous voulons que notre Caisse Populaire fonctionne dans le plus bref délai possible. Tous sont invités à assister aux réunions.

Willow-Bunch

Baptêmes

Marie-Colette-Liliane, fille de M. et Mme Albert Martin, née le 7 janvier et baptisée le 31 du même mois. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Martin.

Jeanne-Françoise, fille de M. et Mme Ernest Gosselin, baptisée le 31 janvier. Parrain et marraine, Rosaire Gosselin et Jeanne Raboud.

• • •

Malgré une belle tempête de neige, notre soirée mixte eut son assistance régulière. Cartes, ping-pong et pool, tout marche rondement. Les concours d'hiver sont commencés, et on y met de l'enthousiasme. On ne travaille pas pour le prix, paraît-il, mais plutôt pour l'honneur de la victoire.

• • •

Les séances d'études des Chevaliers (Caisse Populaire) sont toujours intéressantes. On ne se gêne pas pour discuter, et c'est ce qui met de l'intérêt et de la vie dans ce cercle d'études. N'oubliez pas, tous les mardi soirs, à 8 h. 30.

Le 16 février aura lieu notre assemblée générale de la Caisse Populaire. Non seulement les membres sont invités de s'y rendre, mais encore tout le public en général. Toutes les activités de la Caisse depuis sa fondation seront passées en revue. Cette assemblée aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb à 2 heures de l'après-midi.

Va-et-vient

M. A. Langlois ainsi que son fils, Ernest, qui fait partie de l'armée canadienne, sont en vacances dans leur famille.

• • •

La famille Napoléon Durand est partie samedi matin pour rejoindre M. Durand.

• • •

M. l'abbé Rodrigue est retourné au Séminaire.

• • •

M. Marcel Duperreault est parti pour Régina où il fera partie de l'armée canadienne. M. Duperreault a trois frères qui font partie de l'armée et un de la marine.

• • •

C'est avec regret que nous annonçons que Mme Jérôme Champigny est maintenant à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina.

• • •

Mlle Euphrasie Lespérance, stationnée à Hamilton, est maintenant en vacances parmi nous.

Coderre

Les amies de Mlle Marguerite Poisson organisèrent une fête à l'occasion de son départ pour Régina où elle suivra un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises. Une jolie bague lui fut offerte par ses amies.

• • •

Mme Albert Desnoyers et son fils sont de retour d'une visite à Régina.

Dimanche dernier, M. et Mme E.-B. Coderre reçurent une cinquantaine d'amies à un souper servi en l'honneur de Mme Charbonneau, mère de Mme Coderre.

• • •

Mme Joseph Cossette est partie pour l'hôpital de Moose Jaw où elle suivra des traitements.

• • •

Mlle Mary Hann, soeur de Mme Raymond Beaudet, est retournée à Moose Jaw.

• • •

Nous regrettons d'apprendre que Mme Jean Huel est actuellement souffrante. Elle est sous les soins de Mme Carr, garde-malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Saint-Hubert

Le 30 janvier, l'assemblée générale annuelle des contribuables de l'arrondissement scolaire de St-Hubert, eut lieu à l'école. M. M. Boutin fut élu commissaire par acclamation, pour un nouveau terme de 3 ans.

Quelques jours après, à une réunion des Commissaires, ont été élus: Président du Bureau, M. Emile Gatin; officier local d'assistance, M. Gérard Brûlé.

Un comité spécial pour l'aide au fonds Russe, a été organisé à St-Hubert. Il se compose de quatre membres; MM. Georges Brûlé, J. Dartige, O. Smeets et M. Boutin. A l'heure actuelle, une somme assez rondelette a déjà été perçue et le travail n'est pas achevé. Tout nous fait prévoir un beau succès.

Nous sommes heureux de savoir que M. Raphaël Dumonceaux, fils d'Arthur, est rendu à Gravelbourg, comme élève du Collège. Nous espérons bien que d'autres enfants de la paroisse suivront son exemple.

HISTOIRE ANCIENNE
Il y a 52 ans

Avant l'arrivée de M. Meyer, le fondateur de la Rolanderie, 1886, les quelques catholiques, tous de langue anglaise, Dermody, Lyons, Mimnaugh, Tom Hawkins, qui se trouvaient déjà au District de Montgomery, à une grande distance au Sud de la Pipestone, n'étaient visités, semble-t-il, que lorsqu'il y avait des enfants à baptiser. Pour le service religieux, ils devaient remonter à Percival, où un Dermody restait sur une ferme; ou bien encore à Whitewood. Et même dans ces centres, le service ne pouvait être bien régulier. Les Catholiques étaient trop peu nombreux et trop dispersés .

En 1884, M. l'abbé Larche, curé de Régina, est venu à Whitewood, point le plus près d'ici. En 1885, le R.P. Joseph McCarthy, o.m.i., est venu aussi à Whitewood, et est même descendu jusqu'à Montgomery, où il a baptisé, le 12 octobre 1885, Bernard Selby Dermody, et Michael Henri Mimnaugh.

Aucun nom de catholique de langue française n'apparait encore, ni sur les bords de la Pipestone, ni dans les districts du sud.

En 1886-87, M. l'abbé David Gillis, curé de St-Andrews, à 20 milles à l'est, a dû venir ici, mais bien rarement. En 1889, il a fait cependant une visite officielle.

En 1888, le T. R. Père Allard, o.m.i., Vicaire Général de St-Boniface, a dit la messe à la Rolanderie, le 25 avril. Comme assistants, il fait mention de M. M. Meyer, de Roffignac et de Jumilhac. Mais ce ne fut là qu'une visite en passant.

Les Révérends Pères Oblats du Lac Croche, visitaient la colonie en cas de nécessité, mais pas régulièrement, puisque de fait, ils n'en étaient pas chargés officiellement.

En 1889, M. l'abbé J.-A. Roy, vicaire à Régina depuis plusieurs années, vint à Wolseley comme Curé. Il serait venu visiter la Rolanderie, mais rarement, et il n'est pas question de service religieux. Le 7 juin 1890, il baptisait, à Percival, Agnès Lyons, de Montgomery. Mais à cette date, M. l'abbé Muller était déjà, depuis deux mois, curé de St-Hubert.

C'est là tout ce qu'il nous a été possible de glaner jusqu'ici, à ce sujet.

Mais, voilà qu'au printemps de 1890, un changement se produit soudainement. Jugeant que le fruit enfin était mûr, l'Archevêché de St-Boniface envoie officiellement M. l'abbé Léon Muller, pour être le premier prêtre résident de la colonie de la Rolanderie. Il y arrivait le 5 avril, 1890.

(A suivre)

Dollard

Départ

Avant le départ du caporal-suppléant C. W. Golem et de son épouse, il y eut réunion d'amis et voisins chez les parents de Mme C. Golem, M. et Mme D. Johnston. Après avoir passé une agréable soirée, on offrit des souvenirs à M. et Mme C. Golem. Ce dernier retourne au Camp Borden et Mme C. Golem demeurera chez M. Albert Golem, à Chesley, Ont.

• • •

M. D. Gauthier est reparti en Colombie Britannique après avoir visité sa grand'mère et ses oncles et tantes.

Nos malades

M. F. O'Toole est en bonne voie de guérison, ayant subi une opération. Sa grand'mère, Mme Kooney, et Mme N. Goulet sont aussi à l'hôpital pour traitements médicaux.

Le fils de M. et Mme M. Monson, âgé de 14 mois, est également à l'hôpital.

Nous souhaitons une prompte guérison à tous nos malades.

• • •

La réunion de la Croix-Rouge eut lieu chez Mme Jos. Arcand. Douze dames étaient présentes et cousirent deux couvre-pieds. Le prix du jour fut une salière et une poivrière, gagnées par Mme Greeg. La prochaine réunion se tiendra chez Mme A. Coderre.

• • •

Mme Greeg, de Moose Jaw, est en ce moment en visite chez sa fille, Mme C. Bussé.

• • •

M. Charles Nolin, de l'aviation, stationné à Brandon, Man., est en visite chez ses parents, M. et Mme W. Nolin.

• • •

M. Aurèle Arcand est parti en voyage pour quelques semaines, pendant lequel il visitera toute sa famille dans divers endroits du Manitoba.

• • •

De retour de la province de Québec, M. N. Piquette, et M. et Mme Jos. Bellefeuille. Nous attendons également le retour de M. et Mme Adélard Roy qui ont passé six semaines dans la vieille province.

• • •

On dit que le 2 février, l'ours a vu son ombre. Alors!...

• • •

M. et Mme Steve Pawluk et leur fille, Sophie, sont partis pour Vancouver, C.B., où ils séjourneront deux mois.

• • •

Mme Wm Meikle, de Moose Jaw, est venue voir sa famille et est repartie avec sa mère, Mme Poulin, qui passera quelque temps à Moose Jaw.

• • •

Mme Léon Lambert a passé quelques jours à Shaunavon chez ses parents, M. et Mme Georges Sicotte.

• • •

Mlle Betty Anne Johnstone est revenue chez ses parents après avoir passé un mois chez sa grand'mère, Mme Keith, de Shaunavon.

• • •

M. Albert Vandaelle est reparti pour Victoria, C.B.

• • •

M. Alfred Roy, de l'aviation, vient d'arriver de Moose Jaw et repartira bientôt pour St-Thomas, Ont.

NOUVEL AUMONIER MILITAIRE

QUEBEC.—Le R.P. D.-A. Gobeil, O.M.I., d'Edmonton, vient d'entrer dans l'armée comme aumônier. Il exercera pour le moment son ministère dans le district no 5, surtout à Valcartier.

Cartes Professionnelles

LE PRINCE UMBERTO ENVOYE EN RUSSIE

LONDRES.—Le prince Umberto de l'Italie a été nommé commandant des divisions italiennes qui combattent encore sur le front russe.

Certains observateurs en déduisent que cette nomination peut avoir pour but d'écarter le prince comme chef possible d'un soulèvement politique en Italie.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Lazare

Bénédiction des enfants

La cérémonie de dimanche soir dernier revêtit cette année une splendeur inaccoutumée ici. Elle fut organisée par Mlle Lussier qui mérite des félicitations pour s'être donné tant de peine à exercer une vingtaine de petites filles. 12 d'entre elles, vêtues de robes longues, en organdi de différentes couleurs, portaient dans leurs mains des guirlandes de roses; d'autres portaient des lampions. Elles personnifiaient des anges allant au devant de l'Enfant-Jésus. Au même moment, on entend le cantique "Les anges dans nos campagnes", la porte donnant sur le sanctuaire s'ouvrit, et un ange vêtu de bleu étoilé, précède la Ste Vierge qui se dirige vers la crèche prendre son Enfant pour aller le placer dans un berceau disposé plus loin pour la procession. Au même instant, toute la crèche s'illumina d'une façon resplendissante et on vit six petits anges de 4 à 5 ans se dirigeant vers la Ste Vierge qui se mit en marche avec son Enfant-Jésus accompagné de ses anges. Au retour, la Ste Vierge assise avec l'Enfant-Jésus reçut les petits anges qui vinrent tour à tour demander avec une candeur et une naïveté qui firent pleurer les assistants, des faveurs pour leurs parents malades, leurs frères en guerre et pour eux-mêmes. Une petite fille de 4 ans, Gabrielle Giguère, fit entendre sa demande de tous les assistants, tellement elle parla avec âme et clarté.

Un nouveau cantique, "Allons vers les anges", se fit entendre, et trois jeunes filles représentant les Mages, offrirent l'or, les aumônes des enfants; l'encens, leurs prières, et la myrrhe, leurs sacrifices. Puis, l'ange vêtu de bleu étoilé (Jeanne Chartier) lut une prière à l'Enfant-Dieu, dans laquelle elle demandait des faveurs pour le Saint-Père, pour M. le curé, les dévouées religieuses, et la guérison de son père; aussi de faire régner dans la paroisse la vertu de tempérance et de bénir tous les enfants qui d'une seule voix s'écrièrent: "Oui, mon bon Jésus, bénissez-nous". M. le curé, tout ému, parla à ses petits enfants et fit descendre sur eux et sur toute l'assistance la bénédiction de l'Eglise. La cérémonie se termina par le Salut du Saint-Sacrement.

Laurier

La partie de cartes du dimanche 31 janvier, organisée par les messieurs, fut un beau succès. Les prix de cartes et de bingo étaient des timbres d'épargne de guerre. Prix de bridge, Mme Marie Jeannotte, M. Henri Doucette; prix de whist, Mlle Réjane Callarec, M. André Dupré. Consolation: Mme Jules Duruisseau, M. Eugène Clément.

Un joli petit concert fut exécuté par quelques élèves de l'école Champlain sous la direction de leur institutrice, Mlle Cécile Gamache. Un goûter aux beignes fut particulièrement apprécié.

• • •

Le groupe de dames et des demoiselles qui travaillent continuellement pour la Croix-Rouge, a envoyé durant les derniers mois au quartier général de la Croix-Rouge de Winnipeg, les travaux suivants: 3 manteaux pour fillettes, 11 chemises de nuit pour bébés, 7 chandails pour dames, 3 paires de bas pour marins, 18 casques, 24 paires de bas pour soldats, 15 pyjamas pour garçons, 5 paires de bouffants (bloomers), 18 débarbouillettes tricotées, 10 manteaux d'intérieur, pour dames, 5 camisoles "pneumonie", 10 jupons pour femmes, 10 culottes évasées (panties), 10 chandails pour soldats, 5 "turtleneck tuckins".

• • •

Les soldats suivants sont venus visiter leurs familles durant ces derniers jours: Jos. Desroches, Arnold Lindsay, Albert et Wilfrid Doucette, Louis Deslauriers.

• • •

Mlle Solange Van Humbeck s'est enrôlée dans le corps féminin de l'armée canadienne.

• • •

M. Elie Van Humbeck est parti pour quelque temps en C.B.

• • •

Les commissaires d'école qui se sont rendus à la convention annuelle à St-Boniface sont: MM. Henri Doucette, René Bouchard, de l'école du village, Alphonse Verley, de l'école Champlain.

• • •

Mlle Marguerite Helman, de Grande-Clairière, est en visite pour quelque temps à Laurier.

St-Jean-Baptiste

Une douzaine d'hommes et de jeunes gens ont témoigné un bel esprit de sacrifice en prenant part à une retraite fermée à St-Boniface. Aussi, sont-ils revenus enchantés de leur séjour là-bas. Nous les en félicitons, et nous espérons qu'ils se trouveront au moins un remplaçant pour la prochaine retraite de jeunes gens.

• • •

Nous avons eu une belle joute de gouret jeudi soir contre les "Juniors" de Letellier. Les points étaient égaux à la dernière période, alors il leur a fallu jouer 10 minutes de plus, laissant la partie en faveur de nos jeunes: 7 à 5. Bravo!

St-Pierre-Jolys

Décès

M. William Lemire est décédé à l'hôpital de St-Boniface, le 31 janvier, à 8 h. 45 p.m., à l'âge de 73 ans, 8 mois et 14 jours.

M. William Lemire, né à St-Paul, Minn., habitait St-Pierre depuis 65 ans.

Il laisse dans le deuil ses cinq enfants; 4 garçons: Joseph, Yvon et Noël, de St-Pierre; le R. P. Jean Lemire, O.M.I., de Sandy Bay, et une fille, Sr Marie-Guillelmine, de la congrégation des SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, du couvent de St-Jean-Baptiste.

Les funérailles eurent lieu à St-Pierre, le mercredi 3 février, à 10 heures. Son fils, le R. P. Jean Lemire, O.M.I., chanta le service, assisté des RR. PP. T. Paradis et W. Sicotte, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au sanctuaire, Son Excellence Mgr Cabana, M. le curé Sabourin, le R. P. M. Lavigne, provincial des Pères Oblats, le R. P. I. Desautels, O.M.I., M. l'abbé Bouvet, M. l'abbé Chamberland, ainsi que d'autres membres du clergé.

L'absoute fut donnée par Son Excellence Mgr Cabana.

Les porteurs étaient MM. H. Lambert, C. Gélinas, U. Campeau, R. Tessier, A. Gagné et E. Chouinard. M. Alphonse Lalonde conduisait le deuil.

• • •

Les membres de la famille William Lemire remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur bien-aimé père.

La Salle

Noces d'argent

En l'honneur de M. et Mme Zéphirin Lagacé qui célébraient leur 25e anniversaire de mariage, une soirée fut organisée à leur demeure le dimanche 31 janvier par leurs enfants.

Une adresse fut lue aux jubilaire par leur fils, Marcel. Les héros de la fête exprimèrent leurs remerciements en termes délicats et appropriés.

On présenta ensuite à M. et Mme Z. Lagacé un magnifique service à thé en argent, don de leurs enfants, parents et amis. Ils reçurent également d'autres nombreux cadeaux.

On comptait environ 80 personnes, parentes et amies, à cette soirée.

Otterburne

Baptêmes

Le 24 janvier, Joseph-Roland-Emilien, enfant de M. et Mme Armand Poirier (Emilienne Laramée). Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Laramée, grands-parents de l'enfant.

Le 31 janvier, Marie-Rose-Flore et Marie-Anna-Florida, enfants de M. et Mme François Proulx (Thérèse Vermette). Parrain et marraine, MM. et Mmes Adelme Proulx et Joseph Vermette, oncles et tantes des fillettes.

Nouveau syndic

A l'assemblée des paroissiens, après la grand'messe, le dernier dimanche de janvier, M. J.-H. Turenne a été élu syndic. Il remplace M. François Demers, dont le terme d'office était expiré.

Soirée

Nous avons eu en janvier notre seconde soirée au profit de la paroisse, qui obtint un beau succès. Mlles Irène Poirier et Aldéa Grégoire, MM. Bernard Cinq-Mars et Ernest Carrière obtinrent les plus hauts points aux cartes. Mme J.-H. Turenne et M. Omer Carrière gagnèrent pour leur part les prix de présence.

Une corde de bois franc, don de M. Edouard Robidoux, fut gagnée par M. Léon Gagné; dix livres de fromage, don de M. Donat Robidoux, par M. Lucien Desrosiers; trois dollars, don de M. Adelme Proulx, par M. Guy Carrière; un petit goret, don de M. Hilaire Robidoux, par M. Antonio Roy; un service de verrerie, don de Mlle Marie-Ange Poirier, par Mlle Dolorosa Valois; un couple de lapins, don de Léonard et Gaétan Poirier, par M. Gérard Vermette. Une vente de fleurs, préparée par Mme Donat Robidoux, et accompagnée du tirage d'un prix en argent, donna le numéro chanceux à Mlle Aldéa Grégoire. D'autres prix, dons en argent ou en nature de MM. A. Proulx, Jos. Poirier, H. Robidoux, A. Rioux, furent gagnés par MM. L. Pineault, Z. Audet, Mlles L. Roy, L. Valois.

Un goûter fut servi au cours de la soirée, qui se termina par le chant de l'hymne national.

La Broquerie

Décès

Le 25 janvier est décédée à La Broquerie, munie des sacrements, Mme Esdras Kérouac (née Marie-Hélène Guérette), après 13 jours de maladie supportée avec courage et résignation à la volonté de Dieu.

Mme Kérouac naquit à St-Alexandre de Kamouraska, P.Q., le 9 décembre 1864. Elle épousa, il y a 53 ans, M. Esdras Kérouac, à St-Antonin de Témiscouata, et vint avec son époux se fixer à La Broquerie en 1917.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 27. M. le curé Roy chanta le service, assisté de M. l'abbé J. Jolicoeur, curé de Vassar, comme diacre, et de M. l'abbé M. Dugal, comme sous-diacre. Les dames de Ste Anne, bannière en tête, accompagnèrent la dépouille jusqu'au cimetière. MM. Narcisse Fournier et Joseph Pelletier portaient la bannière, tandis que Mmes G. Lafortune, R. Robert, Louis-Jos. Granger et Joseph Pelletier tenaient les rubans.

La quête fut faite par Mmes Joseph Dondonneau et Louis-Joseph Granger. Les porteurs furent MM. Alphonse Lord, Georges Michaud, Elzéar Fiola, Eugène Jolicoeur, Stanislas Jolicoeur, Trefflé Kérouac.

La défunte laisse, outre son époux, âgé de 80 ans, deux fils, Trefflé et Damase Kérouac; Délina, (Mme Rosaire Dumont) de Lévis, P.Q., Rose-Anna, (Mme Georges Michaud), Rose-Delima (Mme Eugène Jolicoeur), Victorine, (Mme Elzéar Fiola), Alice, (Mme Stanislas Jolicoeur; de son premier mariage avec Emériste Fortin, Rivière du Loup, P.Q., M. Alphée Kérouac et Maria, (Mme Alphonse Lord).

Remerciements

La famille Kérouac remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Kérouac.

(Communiqué).

• • •

Décès

Le mardi 26 janvier, s'éteignait à sa demeure, Mlle M.-L. Normandeau, après une longue maladie supportée avec patience, pendant laquelle elle avait été assistée de notre dévoué curé et de nos bonnes religieuses. La défunte était âgée de 33 ans.

Le service funèbre, qui eut lieu le jeudi suivant, fut chanté par M. le curé Roy. Les RR. PP. de l'Etoile et Plourde, C.SS.R., de Ste-Anne, servaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les trois frères de la défunte, MM. Ulric et Noé Normandeau, de La Broquerie, le Dr G. Normandeau, de Lorette, ainsi que ses cousins, MM. Art. Balcaen, de La Broquerie, Th. Langill et Z. Prairie, de Ste-Anne.

Elle laisse sa mère, Mme G. Normandeau, ses trois frères et belles-soeurs, ainsi que neuf petits neveux et nièces.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Dunrea

Mercredi dernier, M. l'abbé Moquin, de Mariapolis, et M. l'abbé Lapointe, de St-Alphonse, étaient de passage à Dunrea. Le soir ils nous ont honoré de leur présence à notre partie de cartes donnée au profit de la paroisse dont les résultats ont été un vrai succès. Malgré les mauvais chemins et la neige qui tombait, et en dépit de la mauvaise grippe qui fait rage à Dunrea de ce temps-ci, la somme de $66.00 a été perçue.

• • •

A cause de la grippe, les deux classes du couvent ont été fermées la semaine dernière. Elles se sont ouvertes de nouveau lundi dernier, mais l'assistance est encore faible.

• • •

Le montant exact envoyé au comité général pour la Russie a été de $273.15.

• • •

Mme Pelletier, de Thibaultville, et Mme Labelle, de Virden, sont retournées à leur foyer après avoir passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme H.-N. Boulet.

Sainte-Claire

Le 22 janvier dernier, est décédé à Verchères, P.Q. M. Louis-Napoléon Dansereau, dans sa 80ème année.

Il laisse un fils, M. l'abbé Horace Dansereau, curé de Sainte-Claire, dans le diocèse de Winnipeg; une fille, Mme Lucien Langlois (Germaine) de cette paroisse; un gendre, M. Lucien Langlois; deux petits-fils, Guy et Claude Langlois.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 27 janvier. Le service a été chanté par le fils du défunt, M. l'abbé Horace Dansereau, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Roméo Latour, vicaire à Contrecoeur, et de M. l'abbé Guy Larose, étudiant en théologie.

Mgr Anastase Forget, évêque de St-Jean-de-Québec, assistait au trône. Il était accompagné de M. le Curé Amable Dorval, de cette paroisse, et de M. le curé Arthur Lajeunesse, de Contrecoeur. M. l'abbé Poissant, chancelier de Mgr L'évêque, agissait comme maître de cérémonies. L'absoute a été chantée par Mgr l'évêque.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. le notaire Marius Laporte, a exécuté la Messe de Requiem de Yon. A la fin, M. le Vicaire Jean Péloquin et M. Gérard Desmarais chantèrent le "Crucifix" de Faure.

Le défunt a été inhumé dans le terrain de famille. Etaient présents aux funérailles, les religieux et élèves du collège, et les religieuses du couvent, ainsi que leurs étudiantes.

L'église était bien remplie de fidèles qui estimaient le défunt. Mgr l'évêque en a été bien touché.

Le défunt était très pieux. Tous les dimanches, on le voyait dans le banc de famille assister à la grand'messe paroissiale. Dans l'après-midi, il ne manquait pas de faire sa visite au Saint-Sacrement, et de parcourir lentement les stations du Chemin de la croix. Il lui arrivait souvent de mettre des aumônes dans le tronc des pauvres. Tous les soirs, il prolongeait sa prière auprès de son lit, jusqu'à ce point que ses petits-fils, Guy et Claude, lui disaient: "Grand-père, il y a déjà une heure que vous priez; couchez-vous donc."

Vraiment, M. Louis-Napoléon Dansereau avait une foi très vive, et il laisse à sa famille éplorée et à toute la paroisse, un bel exemple de travail, de charité et d'édification. Il a reçu beaucoup de témoignages de sympathies.

Sa charité était proverbiale; il s'appliquait à la pratiquer sans cesse; il aimait à travailler à son métier de menuisier, même jusqu'à la veille de sa mort. Que de grands services il a rendus à tous ses concitoyens! On peut affirmer en toute sincérité, qu'il n'était pas exigeant. Aussi, il avait une grande humilité: son travail dans l'atelier lui faisait passer chaque jour de longues heures dans le silence. En un mot, il a passé sa vie en semant le bien et en se montrant toujours parfait chrétien.

Amable DORVAL, ptre curé,
Verchères, Qué.

Sainte-Anne-des-Chênes

Malgré la mauvaise température du dimanche 21 janvier, un bon nombre de paroissiens et d'amis se réunirent à la salle paroissiale pour notre dernière partie de cartes sous la présidence des Dames de Ste Anne. Aux 41 tables, les quinze parties de whist furent jouées avec entrain. Nous étions encouragés par les jolis prix qui nous étaient réservés. Il y eut ensuite le tirage de magnifiques articles donnés par le R.P. Curé, les Révérendes Soeurs et les dames. Ces prix ont fait bien plaisir aux heureux gagnants. Vint ensuite un délicieux goûter, puis le tirage du linoléum gagné par Mme J.-L. Trudeau, 260, rue Dumoulin, St-Boniface. Le numéro du billet gagnant était 2557. Les recettes de la soirée furent de $195.25.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué au succès de ces réunions de famille: entre autres, les organisatrices, les vendeuses de billets, les généreuses donatrices, etc. Merci également à notre dévouée présidente, Mme J. W. Finigan qui sait si bien remplir son rôle; elle mérite vraiment nos sincères félicitations, ainsi que notre trésorière, Mme Mastai Duguay.

Visite

Le jeune Lucien Tétreault qui est entré comme volontaire dans l'armée canadienne, est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Olivier Tétreault.

Convocation de la Coopérative

Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale de la Coopérative de Sainte-Anne-des-Chênes, Limitée, qui se tiendra à Sainte-Anne, Man., le 13 février 1943, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle paroissiale.

But de l'assemblée: Approbation du rapport du vérificateur; bilan et comptes de la Compagnie, élection des officiers, etc.

Réunion annuelle de la Caisse Populaire

La réunion annuelle de la Caisse Populaire a eu lieu le 29 courant à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Omer Tougas. Le secrétaire-trésorier, M. Edouard Magnan présenta le rapport des finances de la Caisse qui compte actuellement 248 membres. Le R.P. Curé expliqua certains règlements de la société. Parmi les membres qui adressèrent la parole, mentionnons MM. Désiré Magnan, Gilbert Brunet, Philias Maurice. Tous sont satisfaits des activités des différents comités et ont accepté le rapport de l'année 1942.

Les élections eurent lieu ensuite; en voici les résultats: directeurs, MM. Marius Magnan et David Pattyne, en remplacement de MM. Jean Perrin et Fortunat Magnan, sortant de charge; M. Féodore Tougas fut élu pour remplacer M. Ph. Maurice, sortant de charge. Mlle Flora Girard fut nommée comme surveillante. Vers la fin de la soirée, le R.P. Curé adressa quelques mots d'encouragement et de félicitations.

Baptême

Le 29 janvier, Marie-Rose-Elisabeth-Emma Barthelet. Parrain et marraine, M. Georges Barthelet et Mlle Rose Grouette.

Fannystelle

Liste de nos soldats enrôlés depuis 1940

Aimé Arnal, Laurent Arnal, (2 frères); Bill Becker, John Becker, Roy Becker, (3 frères); Charles Black, Paul Black, (2 frères); Louis Boisvert, Paul Boisvert, (2 frères); Bert Brown, Norman Calthorpe, Adélard Côté, Emile Côté, Jean Côté, Lucien Côté, (4 frères); Henri Cyrenne, Sam Fruck, Ted Fearon, Louis Guilbeault, Hector Guilbeault, Albert Guilbeault, (3 frères); Jack Hawkins, Jean Hamel, Martin Hamel, (2 frères); Walter Hollian, Robert Hill, Henri Morissette, Paul Morissette, Emile Régis, Paul-Arthur Régis, (2 frères), Johnny Schumski, Evald Wickstrum.

• • •

M. Laurent Arnal, dans l'armée canadienne, stationné à Victoria, C.B., est en visite chez sa mère pour une période de deux semaines.

• • •

MM. Camille et Charles-Auguste McKenzie, de Toronto, tous deux dans l'armée canadienne, sont venus passer deux jours chez M. et Mme Marcel Arnal.

• • •

Parmi nos soldats qui sont outre-mer, nous avons appris que Roy Becher est blessé et Emile Régis est porté disparu.

Letellier

Félicitations

Nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Vital Boissy (Ismeria Gariépy) dont le mariage a eu lieu à la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, le mercredi 3.

Une réception eut lieu en leur honneur chez M. Jos. Empson, à laquelle une nombreuse assistance prit part.

Une réception eut aussi lieu samedi soir pour fêter M. Boissy.

De nombreux cadeaux et une bourse leur furent présentés.

Coupons de rationnement

Les livrets de coupons de rationnement pour le sucre, le thé, le café et le beurre expireront bientôt; il faudra les renouveler. Cette fois ces livrets ne seront pas distribués par la poste; vous devrez les obtenir en vous adressant à Mme Woltman, au magasin Gailant, du 18 février au 5 mars.

Cinéma

La séance du cinéma du Bureau national du film a eu lieu vendredi dernier. L'assistance était assez nombreuse malgré la tempête qui sévissait. Le programme comprenait des vues très intéressantes sur la culture des betteraves à sucre, l'exposition de Québec, etc.

MM. Albany Gallant, Euclide Boiteau, Albert Breton, Stanley Fraser et Léon Bruyère participèrent à une discussion sur le rationnement des denrées, de l'essence, des pneus, et sur la culture des céréales.

Retraite fermée

MM. André Saurette et Robert Barnabé ont suivi une retraite fermée à la Maison Notre-Dame à St-Boniface la semaine dernière. Nous félicitons ces jeunes qui ont eu le courage de faire cette démarche, et nous souhaitons qu'ils aient des imitateurs.

Cours de tissage

Mesdames et mesdemoiselles, préparez-vous à l'avance pour être libres pour suivre le cours de tissage en mars prochain. Déjà une vingtaine de noms sont sur la liste. Il y a place pour un plus grand nombre, car ces cours seront donnés dans la sacristie, grâce à la bienveillance de M. le curé.

N.-D. de Lourdes

Décès

Mlle Anna Müller est décédée bien rapidement le mardi 2 février, fête de la Purification de la Sainte Vierge. Affaiblie par de longues années de maladie, ayant passé par les Sanatoriums de Ninette et de St-Vital, Mlle Müller fut terrassée dimanche par une attaque soudaine de méningite précédée seulement de légers symptômes, et deux jours après elle rendait son âme à Dieu.

A sa nombreuse famille si douloureusement éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

Le dimanche 31 janvier eut lieu l'élection d'un syndic paroissial en remplacement de M. Jean Comte, sortant de charge. M. Jean Durand a été élu. Nos félicitations à M. Durand et nos meilleurs remerciements à M. Jean Comte pour son excellent travail comme syndic pendant les 3 années écoulées.

• • •

Il y eut également une élection au Conseil de Village (Town Board). M. Alphonse Girouard a été élu à la place de M. Jean Durand, qui finissait son terme. Le Conseil est maintenant constitué de MM. Emile Daudet, Omer Gour, Alphonse Girouard.

• • •

Le lundi 25 janvier, la Caisse Populaire de Lourdes a tenu son assemblée générale annuelle, malgré un froid terrible et un temps très peu engageant. Nous avions le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous M. l'abbé A. Couture et M. Pierre Frossais, nouvel inspecteur des Caisses Populaires.

Après la lecture des différents rapports du Comité de surveillance, du Bureau des Directeurs, du Comité de Crédit et de celui du Gérant, eurent lieu les élections.

Ont été élus MM. Pierre Bosc, Joseph Deroche, Albert Augert et Auguste Comte. Les comités sont maintenant constitués comme suit:

Bureau des Directeurs: MM. Joseph Deroche, président, J.-B. Bazinet, vice-président, Léon Fouasse, Pierre Bosc, Mlle Elise Comte; Surveillance: MM. Jean Bérard, président, R.P. Ant. Champagne et A. Comte; Crédit: MM. Pierre Charrière, Jean Durand, Albert Augert.

La Caisse Populaire a fait en 1942 pour $15,546.55 de chiffres d'affaires, et $20,259.31 dans ses 23 mois d'existence. En 1942, elle a prêté $2,570.00 à 15 emprunteurs. Elle a donné un bonus de 2% sur les parts et 1% d'intérêt sur les dépôts d'épargne. Nous espérons que le nombre des emprunts augmentera en 1942 et permettra d'atteindre un pourcentage plus élevé.

M. l'abbé Couture sut nous encourager comme toujours de ses conseils pratiques, et M. Pierre Frossais fit une comparaison tout à l'avantage des Caisses Populaires entre celles-ci et les diverses organisations financières ou groupements politiques qui s'occupent des affaires publiques. Le R.P. Champagne remercia les visiteurs, les membres des différents comités de la Caisse de Lourdes et tous les assistants dont plusieurs avaient fait un effort héroïque pour être présents.

Somerset

PARTIE DE CARTES

Le jeudi soir 28 janvier, eut lieu la partie de cartes annuelle des fermiers. Comme les précédentes, malgré le froid et la neige, ce fut un véritable succès.

Gagnants des prix—"Tombola"

1er—Casserole, don de M. Alex. Perreault; gagnante: Viola Girouard.

2ème—Couverture, des dons en argent, gagnant: M. T. Weiss.

3ème—Sac de farine, du meunier, gagnante: Mlle Gemma Potvin.

4ème — Rôtissoire, anonyme; gagnant: J.-P. Lusignan.

5ème—Coq et poule, de L. Jubinville; gagnant: Maurice Moreau.

6ème—Tapisserie, de V. Wasse; gagnant: G. Boulique.

Prix d'entrée

1er—$5.00, Mme Yvonne Moreau.

2ème—$3.00, Mme Louis Thevenot.

Poupée, des dons en argent, Mme Armand Rheault.

Prix des cartes (des dons en argent)

1er prix des dames—Marmite, Laurette Lussier.

2ème prix—Pantoufles, Emma Fortier.

1er prix des hommes—Chemise, Louis Rémillard.

2ème prix—Bretelles et brillantine, M. Beaulieu.

Dons en argent—M. B. Langdridge, "Somerset News", $5.00; M. Ohlson, Crémerie, $2.00; M. Jos. Landreville, $1.00; Anonyme, $2.00; Privat Monchalin, $1.00; Fred Lusignan, "Boucher", $1.00; V. Wasse, $1.00; Télesphore Rheault, $1.90; Mme Charles Labossière, $3.00 ainsi que des fleurs.

Boîtes de surprises et goûter fournis par les fermiers.

CONCERT

Programme

Entrée—Piano par Mlle Estelle Boyer.

Comédie en un acte—"Love and Doughnuts". Personnages: René et Alain Jubinville, Cyrille Decosse et Mlle Léa Lafrenière.

Intermède — Chanson: "Rose O'Day". Mlles Angèle et Denise Desrosiers; au piano, Mlle Viola Girouard.

Comédie en un acte—"Le Sang vert", de M. A.-C. de La Lande. Personnages: M. et Mme Rogatien Poiron, V. Wasse et Roland Landry.

O Canada!

Grand et sincère merci à nos généreux donateurs et à tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée.

Il nous fait plaisir d'annoncer que le Cercle Dramatique est à monter la fameuse pièce, "Les Tartempions", comédie en 3 actes de M. A.-C. de La Lande, pour son concert annuel qui est fixé à la mi-carême. D'ailleurs, nous y reviendrons.

Saint-Claude

Décès de Mme Marc Guigueno

Le 26 janvier, après une très courte maladie, est décédée à l'âge de 70 ans, Mme Marc Guigueno. Son service eut lieu le 28. Malgré le froid et les mauvais chemins, l'église était trop petite pour contenir ceux qui voulurent rendre un dernier hommage à cette pionnière et bonne paroissienne.

Elle laisse dans le deuil, son époux, deux filles, Mme Polycarpe Dupasquier, au village, Eugénie, à la maison; quatre fils, Joseph et Félix, de St-Claude; Alphonse, en Ontario, et Ferdinand, de Winnipeg; une soeur, Mme Guillaume Philippot, de St-Claude, et 11 petits-enfants.

Outre sa famille, le décès de Mme Guigueno laisse particulièrement dans le deuil la colonie bretonne de St-Claude. Née en Bretagne, près de St-Brieux, Mme Guigueno faisait partie de cette phaalnge de jeunes et vigoureux bretons qui, vers l'année 1900, quittèrent la France, leur Bretagne, pour venir sur la terre de l'Ouest canadien, s'établir et fonder des foyers, afin d'aider à l'extension religieuse et française.

QUEBEC.—Le "Massachusetts State College", d'Amherst, décernera au premier ministre de la province de Québec, M. Godbout, un doctorat honorifique.

AVIS

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine la publication de l'article de M. Paul Prince qui parait habituellement dans cette page sous la rubrique "Les encycliques sociales".

St-Eustache

Mariage

Le mardi 2 février, jour de la Fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, M. l'abbé Gervais, notre vicaire, bénissait l'union d'Orius Alarie avec Cécile Picard. Le marié est le fils de M. Alfred Alarie et de Virginie Perreault, d'Elie, et la mariée, fille de M. Adjutor Picard et de Marie Houde. Les deux pères accompagnaient leur enfant à l'autel. Durant la grand'messe qui suivit le mariage proprement dit, un magnifique programme de chant fut exécuté par des membres de notre chorale paroissiale aidés de membres de la famille Picard.

Examens de catéchisme

M. le vicaire faisait subir dernièrement à tous les élèves de l'école du village un examen spécial de catéchisme. Voici les noms de ceux et celles qui se sont particulièrement distingués dans ce concours:

Grade X—Irène Ménard.
Grade IX—Aurore Beaudry.
Grade VIII—Marie-Paule Lachance.
Grade VII—Louise Ménard.
Grade VI — Valérie Picard, Blanche Préfontaine.
Grade V—Simone Beaudin, Elda Hamelin, Paul Senécal, Amanda Beaudin.
Grade IV — Marie-Claire Rivard, Pauline Lachance, Lionel Ménard, Jeannette Picard.
Grade III — Gladys Timony, Jean Winsell, Florence Hogue, Marcel Beaudin.
Grade II—Moïse Ménard, Estelle Lachance, Rose Timony, Gustave Beaudin.
Grade I—René Beaudin, Roger Guay, Maurice Beaudin, Henri Grégoire.
Cours préparatoire—Léa Pagé, Yvonne St-Cyr, Stella St-Cyr, Jeannette Laramée.

Médailles dans les écoles

ECOLE DU VILLAGE

Catéchisme

Cours préparatoire—Anita Lécuyer.
Grade I—Emile Lachance.
Grade II—Florence Beaudin.
Grade III—Clémence Lachance.
Grade IV—Pauline Lachance.
Grade V—Amanda Beaudin.
Grade VI—Blanche Préfontaine.
Grades VII et VIII — Lucille Gervais.

Français

Cours préparatoire — Valérie Allarie.
Grade I—Anita Lachance.
Grade II—Gustave Beaudin.
Grade III—Florence Hogue.
Grade IV—Claudette Hogue.
Grade V—Henri Lécuyer.
Grade VI—Valérie Picard.
Grades VII et VIII—Louise Ménard.

ECOLE CHABOT

Catéchisme

Grade I—Elmire Picard.
Grade II—Berthe Girard, Dorice Picard.
Grade III — Lévi Girard, Luc Senécal.
Grade IV—Germaine Girard.
Grade V — Germaine Girard, Bruno Chabot.
Grade VI — André Carignan, Estelle Picard.
Grade VIII—Lorraine Picard.

Français

Grade III—Lévi Girard.
Grade IV—Germain Girard.
Grade V—Germaine Girard.
Grade VI — André Carignan, Estelle Picard.

ECOLE BAIE-ST-PAUL-EST

Catéchisme — Noëlla Leclerc, Fernand Allard.
Français—Noëlla Leclerc, Ilène Desrochers.

Transcona

Tableau d'honneur

Grade X — Annie Mihalchuk, Geo. Mihalchuk.
Grade IX—Mary Ziegler, Dora Pelland, Pauline Carrière.
Grade VIII — Léo Bourgouin, Patricia Costello, Yvette Lambert.
Grade VII — Béatrice Audette, Thérèse Boisvert, Julia De Baets.
Grade VI — Hélène Lambert, Marie-Anne Lamoureux, Théodore Emard.
Grade V—Roland Dumontier, Herbert Jetté, Denis Bourgouin.
Grade IV—Linda Trudel, Thérèse Martin, Roger Jacob.
Grade III — Lorraine Bazinet, Yolande Lambert, Patricia Lapointe.
Grade II—Alex. Mihalchuk, Lilianne Martin, Doreen Audette.
Grade I — Diane Sicotte, Geo. Jetté, Wilfrid Martin.
Préparatoire français—Richard Grégoire, Gilbert Savoie, Huguette Gauthier.
Préparatoire anglais—Anthony Yuskin, Yvonne Lécuyer, Alma Candlive.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

PURIFICATION

A l'occasion de la Chandeleur, il y a eu bénédiction des cierges à la messe de 11 heures, suivie d'une messe pontificale.

CAISSE POPULAIRE

Mardi de cette semaine a lieu la réunion annuelle des membres de la Caisse Populaire de St-Boniface dans la salle du sous-sol de l'Académie Provencher. Les membres et autres intéressés sont vivement invités à assister à cette importante réunion.

COMMUNIONS

On compte qu'il y a eu environ 73,000 communions à la cathédrale durant l'année 1942.

ASSEMBLEE IMPORTANTE

Il y aura dimanche prochain le 14 février, à 2 h. 30 de l'après-midi, une assemblée importante des paroissiens qui résident au sud de la paroisse (sud de la rue Marion), au numéro 491, chemin Ste-Marie. Il s'agit de prendre une décision définitive et de s'organiser en desserte de la cathédrale. Comme nous l'avons signalé, cette initiative a été prise par M. le curé de la Cathédrale il y a déjà plusieurs semaines afin de trouver une solution au problème de la desserte de cette partie de la population qui demeure assez loin de la cathédrale.

PARTIE DE CARTES

Mercredi de cette semaine a lieu la troisième partie de cartes organisée sous les auspices d'un groupe de dames et d'hommes de la paroisse. Comme on le sait, ces dames qui font partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, et ces messieurs, membres du Cercle Ouvrier, doivent donner cinq parties de cartes au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura mercredi programme musical, comme par le passé. Voici les noms des gagnants de la deuxième partie (3 février):

1er prix: M. Albert Marcoux.
2ème prix: Mme Paul Lavoie.
3ème prix: Mme J. Bransfield.
4ème prix: Mme S. Paul.

Prix des 5 mains

(1) M. Louis Lévêque; (2) Mme Paul Lavoie; (3) Mme S. Paul; (4) Mme S. Paul.

"Pool"

Mme Armand Chénier, Mme L.-S. Collin, M. l'abbé E. Lavoie.

Prix d'entrée

Mme Aurore Manaigre, M. F. Beaulieu.

Les artistes des deux premières parties ont été:

Mlle Cécile Le Nabat. Au piano, Mlle Lorraine Gevaert.

MM. Pierre Léger et G. Desrosiers. Au piano, Mlle Liliane Pelletier.

Les artistes de cette semaine seront Bernice Bransfield, Florence Asselin et Yvette Dupuis.

Appel en faveur du travail de la Croix-Rouge

Mme Baxter, en charge d'un comité de travail de la Croix-Rouge, fait un appel à toutes les dames et demoiselles, qui l'an dernier se sont montrées si dévouées, de bien vouloir lui continuer leur aide. Elle demande aussi à toutes les dames ou jeunes filles qui peuvent disposer de quelques heures de se joindre aux ouvrières de l'an dernier.

Nous avons tous un parent ou un ami combattant au front; c'est pour eux que nous travaillons.

Il est peu de personnes si occupées qu'elles ne puissent dans la période d'un mois tricoter ou coudre un petit morceau: soit ourler un mouchoir ou des serviettes, tricoter une paire de bas, de mitaines ou un casque. Ces "peu" réunis forment un tout très utile et digne d'être offert à nos militaires.

Mme Baxter, 275, rue Dumoulin, St-Boniface, sera chez elle tous les mercredi après-midi et s'occupera de distribuer le travail à celles qui désirent se dévouer pour la Croix-Rouge. Elle recevra également les travaux lorsqu'ils seront terminés.

Les ouvrières des années dernières auxquelles Mme Baxter tient à exprimer ses remerciements et au dévouement desquelles elle veut rendre hommage sont: Mmes C.-M. Boswell, J.-H. Baudry, E. Brown, H. Bédard, T. Beaulieu, N. Bernier, R. Blanchette, J. Baxter, E. Bodz, E. Couture, A. Delorme, E.-R. Gagnon, J.-A. Hardy, G. La Rivière, T. Lévêque, J. Masson, G. Provost, E. Paul, N. Suarez, P.-A. Talbot, J. Coupal, J. Dumouchel, H. Guyot, H. Lacerte, P. L'Heureux, J. Lavery, G. Masson, J.-J. Préfontaine, M. E. Ritchie, J. Schimnowski, J. Toussaint, M. Ediger, J. Daignault, E. Lévêque, Louis-C. La Rivière, F. Patry, A. La Bossière, L. Rez, F. Walsh et Mlles G. Baxter, A. Grégoire, C. Suarez.

Petites Notes

Nous regrettons d'apprendre la maladie du commissaire J.-A. Thomas, de la gendarmerie à cheval du Canada. Il est à l'hôpital "Deer Lodge", depuis deux semaines.

* * *

Mme Joseph Blais et sa nièce, Carmen Guillemette, de Attlebro, Mass., E.-U., sont actuellement en visite chez la mère de Mme Blais, Mme Elisabeth Fournier, et chez Mme Adjutor Hogue, de la rue Dubuc, Norwood.

* * *

Mme Ovide Mousseau et son jeune fils, Denis, de Montréal, sont en visite chez les parents de Mme Mousseau, M. et Mme Philéas Johnson, 935, rue Dugas.

* * *

Mme John Caswell Davis est de retour d'un voyage à Halifax où elle a été l'invitée de sa fille, Mme Pratt, et de son gendre, le sous-lieutenant Charles Alfred Pratt, de la marine canadienne.

* * *

Alcide Tétreault, de la marine canadienne, est retourné à son poste après avoir passé un congé chez ses parents, M. et Mme Alex. Tétreault, 156, rue Bertrand.

* * *

Mme J. Caswell Davis est revenue le 2 février d'un voyage à Halifax, Montréal et Toronto, où elle a rendu visite à sa fille, Mme C. A. Pratt, et à son fils, M. Edward Davis.

CALGARY—On a annoncé que la filiale de la Compagnie Ford à Calgary, suspend ses opérations jusqu'après la guerre. Cette usine sera probablemnet affectée à l'Armée ou à l'Aviation.

Revenu de 38 millions en Colombie canadienne

VICTORIA—Le revenu provincial de la Colombie britannique, pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1942, se chiffre par $38,863,546. C'est le revenu le plus élevé encore enregistré dans l'histoire de cette province. Il dépasse de $2,509,609 celui de l'an dernier.



Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Whistling in Dixie	I
Eyes in the Night	I
You Were Never Lovelier	II
The Crystal Ball	II
Fighting Devil Dogs	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Le Révérend Père Champagne C.R.I.C. à la Société Historique

Dimanche soir, le 7 février, a eu lieu à l'Institut Collégial St-Joseph, la première des conférences d'hiver de la Société Historique. Le conférencier était le R. P. A. Champagne, C.R.I.C., curé de Notre-Dame de Lourdes. Le conférencier avait choisi comme sujet, "La région de la Montagne Pembina".

Le Père Champagne situe d'abord la région de la Montagne de Pembina depuis St-Alphonse et Bruxelles à l'ouest jusqu'à Grand Forks au sud-est. Il décrit ensuite le sol: couche d'ardoise, puis des plissements, couverts plus tard de couches terrestres, puis la forêt qui couvre la "Montagne". Cette dernière était entourée de marais et de plaines couvertes d'eau. On retrace ensuite l'existence des animaux préhistoriques. Le mot "Pembina" vient de deux mots Sauteux qui signifient fruit d'été. La rivière Pembina prend naissance dans la Montagne à la Tortue. Il y a la rivière Cyprès, la rivière des Ilets de Bois qui est devenue la Boyne et plus loin, la rivière Morris. On y trouve aussi le lac du Cygne et celui du Pélican. Le climat est sec, bien qu'il ait été plus humide autrefois, à cause des eaux environnantes. Les essences d'arbres sont le tremble, le bouleau, l'érable du Manitoba (surtout le long des rivières), les frênes, les chênes, mais pas de conifères. Le sol de la "Montagne" est très riche. Il est bien égoutté, généralement mélangé d'un peu de gravier. On y trouve du gaz naturel, ce qui peut signifier la présence d'huile. La flore est variée. Les lys rouges, les sabots de la vierge, les colombines, anémones, le bouton d'or. La faune y était variée: les cerfs, chevreuils, l'orignal, l'ours noir, le loup de forêt et le loup de plaine, le castor et le rat musqué. Ce dernier est revenu depuis quelques années. Il est le fruit de l'élevage, et il semble revenu pour de bon. Le bison a aussi vécu dans la région, surtout dans les marécages où on a retrouvé leurs carcasses, à Bruxelles et aux environs.

La région était habitée par plusieurs tribus. On trouve encore des vestiges de leur passage. Au temps de Henry, les Cris et les Assiniboines venaient y chasser, surtout dans la région du lac Pélican (Ninette). Les Sioux sont venus les y attaquer. Les Blancs y vinrent de bonne heure. Les compagnies de fourrure y établirent des postes. Vers 1785 les traiteurs y pénétrèrent. Henry y passa fréquemment, visitant les postes de traite de la Compagnie du Nord-Ouest. Henry était alors stationné à Pembina. Le conférencier raconte comment Henry se servit des "branches" et comment la célèbre charrette de la Rivière Rouge fit son apparition. Les anciens sentiers des charrettes ont servi durant de longues années, après l'arrivée des premiers colons.

En 1870, après l'entrée du Manitoba dans la Confédération, la "Montagne" fut arpentée en 1872. En 1878, le Pacifique construisit son premier chemin de fer de Pembina à St-Boniface. Le pays fut vite inondé de travailleurs et de colons. Il fallait desservir ces travailleurs et fonder des paroisses. L'abbé Benoit, de son côté, rêvait de fonder une colonie au Canada. Il était devenu religieux dans la Congrégation des Chanoines Réguliers. Le clergé était alors persécuté en France. Dom Benoit avait été le condisciple de Monseigneur Paquet, à Rome. La nouvelle communauté connaissait déjà le clergé canadien par de visites fréquentes de prêtres en voyage.

Dom Benoit rêvait de venir au Canada pour y établir la vie monastique. Il voulait sauver la vocation des jeunes religieux en les exemptant du service militaire. Puis il espérait amener des familles pour y conserver la foi ancestrale dans un pays nouveau.

En 1890 il faisait un voyage d'exploration. Il visita l'Ouest canadien. Il décida, sur le conseil de l'abbé Bietsche, alors curé de St-Léon, de s'établir à ce qui est aujourd'hui Lourdes.

Le Père Champagne, après avoir dit les débuts des paroisses ou dessertes des environs, décrit en quelques mots comment Dom Benoit arriva en 1891 avec ses premiers colons. Le Père conférencier n'a fait qu'ébaucher cette partie de sa causerie. En terminant, il a dit toute la joie et la force spirituelle que lui avaient causé ces études historiques.

M. l'abbé D'Eschambault, qui présidait, a présenté l'orateur et l'a remercié. M. le président a dit combien il avait été impressionné du travail du conférencier, de cette forte synthèse présentée par le P. Champagne et de la somme de travail que cela avait dû occasionner.

Au début de la soirée, Mlles Smith et Toussaint ont exécuté un duo au piano et durant l'intermède entre les deux parties de la causerie, M. Eugène Ragot, de Lourdes, a rendu deux jolies chansons.

Première séance de la Société historique

Le dimanche 21 février, à 8 h. 15 p.m., aura lieu la seconde des soirées de la Société Historique durant la saison nouvelle. M. Guillaume Charette en sera le conférencier. M. Charette parlera du "frêtage", c'est-à-dire du transport des marchandises de traite par les voyageurs et leurs associés. On connaît la compétence de M. Charette en cette matière, et les auditeurs sont certains d'y entendre une causerie extrêmement intéressante. Le public est largement invité.

A l'école Provencher

Par G. AUDET et G. LAVOIE

Le comité de propagande de la bonne lecture continue son travail. On achète des livres français non seulement pour les lire soi-même, mais pour en faire des cadeaux.

La vente des livres s'est élevée cette semaine à $9.00: $1.70 au Grade III, classe No 12; $2.00 aux Grades III et IV, classe No 11; $2.25 au Grade IV, classe no 14; $1.50 au Grade V, classe No 16 et $1.55 au Grade VI, classe No 19.

* * *

Le nombre de copies de **La Liberté et le Patriote** vendues à l'école augmente toujours. Nous sommes maintenant rendus à 40 numéros par semaine. La vente de ce journal se fait surtout dans nos grades VI, VII et VIII. Nous espérons que ce bon mouvement se répandra dans toute l'école.

* * *

Les élèves du grade IV ont vu, au moyen du cinéma, les lieux où le café est cultivé et les différentes étapes par lesquelles il passe avant d'être servi sur la table.

Vingt minutes passées avec les cultivateurs d'oranges dans le "Three Ring Orange Groves" donnaient à ces mêmes élèves des idées bien claires de l'attention qu'un verger d'oranges doit recevoir afin de produire ces fruits délicieux.

* * *

La compétition de tir "I.O.D.E." eut lieu la semaine dernière. Un total de 239 points sur 250 fut remporté par le groupe. Nicholas Susick tira un 50 sur 50, le seul avec un résultat parfait.

* * *

Une deuxième série de hockey commença la semaine dernière. Les "Canadiens" sont maintenant à la tête du groupe.

* * *

Les grades V et VI s'engagent maintenant dans des travaux manuels avancés dans le bois. Ils se rendent dans la boutique de l'école chaque vendredi après-midi. Le progrès qu'ils font sous la direction du Rév. Frère Ulric Beaulieu est vraiment remarquable.

* * *

Tous les jours, à 12 h. 30, à l'église, M. l'abbé Palmer enseigne aux petits enfants de choeur comment servir aux différents offices de l'autel. Ils apprennent à servir à la messe, aux funérailles, aux mariages et à la bénédiction du Saint-Sacrement. Le samedi est réservé à ceux qui doivent servir la grand'messe.

M. Palmer encourage tous ceux qui ne savent pas servir à se rendre à ces instructions. Dans le moment, plus que la moitié des enfants de choeur connaissent presque toutes leurs cérémonies.

* * *

Dans la ligue de quilles, les "Seniors", sous le capitaine Senez, ont gagné la première série. Ils ont cédé leur place dans la deuxième série aux "Exports", sous le capitaine Mousseau. Vendredi, ces équipes combattront pour la "Coupe Wynant".

Décès

Mme JEAN BELISLE

Le lundi 1er février, s'éteignait paisiblement à l'Hospice Taché Mme Jean Bélisle (née Délia Lamoureux). Sa demi cécité ne diminuait en rien sa bonne humeur. Ceux qui l'ont connue se rappelleront toujours son beau sourire; femme vaillante et généreuse, elle accepta avec beaucoup de résignation toutes les infirmités et les souffrances de ses 89 ans. Elle faisait partie de la Congrégation des dames de Ste Anne et du Tiers Ordre de St-François. Elle laisse dans le deuil, deux filles, Mme Wilfrid Plante, de St-Boniface, et Mme Joseph Leclaire, de St-Norbert; trois fils, Albert, de Fargo, Joseph, de Lebret et Léon, de Broken Head; une soeur, Mme Charles Vouriot, de St-Boniface; un frère, Joseph, de Drummondville, P.Q., ainsi que 73 petits-enfants et arrière-petits-enfants. La défunte était la grand'mère des Rév. Soeurs Marie-Philomène et Marie du St-Sacrement, des Chanoinesses des Cinq Plaies.

Le service a été chanté le 4 février à 9 heures à la cathédrale de St-Boniface, par M. le curé E. Lavoie.

Les porteurs furent ses petits-fils: Norbert Plante, Charles Davis, Jean Bélisle et un petit neveu, Joseph Boux.

La quête fut faite par les dames de Ste Anne. Les paroisses de St-Pierre, St-Joseph, Letellier, St-Norbert, La Salle, Winnipeg et St-Boniface étaient représentées par un grand nombre de parents et d'amis de la défunte.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial.

Les nombreux amis de la famille lui offrent l'expression de leurs condoléances.

(Communiqué).

* * *

M. ALFRED GOULET

M. Alfred Goulet, de 147, rue Notre-Dame, est décédé à l'hôpital de St-Boniface, le lundi 1er février, à l'âge de 83 ans. Il appartenait à l'une des familles les plus estimées et les plus anciennes de St-Boniface; un de ses ancêtres, Louis Goulet, accompagna La Vérendrye dans ses découvertes de l'Ouest.

M. Goulet, fils de M. Elzéar Goulet, qui fut membre de la Cour Martiale et lieutenant-général des troupes du Fort Garry sous le gouvernement provisoire, naquit à St-Boniface en 1860; il fit ses études dans cette ville. Pendant plusieurs années il fut à l'emploi du Bureau des Terres.

Le défunt était le neveu de feu l'honorable Maxime Goulet, un ancien ministre de l'Agriculture.

Lui survivent, deux fils; Jules, dans les forces armées, et Alexis, de St-Boniface; 2 frères, Roger, de Montréal, ancien inspecteur des écoles publiques bilingues du Manitoba, et Albert, de North-West Angle, Ont; une nièce, Soeur Goulet, des Soeurs Grises, à Saskatoon.

Le service a été chanté à la cathédrale de St-Boniface, le mercredi 3 février, à 9 h. 30, avec inhumation dans le cimetière paroissial.

Dates des prochaines retraites

Du 12 au 16 février: Filles anglaises. Prédicateur: R. P. L. Lafrenière, O.M.I. (Plusieurs élèves anglaises de l'Institut.)

Du 16 au 20 février: Jeunes mariées (femmes). Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 22 au 26 février: Hommes et jeunes gens. Prédicateur: R. P. F. Faure, S.J.

Du 26 février au 1er mars: Elèves de l'Institut St-Joseph. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

NOTES: 1. Ces retraites commencent à 7 h. 30 du soir, le premier jour, et finissent le matin du dernier, vers 8 heures.

2. Une offrande de $3.00 pour les femmes ou filles, et de $3.50 pour les hommes et jeunes gens est reçue avec reconnaissance.

3. Aux dates fixées pour certaines paroisses, des personnes d'ailleurs sont bienvenues; mais les places seront d'abord disponibles pour les gens des paroisses indiquées.

Téléphone 201 422.
680, rue Collège, St-Boniface.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS PUBLIC

Le Conseil de la Cité de Saint-Boniface prie instamment tous ses citoyens de répondre généreusement à l'appel pressant qui leur est fait à l'heure actuelle par le Comité canadien de l'Aide à la Russie, pour des fonds, des vêtements et du linge de lit en faveur de nos alliés russes.

Par son héroïque et superbe résistance à l'invasion des cruels nazis, et surtout par les affreuses pertes de vie et les indicibles souffrances qu'il éprouve depuis deux ans, le peuple russe a non seulement mérité notre admiration mais bien plus encore notre compassion et tout le secours matériel que nous sommes capables de lui fournir.

Les deux postes de pompiers de la cité ont été désignés comme entrepôts pour recevoir vos dons. Vous pourrez aussi les faire passer par l'entremise des Dames de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises ou par la Société des Canadiennes françaises du Manitoba.

Saint-Boniface n'a jamais failli jusqu'ici quand il s'agissait d'une bonne oeuvre. Surpassons-nous cette fois-ci; la cause le mérite.

GEORGE MacLEAN,
maire.

Prise d'habit chez les Soeurs Grises

Vendredi dernier, le 5 février, Mgr Jubinville, V.G. présidait une cérémonie de prise d'habit, à la Maison Provinciale des Soeurs Grises. Le R.P. Amédée, de la Trappe de St-Norbert, y donna le sermon de circonstance. Commentant cette parole du prophète Malachie: "Et soudain viendra dans son temple le Dominateur que vous cherchez, l'ange de l'alliance que vous désirez" le prédicateur fit voir que ce Dominateur, c'est Jésus Christ lui-même, le Chef du corps mystique dont tous les chrétiens sont les membres. Or, les âmes consacrées ne sont-elles pas, pour ainsi dire, les artères de ce corps, qui vont puiser au centre, au coeur même, la plénitude de la vie spirituelle qu'elles iront ensuite répandre jusqu'aux extrémités des autres membres du même corps? Elles devront donc en rayonner la chaleur et la fécondité par des oeuvres d'apostolat et de charité comme par des exemples de vertus et de sainteté que la fidélité religieuse leur fera accomplir. Aussi, "l'ange de l'alliance que vous désirez", c'est encore Jésus Christ qui a pris possession déjà des âmes, par le baptême, sans doute, mais qui veut y exercer une plus complète domination par l'acceptation volontaire et la pratique généreuse des conseils évangéliques. Telle sera la conduite que les nouvelles Novices de ce jour devront suivre, pour devenir, par la profession religieuse, les servantes et les sujets dévoués et fidèles de ce Divin Dominateur de toute leur vie.

Ont revêtu le saint habit, Soeur Dolorès Lussier, de Mariapolis, et Soeur Germaine Beaudry, de South Junction.

Assistaient au choeur Mgr A. Thériault, P.D., le R.P. Piché, O.M.I., supérieur du Juniorat, et les abbés D. Beauregard, H. Bernard, L. Primeau, L.-A. Fortin, aumônier du noviciat, et J.-C. Massicotte.

L'après midi de ce même jour, trois nouvelles postulantes ont fait leur entrée chez les Soeurs Grises: Mlles Jeanne Audette, de St-Pierre; Marie-Ange Gratton, de Ste-Agathe et Thérèse Desjardins, de Ste-Amélie.

Communiqué.

Impressionnante cérémonie de promesse scoute

Dimanche après-midi, le 7 février, se déroulait à la Maison Notre-Dame, la cérémonie de la promesse scoute. Un bon nombre de parents et d'amis y assistaient.

L'événement débuta par une veillée d'armes qui eut lieu samedi soir. Autrefois, les Chevaliers passaient ainsi une veillée en prières avant de s'engager par une promesse à servir Dieu et le prochain.

Les Scouts se réunirent dimanche matin pour entendre la Sainte Messe et recevoir la Sainte Communion. Un déjeuner leur fut ensuite servi.

A 4 heures de l'après-midi eut lieu la cérémonie de la promesse. Le curé de la cathédrale, M. l'abbé E. Lavoie, fit une courte allocution aux Scouts, dans laquelle il leur expliqua leurs devoirs. Après avoir répondu à l'interrogatoire du chef de troupe, le novice recevait la bénédiction de M. l'aumônier, M. l'abbé A. Couture; puis tenant de sa main gauche la hampe du drapeau de la troupe et saluant de sa main droite, il fit la promesse: sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux, Dieu, l'Eglise, le Roi et le Canada, à aider mon prochain en toutes circonstances et à observer la loi scoute.

Ayant reçu du chef le cordon bleu et la croix de chapeau il se rendit à son chef de patrouille; celui-ci lui remit le noeud d'épaule qui le faisait membre de la troupe.

La même cérémonie se répéta pour les nouveaux scouts dont les noms suivent: Joseph Dauphinais, Alexandre Fortin, Eugène Raimbault, Gérard Devigne, Roger Mondor, Louis Préfontaine, Armand Berthelette, Léo Désilets et Emile Ste-Marie.

Après le salut du Saint-Sacrement, on se rendit au local scout où un programme récréatif nous attendait.

Fernand LANTHIER,
Scoutmestre.

Mort de la mère du ministre Macdonald

PORT-HOOD, Nouvelle-Ecosse—Mme Veronica Macdonald, mère du ministre de la Marine du Canada, M. Angus L. Macdonald, est morte à sa demeure à Port-Hood, vendredi dernier. Elle était âgée de 89 ans.

Sept fils et une fille lui survivent. M. Macdonald était au chevet de sa mère.

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE

LA LIBERTE
Fondé en 1913.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910.
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LTD.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, ave McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adressez les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adressez: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE.

'Preposterous Falsehoods'

Le **Prince Albert Herald** a publié un article intitulé "Preposterous Falsehoods" d'un correspondant d'occasion, un certain Dyson Carter. L'auteur bâtit toute une thèse autour d'un communiqué du 5 janvier relatant la nouvelle que le métropolite Serge, de Moscou, aurait donné 100,000 roubles à un fonds destiné à la construction d'une division de tanks; la division devait porter le nom de Donskoy, un saint de l'Eglise. Staline aurait offert ses bons souhaits et ses remerciements "au clergé et aux fidèles". L'auteur s'appuie sur cet article de propagande pour affirmer que la religion et les prêtres ne sont pas persécutés, n'ont pas été persécutés en Russie, et que les accusations à l'effet que le communisme est une doctrine militante en faveur de l'athéisme sont fausses; ce sont des calomnies indignes des chrétiens. Et il ajoute: "Tout ce que le gouvernement soviétique a fait, il a séparé l'Eglise de l'Etat. La vérité est que la religion n'est pas persécutée en Russie. L'armée rouge, le gouvernement soviétique et leur leader Staline sont les défenseurs de la foi religieuse contre l'hitlérisme barbare aux yeux des fidèles russes..."

Nous avons assez cité de l'article pour juger les idées et les opinions de l'auteur dont il est question. Nous n'entreprendrons pas de faire une longue réfutation du communisme. Notre journal, depuis des années, a donné éloquemment la réplique à cette théorie formellement condamnée par l'Eglise. Nous citerons tout simplement quelques faits et quelques chiffres pour démontrer que l'article est vraiment "Preposterous Falsehoods".

Nous puisons dans la Documentation Catholique les statistiques suivantes relatives à la persécution religieuse en Russie. L'"East Information Bureau" assure que d'après des renseignements officiels, sur tout le territoire de l'U.R.S.S., pour l'année 1936, 4,680 églises, synagogues, mosquées et autres établissements de culte ont été fermés ou détruits. Plusieurs de ces églises avaient une grande valeur historique ou artistique. De la même source nous apprenons qu'au cours de 1936 les tribunaux "rouges" soviétiques ont condamné à mort 102 ecclésiastiques. Pas moins de 8,000 ecclésiastiques, religieux, moines, rabbins ou prédicateurs ont été emprisonnés... Ces statistiques, bien incomplètes, marquent le tragique bilan du communisme appliqué en Russie durant l'année 1936.

J. Ledit, dans **Relations**, cite quelques extraits d'un rapport très documenté sur la situation religieuse en Russie du professeur Timasheff, de l'Université de Fordham, à New-York. "Ainsi en 1938, la fête de Pâques fut marquée en Russie par l'annonce d'arrestations massives de personnalités religieuses. Parmi les prisonniers, il y eut un archevêque, un évêque, un ancien comte, six prêtres, six moines, deux religieuses, un ex-commerçant, un ex-kulak..." (tiré du **New York Times, 25 avril 1938.**)

Quant au métropolite Serge, c'est une créature de Staline. Un jour, il y a de cela quelques années, il fut insulté par ses propres fidèles qui le traitèrent de métropolite rouge...

En mai 1942, il restait encore cinquante-deux prêtres polonais dans les camps de concentration et les prisons de Russie. C'est une violation de l'entente russo-polonaise.

Sans doute, depuis le conflit russo-allemand, les communistes ont adopté certaines atténuations, pour ne pas trop choquer le monde allié, tout en gardant ferme le "programme maximum". Le comte Della Torre écrivait dans l'**Osservatore Romano** du 25 décembre 1937 que "le communisme est en marche vers un nouveau monde suspendu à une tout autre orbite de buts, de méthodes et de moeurs, essentiellement en conflit et en opposition avec le monde chrétien. Au dire de ses précurseurs, de ses maîtres et de ses chefs, le communisme croit et déclare que l'axe autour duquel il tourne et l'atmosphère qu'il respire sont l'athéisme..."

"Le communisme est par nature antireligieux", écrivait jadis Pie XI d'illustre mémoire. Et la mise en pratique de cette doctrine a prouvé d'une façon irrécusable cette assertion.

Ces quelques faits et bien d'autres que nous pourrions citer, démontrent la mauvaise foi ou l'ignorance de Dyson Carter. Sans doute, le directeur du journal précité a publié cet article, afin de mousser la campagne de recrutement de fonds pour aider le peuple russe. Mais nous ne prisons pas du tout une pareille méthode. Ce n'est pas en tronquant la vérité et en défigurant les faits que l'on incitera les gens intelligents et bien informés à donner plus généreusement. Que l'on vante et exalte l'héroïsme du peuple russe qui combat si vaillamment pour la défense de sa patrie, très bien; que l'on touche la corde sensible en décrivant les misères des populations russes victimes des horreurs de la plus terrible des guerres, très bien encore; mais venir nous affirmer par la plume d'un quelconque correspondant d'occasion que le communisme respecte la religion, qu'il en est le protecteur, le défenseur, c'est trop fort, quand on sait que ses adeptes s'efforcent depuis des années de faire disparaître en Russie tout signe de religion, tout édifice ou monument qui concrétise l'idée du surnaturel, de l'existence de Dieu. Ce sont de "Preposterous Falsehoods" que nous ne pouvons avaler, n'en déplaise à Dyson Carter et au directeur du **Prince Albert Herald.**

Joseph VALOIS, O.M.I.

Un exemple qu'il faut suivre

Organisation d'un comité pour la vente de livres français à l'Ecole Provencher. La diffusion de "La Liberté et le Patriote".

Nous avons trop souvent réclamé dans notre journal la création de bibliothèques scolaires dans nos centres français de l'Ouest, pour ne pas applaudir à l'heureuse initiative qui a été lancée à l'Ecole Provencher, il y a de cela à peine quelques semaines, et qui a déjà remporté de si consolants résultats.

Il est à souhaiter qu'à la lecture des quelques lignes qui vont suivre d'autres instituteurs voudront suivre l'exemple que vient de donner notre Académie masculine de St-Boniface.

Voici donc ce qui vient d'être fait à l'Ecole Provencher sous l'impulsion de Mlle Antoinette Baril, institutrice au 7e grade. Un comité composé de cinq élèves a été constitué pour la diffusion de livres français parmi les étudiants. Les petits propagandistes s'appliquent tout d'abord à faire connaître et aimer les livres écrits en notre langue. Ils se font les intermédiaires entre les élèves et les libraires pour l'achat et la distribution des volumes demandés.

En l'espace de quelques semaines ce groupe d'écoliers — il s'agit de garçons âgés de 12, 13 et 14 ans — a réussi à vendre un nombre considérable de livres français. On pourra lire le rapport détaillé de leurs activités dans la chronique de l'Ecole Provencher qui paraît en page de St-Boniface.

A la vente des livres français, le comité a ajouté, comme il convenait, un complément nécessaire: la diffusion de "La Liberté et le Patriote." Bien qu'il limite encore son action aux grades inférieurs, il parvient, dès que notre hebdomadaire est sorti de presse, à en écouler une cinquantaine de copies parmi les écoliers.

Notons en passant que les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph méritent sur ce point une mention spéciale pour leur zèle et leur intérêt envers le journal français. En effet, depuis deux ans elles réussissent à placer parmi leurs compagnes et dans les familles de la ville plus de cent numéros de "La Liberté et le Patriote".

Au Congrès de l'Association d'Education du Manitoba, tenu à St-Boniface l'été dernier, nos dirigeants ont déploré, avec raison, l'absence de bibliothèques scolaires françaises dans la plupart des centres. Les cercles paroissiaux ont été invités à prendre l'initiative d'un tel mouvement dans leur district. Que s'est-il fait pour donner suite à ce voeu?

La création de bibliothèques scolaires où nos écoliers peuvent se pourvoir de livres français adaptés à leur âge est d'une nécessité indiscutable dans nos écoles de l'Ouest. Comment nos jeunes pourraient-ils sans cela résister au courant d'anglicisation qui leur vient par la radio, les magazines populaires, les histoires illustrées, le cinéma et souvent par l'école elle-même?

On oublie parfois qu'il y a une différence notable entre la connaissance purement technique d'une langue et la mentalité qui en est comme l'expression. La première s'acquiert par l'étude de la grammaire, la seconde se forme par la lecture d'ouvrages et l'assimilation de la littérature propre au génie de cette langue.

Cette distinction n'a peut-être pas été assez bien comprise dans le passé. Menacés que nous étions de tout perdre, nous nous sommes d'abord appliqués à sauver l'essentiel. Le calme semble s'être quelque peu rétabli sur la situation scolaire dans notre province. Il est donc temps de songer à la perfectionner.

Inutiles auraient été nos sacrifices dans le domaine scolaire, s'il fallait qu'après leurs études terminées, nos jeunes mettent au rancart leurs livres français pour ne trouver d'intérêt que dans la littérature d'expression anglaise. A moins de vouloir fermer les yeux à la réalité, c'est bien là cependant le danger que court toute notre jeunesse écolière aujourd'hui. Elle quitte l'école avec des connaissances assez élémentaires en français, et qui demanderaient à être complétées. Elle se trouve immédiatement dans un milieu qui ne lui offre rien pour poursuivre l'étude de sa langue maternelle. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si elle ne réalise pas toujours les ambitions que l'on avait mises en elle, ou si elle s'anglicise, si elle se tient à l'écart de tout ce qui constitue notre vie intellectuelle et nationale. On déplore aussi l'indifférence des jeunes gens envers les conférences historiques et littéraires qui se donnent dans nos principaux centres. Pourquoi? Parce que durant leurs études on ne leur a pas appris à s'intéresser aux choses de l'esprit par la lecture.

La langue que parlent nos enfants des écoles publiques est souvent terne, imprécise et bourrée d'anglicismes. Le mot juste, l'expression propre sont choses inconnues. Le remède? C'est encore la lecture. Or, il est inutile de songer à vouloir donner à un jeune canadien de langue française, élevé dans l'Ouest, le goût de la lecture française, si on n'a pas commencé à la lui faire aimer dès sa jeunesse.

Il est possible qu'autrefois nos libraires n'aient pas été en mesure de fournir à nos écoliers des livres de lecture aussi bien faits et aussi attrayants que les livres anglais qu'on leur distribuait presque gratuitement. Cette lacune a été corrigée. L'Association d'Education tient à son secrétariat une collection complète de livres pour enfants dont elle a fait un choix judicieux. Elle sera heureuse de renseigner ceux qui voudront lui écrire à ce sujet.

L'initiative de l'école Provencher méritait d'être soulignée dans notre journal. Aura-t-elle des imitateurs dans nos autres écoles?

—L. L.

REFUGIE POLONAIS



Chaque soir, à 6 h. 15, le poste de Radio-Canada de Vancouver radiodiffuse les concerts du pianiste polonais Léon Pommers. Cet artiste n'est arrivé au Canada que depuis un an; il a reçu sa formation musicale à Varsovie. On voit également sur cette photo Mlle Helen Argue, de Saskatoon, organisatrice des concerts pour le poste CBR, de Vancouver. Elle fait partie du personnel de Radio-Canada depuis 1935.

Billet du mercredi

De Kretzschmar à Mergenthaler

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Le nom de Gustiva R. Kretzschmar, qui vient de mourir à Baltimore, dira peu de chose au lecteur. Même chez les imprimeurs, les journalistes, les écrivains, il ne suscitera guère d'intérêt. Kretzschmar fut pourtant l'un des coinventeurs de la linotype, qui révolutionna les arts graphiques et la presse. Il collabora longtemps avec Ottmar Mergenthaler, pour donner au monde cette merveilleuse machine, presque humaine dans ses gestes mécaniques et la perfection de son travail, qui permet en typographie une rapidité dont nos grands-pères n'osaient pas rêver. Au vrai la lino,—comme disent les gens du métier,—constitue l'invention la plus extraordinaire que connaisse l'imprimerie, depuis la découverte des caractères mobiles par Gutemberg, il y a quelque 500 ans. Avant la linotype, toute composition se faisait à la main, lettre par lettre, et coûtait fort cher. Une fois au point, la nouvelle machine permet à bon compte la multiplication des imprimés, particulièrement des livres, journaux et revues. L'utilisation pratique de la linotype remonte à peine à 1886. Si Mergenthaler en possède le principal crédit,—qui lui appartient d'ailleurs,—il bénéficia de l'aide et du talent d'autres hommes, dont Kretzschmar. La conception même de la lino, Mergenthaler la doit à un sténographe de Washington, James O. Clephane.

★

Il y a quelque soixante ans, les journaux même des grandes villes ne publiaient qu'à quatre ou huit pages. Le caractère ou le temps manquait pour que l'on donnât davantage. Il arriva cependant que Clephane, ancien secrétaire de Seward, durant la guerre civile, souffrait de ne voir rapidement transformées en pages imprimées, les notes sténographiques qu'il griffonnait dans les cours de justice. Il imagina mentalement une machine qui résoudrait le grand problème des imprimeurs de son temps, dans l'univers entier: pression sur un clavier, portant les lettres de l'alphabet, et moulage instantané de caractères de métal, dans l'ordre voulu par les textes. Du rêve à la réalisation, il devait s'écouler des années, se dépenser des millions. Clephane se trouva sur la voie de la réussite, le jour où il connut à Baltimore Mergenthaler, mécanicien allemand de 22 ans. Plusieurs hommes s'intéressèrent dès les débuts à son idée et secondèrent ses efforts, entre autres C. T. Moore, E .V. Murphy, Andrew Devine. A cette époque, Mergenthaler ignorait le premier mot de l'imprimerie. Né en 1854 à Hachtel, dans le Wurtemberg, il apprend d'abord le métier d'horloger à Bietigheim, vient aux Etats-Unis en 1872, trouve de l'emploi à l'établissement Hahl, de Washington, qui fabrique des dispositifs électriques et des instruments de précision. Inventeur-né, habile de ses doigts et d'esprit délié, jamais à court de ressources, l'idée qu'exprime Clephane lui plaît. Il cherche dès lors le principe d'une machine à composer.

★

Le succès vient, mais lentement. Les essais succèdent aux essais, les tentatives aux tentatives, les expériences aux expériences. Avec alternatives d'espoir et de découragement. Clephane ne perd jamais confiance. Il perd cependant, en même temps que ses associés et ses bailleurs de fonds, des milliers de dollars se multipliant par cent. Mergenthaler construit une machine en 1877, une autre en 1878, mais aucune ne donne satisfaction. Il en conçoit une, en 1883, qui répond ou presque à l'attente de tous, mais n'est pas d'utilisation pratique. Il a trouvé cependant le principe qu'il cherche, et il se remet à l'oeuvre, jusqu'en 1886, alors qu'il donne enfin la première lino convenable. De bonne heure, dans la matinée du 3 juillet 1886, Mergenthaler l'essaye dans les ateliers de la *New York Tribune*, premier journal à l'adopter. C'est le succès. Whitelaw Reid lui-même, rédacteur en chef de la *Tribune*, appelle linotype la nouvelle invention, que les journaux essayent de se procurer le plus tôt possible,—en tenant compte des lenteurs de la fabrication. Dès février 1888, quelque 60 linotypes fonctionnent dans les principaux journaux des Etats-Unis. Elles se multiplieront rapidement, jusque dans les coins les plus reculés de l'univers. Mergenthaler meurt en 1899. Agé à peine de 45 ans, il succombe à la tuberculose, contractée à la suite d'une pleurésie. Séparé depuis 1888 de ses premiers associés, il dirige alors son propre établissement de mécanique, mais sans se désintéresser de la linotype. Il s'occupe sans cesse de son perfectionnement, construit des machines pour le compte de la compagnie *Mergenthaler Linotype*, de Brooklyn. Contrairement à tant d'autres, Mergenthaler ne perd pas les bénéfices de son invention. Lui-même et ses héritiers, de 1888 à 1936, touchent en royautés la somme appréciable de $1,500.-000. Et cela continue sans doute.

L'ILLETTRE.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de janvier 1943. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le Bureau Technique Fournier, Procureurs de brevets d'invention, 934, rue Ste-Catherine est, Montréal).

Aimé Yvon, St-Judes, P.Q.: "Sémoir et épandeur d'engrais".

Damien Clément, de Montréal: "Dispositif de frein et de pédale de bicyclette".

Edmond Leblanc, de St-Léonard d'Aston: "Arracheuse de pommes de terre".

Ernest Tremblay, de Montréal: "Dispositif de Self-Suspension de lit".

Sarto Desnoyers, de Montréal: "Phospho-gluconate de fer".

E. Gagné, de Montréal: "Boîte à oeufs".

Les catholiques équatoriens sont mis en garde

QUITO, Equateur.—En mars prochain doit se tenir à Quito un congrès ouvrier équatorien, à la suggestion de Vincente Lombardo Toledana, chef travailliste mexicain. L'archevêque Carlos Maria de la Torre a envoyé une lettre circulaire aux organisations ouvrières catholiques pour leur conseiller de ne pas prendre part d'aucune façon à ce congrès.

S. Exc. Mgr Carlos Maria de La Torre a déclaré aux journalistes que les catholiques équatoriens n'ont rien à gagner d'une telle réunion ouvrière dirigée par un chef socialiste étranger qui s'efforce de préparer une révolution sociale dans toute l'Amérique espagnole.

DES ETUDIANTS OBLIGES DE REVETIR L'UNIFORME

VANCOUVER.—Près de 50 des 152 étudiants de l'université de la Colombie canadienne qui ont failli à leurs examens de Noël ont reçu leur avis de se présenter pour leur entraînement militaire obligatoire. Quelques autres ont eu la permission de continuer leurs études mais on s'attend à ce qu'une cinquantaine d'élèves soient appelés à l'entraînement.

La peine capitale

Par NOEL BERNIER

Février nous ramène les assises criminelles à Winnipeg. La cour voit passer devant elle tous les malheureux qui ont eu l'infortune de s'accrocher dans les mailles de la loi. Il n'y a cependant pas, cette fois-ci, d'offense capitale à soumettre aux jurés. Nous pouvons donc parler ici, sans objectivité trop immédiate, de ce qui fut l'un des plus pénibles scandales d'un long passé historique. Ce scandale, ce fut la facilité avec laquelle on imposait jadis la peine de mort.

Nonobstant tout ce qu'on peut alléguer contre l'époque présente, il faut tout de même apercevoir les traits par lesquels notre état social a amélioré le passé.

★

Durant les premières années du 19ème siècle, en 1808 par exemple, on pouvait, en Angleterre, décréter la peine de mort pour plus de deux cents délits: on pendait les pickpockets, on pendait un homme qui volait une pièce de drap dans un magasin, on pendait le pauvre diable qui dérobait du poisson dans certains étangs, on pendait celui qui forgeait des effets de commerce. Les exécutions pour faux en écriture étaient plus nombreuses que les exécutions pour meurtre. C'est ainsi qu'on pendit des fournées de vingt délinquants et plus en une seule exécution massive—"batches of 20 or more being hanged in a row at one time."

Un homme dont il faut retenir le nom, sir Samuel Romilly, entreprit de s'attaquer à ce terrible état de choses. Il fut d'abord à peine écouté aux Communes; et ce que les Communes consentaient à faire était détruit par la Chambre des Lords. Le chef d'Etat qui comprit le mieux le voeu populaire en l'occurrence fut sir Robert Peel, ce premier ministre d'invariable bon sens: il fut le grand réformateur.

Tous les efforts de Romilly entre 1808 et 1811 eurent pour résultat l'abolition de la peine capitale contre les pickpockets et contre ceux qui volaient le linge qu'on faisait sécher dans les cours—"bleaching grounds". Un peu plus tard on supprima la pendaison pour les faussaires, mais on la conserva pour ceux qui avaient eu la maladresse de forger les billets de la Banque d'Angleterre.

Après Romilly, il faut nommer sir James MacKintosh: l'un et l'autre ils se firent les interprètes ardents d'une opinion publique de plus en plus réfractaire aux inhumanités qui trainaient dans le Code.

Souvent, c'est justice de le dire, les jurés, prévoyant la sentence qui s'en venait, refusaient de convaincre des coupables, qui pourtant eussent mérité un peu de prison. Tout cela mettait de la confusion dans l'administration des lois pénales.

En 1824, on supprima la sentence suprême pour une centaine de délits; et il fallut aller jusqu'à 1830 avant de pouvoir sortir toutes ces barbaries des législations existantes—si bien qu'en 1824 on pendit un homme qui avait volé une paire de chevaux.

Lorsque le gros du nettoyage fut accompli, MacKintosh laissa échapper cette exclamation "qu'il avait la sensation d'avoir vécu dans deux pays distincts et d'avoir connu deux peuples qui parlaient chacun un langage différent".

Walpole trace ces lignes dans son Histoire d'Angleterre: "Parmi les griefs qui formaient le sujet de remontrances et de plaintes, au dedans et au dehors du parlement, rien n'était plus anormal, plus infortuné, plus indéfendable que le code criminel qui déshonorait les statuts".

★

Quand on traite de cette question de la peine de mort telle qu'on l'a comprise jusqu'au début du siècle dernier, il importe de se rappeler que ce fut le vice non pas d'une nation particulière, mais le vice collectif de toute une civilisation retardataire. Il semble qu'il ait fallu l'organisation des Chambres populaires avant qu'on arrivât à peser dans une juste balance les éléments constitutifs de la criminalité. Pure coïncidence, diront quelques-uns. Peut-être. A coup sûr, la coïncidence prouve que le régime parlementaire et le progrès social peuvent aller de pair.

Dans ce qui précède, nous avons surtout parlé de l'Angleterre, parce que les institutions britanniques nous sont familières. Mais ce que nous savons des autres pays ressemble à ce qui se passait en Grande-Bretagne. En Savoie, le père de Joseph de Maistre, qui était juge, et fort honnête juge, envoya au gibet un homme qui avait volé trois cents francs—soixante piastres environ de notre monnaie d'avant 1914.

Tribune libre

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

Réponse à la critique sur une autre des belles histoires des pays d'en haut.

Lydden, Sask.,
le 31 janvier 1943.

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire l'article de Mme Demers-Lefebvre dans votre numéro du 27 janvier. Je ne peux pas comprendre qu'un programme comme "Un homme et son péché" qui, dans son genre est un chef-d'oeuvre, puisse provoquer la conception d'un article comme celui-là. Dans notre entourage nous avons des Canadiens français, Belges et Français, et je suis sûre que pas un ne voudrait se voir priver d'un tel programme. Après tout, pourquoi rougir d'employer un patois? Je suis Française, et il n'y a pas une province de France qui n'ait son patois; la Belgique également a le sien, pourquoi le Canada n'en aurait-il pas un? Surtout lorsqu'on nous dit que les événements racontés dans l'histoire mentionnée plus haut se passaient il y a bientôt cent ans.

J'espère bien que les protestations de quelques-uns ne nous priveront pas de "Séraphin" qui est bien plus intéressant que ne l'était "Balthazar", le surhomme avec ses phrases fleuries.

N'allez pas croire pour cela que nous ne soyons pas capables d'apprécier un beau discours en bon français; mais, ma foi, chaque chose en son temps!

Marie de MOISSAC.

Vient de paraître

Anthologie de la poésie canadienne d'expression française

par Guy SYLVESTRE

Tout Canadien cultivé voudra avoir dans sa bibliothèque l'Anthologie de la poésie canadienne d'expression française que vient de publier M. Guy Sylvestre aux Editions Bernard Valiquette. Ce livre est la somme de la poésie canadienne et, n'étant composé que des plus grandes beautés de notre littérature, on voudra y revenir sans cesse pour y relire tel poème ou y repérer tel vers célèbre. C'est un livre indispensable à qui veut avoir une excellente idée de notre poésie.

Cette Anthologie a été préparée par M. Guy Sylvestre, jeune écrivain de talent, dont les débuts littéraires ont été accueillis chez nous avec enthousiasme. La brochure qu'il a publiée sur la **Situation de la poésie canadienne** lui a valu les plus grands éloges. M. Roger Duhamel écrivait que M. Sylvestre était "un des écrivains les plus cultivés et les plus puissants de notre génération".

Il va sans dire qu'un tel livre s'impose à la lecture non seulement du grand public, mais aussi de tous les étudiants qui y trouveront un guide sûr dans l'étude de notre poésie. Par sa nature et sa tenue d'une rare beauté, cette anthologie s'impose à toutes nos maisons d'enseignement. Elle est sûrement appelée à devenir classique. Elle a d'ailleurs reçu une présentation typographique exceptionnelle qui en fait un livre agréable à tous points de vue.

Anthologie de la poésie canadienne d'expression française, par Guy Sylvestre, est en vente au prix de $1.00 ($1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

LONDRES.—Les Hollandais ont enregistré les sonneries de leurs cloches d'église avant de les livrer aux Allemands qui les ont réquisitionnées pour les fondre en canons. Ils feront jouer les disques aux offices religieux pour rappeler aux fidèles les volées de leurs cloches d'autrefois.

Il y aurait des élections fédérales

(Suite de la première page)

M. M. J. Coldwell

Le leader de la C.C.F., M. M. J. Coldwell, a été beaucoup plus hardi et précis. Il ne s'est nullement gêné. "Etant donné la part que le Canada prend à la cause commune, a-t-il déclaré, nous ne devons pas tolérer que notre pays devienne un simple satellite d'aucun de nos grands alliés. La voix du Canada dans les futurs conseils des Nations-Unies dépend peut-être de notre situation particulière entre deux grandes nations anglo-saxonnes, du fait que nous ne sommes intéressés à la création d'aucune sorte d'impérialisme..." Toute cette partie du discours de M. Coldwell a été bien accueillie, il va sans dire, par la majorité des députés de langue française. Sans doute n'ont-ils pas souscrit, et parfois non sans raison, aux autres thèses du leader de la C.C.F. N'empêche qu'au sujet de la conférence de Casablanca, M. Coldwell a tenu le langage qu'on aurait aimé entendre des lèvres du premier ministre.

M. Blackmore

M. John Blackmore, leader des créditistes, a voulu appliquer la théorie du crédit social aux besoins de guerre actuels. Il les a résumés en ces termes: "1.—Création par l'Etat d'instruments d'échange libres de dette pour représenter la production disponible au pays. 2.—Recours à ces instruments d'échange ou de crédit pour: a) subventionner les produits de base; b) offrir aux consommateurs, au moyen de subsides, des remises sur les prix des denrées; c) accorder des indemnités ou subventions aux salariés et ménager autrement un juste prix. 3.—Recours à ces instruments d'échange pour relever les pensions de vieillesse, verser des allocations aux mères, défrayer le coût des soins médicaux, dentaires ou d'hospitalisation, venir en aide aux malheureux tels que les aveugles, les invalides, les accidentés, et pour récompenser le mérite, comme dans le cas des anciens combattants. Le bien-être des Canadiens sera alors en fonction de la capacité de production du pays". Si ce n'est là un programme électoral, on ignore ce que cela peut être.

Caractère du débat

A part quelques discours (notamment ceux de M. Gordon Graydon, M. J. Coldwell et John Blackmore), le débat de la première semaine de la session n'a pas été d'un intérêt transcendant. Mais cela va changer. Lorsque cette lettre paraîtra, le débat aura probablement un tout autre caractère. Les passions vont s'élever de part et d'autre. On se dira de dures vérités. On s'efforcera surtout de se porter des coups qui auront des conséquences électorales. On ne s'épargnera pas. Les esprits commencent à s'échauffer. D'un côté et d'autre de la Chambre on se jette des regards de défi. Les députés s'assemblent en comités. Ils discutent beaucoup. Ils pèsent le pour et le contre de la situation. Ils se demandent, chacun pour soi: "Reviendrai-je à la Chambre après les élections?"

Une attaque

Le seul groupe que le premier ministre ait jugé bon d'attaquer de front, dans son premier discours, a été le Bloc populaire canadien. M. Mackenzie King était habitué à compter sur un bloc libéral solide dans la province de Québec. La présence de six députés de langue française à l'extrême-gauche de la Chambre, le taquine et le met mal à l'aise. Les membres du Bloc populaire ne lui avaient cependant rien dit encore. Il est probable que d'autres députés libéraux, un petit nombre, suivront l'exemple de leur chef. La bataille, commencée au Parlement, se poursuivra dans la presse. Elle sera réglée par le scrutin, au jour fixé par le gouvernement. Et la lutte sera autrement terrible qu'en 1940. Car cette fois, le gouvernement joue son existence. Le parti libéral, son avenir.

Hommes sincères

Quoi qu'il en soit des projets électoraux des partis politiques, il faudra compter dans le prochain Parlement un plus grand nombre d'hommes qui se distinguent avant tout par leur profonde et entière sincérité. M. King disait la semaine dernière: "Je voudrais voir dans le (prochain) Parlement des hommes à l'esprit tolérant ayant le coeur assez généreux pour comprendre l'état actuel du monde et éprouvant assez de compassion pour se préoccuper du sort de ceux qui ne jouissent pas des mêmes avantages et de la même bonne fortune qu'eux." C'est beau, mais ce n'est pas assez. Il faudra également que ces hommes soient animés d'un véritable esprit canadien. Qu'on ne se fasse pas illusion. On exigera de plus en plus de nos hommes politiques qu'ils aient tout d'abord à coeur les intérêts du Canada.

Le livre qu'il faut lire

Une croisade de prières

No 2—Collection "Textes". Au Bureau de Propagande, le Messager Canadien, 1961 est, rue Rachel, Montréal. Prix: $0.15 l'unité; $1.50 la douzaine; $11.00 le cent. Port en plus.

Cette lettre a lancé définitivement un grand mouvement pour attirer l'attention sur "les trésors de vie spirituelle... dont Dieu a comblé à profusion notre peuple". Cette campagne de prières veut hâter la béatification et la canonisation de nos Fondateurs.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Le mercredi 3 février

Une puissante formation de la R.A.F. a bombardé hier la grande ville allemande de Cologne en visant spécialement les usines des moteurs Diesel.

Un communiqué spécial du haut commandement allemand admet aujourd'hui la perte de la 6e armée devant Stalingrad.

Les troupes américaines ont consolidé leurs positions à Sened dans le sud de la Tunisie, mais elles n'ont pu déloger les Allemands du col de Faid après une rude bataille.

Le jeudi 4 février

Les dernières troupes de l'Axe qui restent dans le Caucase semblent acculées à un Dunkerque sur la mer d'Azov.

Les vaisseaux de guerre des Etats-Unis et du Japon manoeuvrent sur une grande étendue du sud-ouest du Pacifique; il semble se préparer là une grande bataille pour la possession de l'île de Guadalcanal.

La R.A.F. a bombardé hier soir Hambourg et le Nord de la France; de vastes incendies ont été allumés et seize avions alliés ne sont pas revenus à leurs bases.

Le vendredi 5 février

Les troupes rouges qui continuent à avancer vers l'ouest dans le Caucase, ont sectionné l'armée allemande, en acculant une partie à la mer et en repoussant l'autre vers Rostov.

La R.A.F. a bombardé la nuit dernière Turin et la base navale de Spezia en Italie et la base sous-marine allemande de Lorient en France occupée.

Les aviateurs alliés ont bombardé l'aérodrome de Buin dans le nord des îles Salomon.

L'aviation alliée a vivement attaqué les aérodromes et champs d'atterrissage allemands dans la région de Gabès en Afrique du Nord.

Le samedi 6 février

Un bulletin soviétique a annoncé hier soir la capture de Story-Oskol, un important centre ferroviaire à 80 milles au sud-est de Koursk.

Des bombardiers alliés ont détruit ou avarié trois cargos japonais au large d'Amboine.

Les troupes russes se seraient emparées de Bataïsk, à 10 milles au sud de Rostov.

Les Américains ont repoussé les Japonais à un demi-mille au delà de Tassafonronga.

Le dimanche 7 février

En Russie, l'avance russe au nord de Rostov met en danger les positions allemandes à Kharkov. Les Allemands jettent continuellement de nouvelles réserves dans la mêlée mais sans obtenir aucun succès.

La R.A.F. a de nouveau bombardé l'ouest de l'Allemagne pendant que les avions allemands pratiquaient un raid sur le sud d'Angleterre.

En Tunisie, les pluies continuelles ont réduit les activités terrestres au minimum.

On apprend du Caire que les avions britanniques ont bombardé le port de Naples.

Le lundi 8 février

On annonce de Londres qu'une force considérable de bombardiers canadiens a attaqué la base sous-marine allemande de Lorient sur la côte française. Un grand nombre de Manitobains prenaient part à ce raid.

De Moscou, on apprend que la 4e bataille pour la possession de la ville de Rostov est en cours, pendant que de nombreuses troupes russes avancent vers les positions allemandes au sud de la Russie, sur un front de 500 milles. La ville d'Azov, à 15 milles au sud-ouest de Rostov est passée aux mains des Russes.

Le mardi 9 février

Du Caire, on apprend que des bombardiers alliés ont pratiqué un raid contre la ville stratégique sicilienne de Messène.

L'activité aérienne au-dessus de la région de la Tripolitaine et de la Tunisie a été réduite au minimum.

Sur terre, la 8e armée anglaise qui poursuit les forces du maréchal Rommel, s'est rendue à la frontière tunisienne.

Chambre Manitobaine

(Suite de la première page)

La question de l'électricité

Le député conservateur de Winnipeg, M. G. S. Thorvaldson, a proposé la semaine dernière que la "Manitoba Hydro Commission" achète les pouvoirs électriques de la "Winnipeg Electric Company" sur la rivière Winnipeg. Cette mesure, a dit le député conservateur de Winnipeg, éliminerait une concurrence inutile entre les deux grandes compagnies qui distribuent l'énergie électrique à notre province.

Critique de M. S. J. Farmer

M. S. J. Farmer, chef du parti C.C.F. à la Chambre manitobaine, qui a démissionné comme ministre du Travail quand M. Bracken est devenu chef du parti progressiste-conservateur, a critiqué la politique du gouvernement fédéral vis-à-vis le travail.

Trop de paroles

Un autre député conservateur de Winnipeg, opposé au gouvernement de coalition, M. H. D. B. Ketchen, trouve que le gouvernement parle trop des mesures qui seront adoptées après la guerre et n'agit pas assez promptement.

Electrification rurale

Le premier ministre, l'hon. Stuart S. Garson, a présenté à la législature le rapport de la commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba.

La commission, présidée par M. Emerson P. Schmidt, de l'université de Minnesota, a recommandé un programme d'électrification rurale d'après-guerre qui desservirait en définitive tous les foyers ruraux de la province.

Le coût approximatif de ce programme au cours des dix premières années pour 25,000 fermes s'établira à 16,831,688. Ces chiffres sont basés sur les prix de 1939.

Il est recommandé dans ce rapport que la "Manitoba Hydro" et le gouvernement fassent immédiatement les préparatifs nécessaires pour qu'on puisse réaliser promptement les plans d'une telle entreprise une fois la guerre finie.

Projet de Loi d'intérêt privé
UKRAINIAN RELIEF ASSOCIATION

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera présentée au Parlement fédéral durant la session actuelle, afin d'obtenir que l'association d'assistance mutuelle, connue sous le nom de "Ukrainian Fraternal Society of Canada" soit incorporée, avec pouvoir d'acquérir tous les droits et propriétés ou une partie seulement, et d'assumer les obligations et responsabilités de l'"Ukrainian Relief Association" une corporation incorporée sous l'Acte des Compagnies du Dominion.

Daté à Winnipeg ce 30e jour de janvier A.D. 1943.

Lamont, Layton et Swystun,
Avocats du demandeur.

Saint-Boniface

(Suite)

A bas les Quilles

Ligue de Dix Quilles

SECTION "A"
Position des équipes

St. Boniface Hotel	3	0
Cusson Lumber	3	0
St. Boniface Creamery	3	0
Kiewel Brewery	2	1
Cercle Ouvrier	2	1
Couture Motors	1	2
St. Boniface Hardware	1	2
Crescent Taxi	0	3
Martin Paper	0	3
Toupin Lumber	0	3

Parties de 200—R. Roy 202, J. Senez 216, L. Laurence 213, W. Cadoreth 206, D. Couture 201, A. Guyon 211, E. Barker 202, G. Martel 206, P. Mousseau 216, R. Senez 205-210.

Haute partie simple—J. Senez et P. Mousseau, 216.

Hautes 3 parties individuelles—R. Senez, 205-210-176—591.

Haute partie d'équipe—Cercle Ouvrier, 958.

Hautes 3 parties d'équipe—Cercle Ouvrier, 2586.

Représenteront la Ligue de Dix Quilles au Concours Brunswick-Balke samedi prochain—R. Senez, N. Lexier et E. Barker.

SECTION "B"
Position des équipes

Canadiens de Naissance	3	0
Le Club Belge	3	0
Bibeau-Huot	3	0
Tourist Hotel	2	1
Chevaliers de Colomb	2	1
Pal's Nip Shop	1	2
Dufault Sheet Metal	1	2
Phar. Préfontaine	0	3
Cie D'Eschambault	0	3
Frontenac Hotel	0	3

Parties de 200—J. Asselin 209, C. Jestad 219, J. Wynant 217, A. Boes 208-205-206, A. Anderson 216-202, W. Stubbe 200, T. Fry 208.

Haute partie simple—C. Jestad, 219.

Hautes 3 parties individuelles—A. Boes, 208-205-206—619.

Haute partie d'équipe—Dufault Sheet Metal, 895.

Hautes 3 parties d'équipe—Les Chevaliers de Colomb, 2558.

Ligue de Cinq Quilles

SECTION "A"
Position des équipes

La Vérendrye	11	4
Keewatin Box	9	6
Huot	9	6
Dufault Sheet Metal	9	6
Martin Paper	9	6
Dussault	8	7
Jubinville	8	7
Gillis & Warren	7	8
Lavallée	6	9
La Coopérative	5	10
Tétreault	4	8
Fontaine Electric	4	11

Haute partie simple—Doris Savoie, 257; Walter Frehs, 312.

Hautes 3 parties individuelles—Doris Savoie, 181-152-257—590; Walter Frehs, 182-312-238—732.

Haute partie d'équipe—Martin Paper, 1036.

Hautes 3 parties d'équipe—Dufault Sheet Metal, 2836.

Hautes moyennes

Dames — Julie Bouchard 185, Aimée Simons 185, Françoise Tremblay 179, Gwen Thayer 177, Mme Stinson 176.

Hommes — E. Jubinville 223, Wilf. Langevin 223, Walter Frehs 214, W. Johnson 213, Eddie Pion 210.

SECTION "B"
Position des équipes

Crémerie St-Boniface	11	4
Ecole Provencher	11	4
Robertson	10	5
La Rivière	9	6
Cusson Lumber	7	8
Couture Motors	7	5
Muller	7	8
L'Heureux	7	8
Paris Lunch Bar	6	6
Hôtel de ville	4	11
Western Fur	3	9
Cercle Ouvrier	2	10

Haute partie simple — Denise Guyot, 244; Lucien Phaneuf, 279.

Hautes 3 parties individuelles—Denise Guyot, 191-176-244—611; Lucien Phaneuf, 166-279-213—658.

Haute partie d'équipe — Ecole Provencher, 975.

Hautes 3 parties d'équipe—Ecole Provencher, 912-975-931—2818.

Hautes moyennes

Dames—Denise Guyot 184, Julie Pugsley 183, Cécile Lambert 173, Alice Hince 165, Marthe Couture 161.

Hommes—Bert Armson 208, Dr Paul L'Heureux 203, Camille Fournier 201, Ted Fenton 201, Roland Laurin 199.

Gagnants des "Hidden Scores"

Section "A"—Walter Frehs 312, Lucienne Dussault 83.

Section "B" — Lucien Phaneuf 279, Mabel Reid 94.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 11 au 18 février 1943.

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)

N.B. — Les indications se rapportent à l'heure centrale.

JEUDI 11 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Entretiens familiers.
6.15—Le Manoir.
6.35—Radio-journal.

VENDREDI 12 FEV.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.15—La Fiancée.
6.35—Radio-journal.

SAMEDI 13 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
10.30—Radio-Collège.
P.M.
5.30—La Chanson Française. Chansons de André Louvain: La robe bleue; Une Chanson; Bas de laine, bas de soie; Voyage.
6.15—R. P. Yves Gauthier.
11.00—Notre Canada.

DIMANCHE 14 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Abbé Arthur Maheux.
10.30—L'Heure Dominicale.

LUNDI 15 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.15—La Fiancée.
6.35—Radio-journal.
7.05—Sérénade.

MARDI 16 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Causerie.
6.15—Le Manoir.
6.35—Radio-journal.
8.00—Concert.

MERCREDI 17 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.15—La Fiancée.
6.35—Radio-journal.
7.05—Grenadiers de Montréal.

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)

(Le poste CBFY de Montréal diffuse sur la bande de 25 mètres, sur une fréquence de 11.705 kilocycles ou de 11.7 mégacycles.)

De 11 h. du matin à 11 h. du soir.

JEUDI 11 FEV.
A.M.
11.00—"Jeunesse dorée".
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—"Music Hall".
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: La Géographie humaine. Raymond Tanghe.
3.45—Radio-Collège: Une mine à ciel ouvert. M. Aurèle Séguin.
4.15—Nouvelles.
4.30—Le Manoir.
4.45—Sketch: C.P.C.
5.00—Radio-Canada.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Major Garneau.
5.45—Coffret Musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Récital de chant.
6.45—Mélodies.
7.00—Je me souviens.
7.30—Ici l'on chante.
8.00—Variétés.
9.00—Radio-journal.
9.15—Concerto.
10.00—Musique variée.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

VENDREDI 12 FEV.
A.M.
11.00—"Jeunesse dorée".
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Program musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Symphonie.
3.15—Nouvelles.
3.18—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: L'initiation à la musique. Claude Champagne.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de B.
4.45—Musique.
5.00—Musique.
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Abbé Beaudin.
5.45—Program. musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Ethel Starke.
6.45—La Fiancée.
7.00—"Notre Canada".
7.30—Variétés françaises.
8.00—L'Heure de la Valse.
8.30—L'ennemi invisible.
8.45—"Un écossais parle de la France." Percy-J. Philip.
9.00—Radio-journal.
9.15—Piano.
9.45—A communiquer.
10.00—Musique.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

SAMEDI 13 FEV.
A.M.
11.00—Orchestre.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—En chantant.
12.15—Radio-journal.
12.30—Revue des hebdomadaires.
12.45—"Fantasy".
1.00—Metropolitan.
4.00—Musical Cocktail.
4.45—Musique.
5.00—Intermède musical.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chronique sport.
5.45—"Enjoy".
6.00—Le Questionnaire.
6.30—"Songs at Eventide".
6.45—R. P. E. Legault.
7.00—Concert intime.
7.15—Symphonie.
8.00—Nouvelles.
8.05—Hockey: Détroit vs Canadiens.
9.30—Orchestre.
10.00—Program. musical.
10.15—Orchestre, danse.
10.28—Nouvelles.

DIMANCHE 14 FEV.
A.M.
11.00—France Combatt.
11.15—Radio-journal.
11.30—"Stars from the Blue".
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Cours de diction.
12.15—Program. musical.
12.30—Musique.
1.00—Music-hall.
1.30—Opérettes.
2.00—"Music for Neighbors".
2.15—Musique.
3.00—Music-hall.
3.30—Airs d'opéra.
4.00—Symphonie. Dir.: L. Stokowski.
5.00—L'Heure Dominicale.
5.30—Radio-journal.
6.00—Nos Collèges au Micro.
6.30—Chansons de Camille Bernard.
6.45—Le catholique devant la guerre. Hon. A. Godbout.
7.00—Théâtre classique.
8.00—Mélodies oubliées.
8.30—Musique familière.
9.00—Radio-journal.
9.15—J.-M. Bussières, organiste.
9.45—En plein vol. (BBC).
10.00—Program. musical.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

LUNDI 15 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Madame Gaudet-Smet.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Musique.
3.15—Chant.
3.30—Radio-Collège: Les lois de la nature.
3.45—Radio-Collège: Histoire des sciences et de leurs applications.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de Béc.
4.45—Program musical.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Maj. R. Garneau.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Les chansons de...
6.45—La Fiancée.
7.00—Intermède.
7.05—Le défilé de la Victoire.
7.30—S V P.
8.00—Opérette: Les Cloches de Corneville.
9.00—Radio-journal.
9.15—Le Trio Pro Arte.
9.30—Notre Canada.
10.00—Program. musical.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

MARDI 16 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—"Music Hall".
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: L'Europe perce l'énigme américaine. Abbé A. Tessier.
3.45—Radio-Collège: Un millénaire d'explorations. Auteur: R. Prévost.
4.00—Radio-Collège: La cité des plantes. Direction, Frère Marie-Victorin.
4.15—Nouvelles.
4.30—Le Manoir.
4.45—Program. musical.
5.00—A Radio-Canada...
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—M. R.-A. Benoit.
5.45—Program. musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Récital de piano.
6.45—Mélodies oubliées.
7.00—Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'Or.
8.00—Symphonie.
9.00—Radio-journal.
9.15—M. Gaston Gaudet.
9.30—Musique (Vanc.)
10.00—Program. musical.
10.28—Nouvelles.

MERCREDI 17 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: Le théâtre au service de l'éducation. M. J.-C. Bonenfant.
3.45—Radio-Collège: L'Art de la parole. M. Georges Landreau.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de Béc.
4.45—Causerie.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie de M. Jean Bruchési.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Les chansons de...
6.45—La Fiancée.
7.00—Sérénade pour cordes.
7.30—Tambour battant.
8.00—Le Théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Renaissance.
9.45—Jean-Baptiste s'en va-t'en guerre.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

Institut Collégial St-Joseph

Par MARIETTE SICOTTE
(directrice)

Notre retraite fermée

C'était vendredi, la mémorable soirée du 22 janvier. La Maison des Retraites Fermées ouvrait ses portes pour accueillir les élèves du IXe grade de l'Institut Collégial St-Joseph. Que nous étions heureuses d'entrer en retraite fermée! Après la réception très chaleureuse de la dévouée Soeur Supérieure, il s'agissait de nous initier un peu au nouveau programme que nous allions suivre. Ensuite, ce qui nous semblait d'une importance capitale, c'était "notre chambre"; puis les voisines, etc., etc. Nous avions beaucoup à dire—rien de nouveau pour des jeunes filles! Un coup de cloche vint mettre fin à tout ce brouhaha qui régnait depuis notre arrivée et nous plongea dans le calme de la retraite. Après le salut du Saint-Sacrement et la préparation à la méditation, notre petite chambrette, très propre et surtout très attrayante, nous attendait.

La cloche de 6 h. 30 nous éveilla d'un sommeil profond le lendemain. Après notre toilette nous nous rendîmes à la chapelle pour assister à la Sainte Messe. Pendant la journée nous avions du temps libre en abondance pour méditer sur les instructions impressionnantes de notre excellent prédicateur qui traita divers sujets. Dans l'après-midi il entendit nos confessions que nous avions préparées dans la matinée.

Ce que nous aimions beaucoup mais qui passait très vite, c'était le temps des récréations! Nous en avions deux heures par jour. C'est beaucoup pour des retraitantes mais nous en avions besoin et nous les appréciions grandement. Quelle agréable surprise de voir arriver pendant la récréation de samedi soir, Son Excellence Mgr Cabana! Après nous avoir taquinées un peu et nous avoir fait donner nos impressions, il nous bénit et nous encouragea à bien passer notre dernière journée. Sa visite nous fit du bien; il est si bon, notre cher Monseigneur.

Dimanche, la journée de réparation, débuta par l'assistance recueillie à la Sainte Messe et la réception fervente de la Sainte Eucharistie. Le Saint-Sacrement fut exposé toute la journée et chacune offrit au moins une demi-heure d'adoration. A l'heure sainte, le soir, nous nous consacrâmes au Sacré-Coeur de Jésus, et nos voix, accompagnées des sons harmonieux de l'orgue, entonnèrent des cantiques de remerciements à Dieu, qui nous avait fait la grâce de faire cette retraite. Un peu lassées des efforts formidables pour nos jeunes esprits peu habitués à une vie spirituelle si intense, nous nous retirâmes de bonne heure, mais comme nous nous sentions le coeur léger et joyeux!

Lundi, communion générale! La Sainte Messe, la consécration à la Sainte Vierge, et la bénédiction papale, marquèrent la clôture de la retraite fermée. Une grande surprise! Nous eûmes l'extrême plaisir de jouir de la présence de notre bon prédicateur au déjeuner pris en récréation.

Avec les meilleurs voeux de la directrice de la Maison, nous quittâmes ce lieu de paix et d'intimité avec Dieu, l'âme remplie de joie, le coeur débordant de gratitude, l'esprit décidé à tenir nos résolutions. Où allions-nous? Commencer à vivre notre retraite: c'est Son Excellence qui nous avertit, non sans étonnement de notre part, que la retraite commencerait lundi matin. C'était exact, puisque nous n'avons que reparé le passé et orienté notre âme vers une vie spirituelle plus intense.

Jeanne DESAUTELS.

A la mémoire de notre regrettée amie, M. L. Normandeau

Depuis longtemps la science médicale s'était déclarée impuissante à combattre un mal qui fatalement devait nous la ravir, et pourtant notre sincère affection nous faisait espérer malgré tout pouvoir conserver encore longtemps cette amie si chère à toutes.

Le ciel en avait décidé autrement et en la voyant reposer dans sa tombe, si calme, nous sentions la résignation pénétrer notre âme et il nous semblait goûter un peu la paix dont elle paraissait jouir. Nous comprenions alors qu'il faut élever nos regards par delà la tombe, car il n'y a que la foi pour nous faire accepter de telles épreuves.

N'entreprenons pas d'énumérer les services que cette chère amie a rendus à sa paroisse et aux siens; tous savent assez le vide que ce départ a creusé autour d'eux.

Mentionnons cependant la part que, sans bruit, elle savait faire aux missions pauvres. Son habileté en tout nous a fait souvent abuser de sa santé délicate, et il faut avoir vécu dans son intimité pour comprendre les sacrifices qu'elle devait parfois s'imposer pour se mêler à un monde pour lequel elle n'était pas faite.

Sa piété était remarquable. Dieu lui avait accordé la grâce de vivre tout près de son temple et elle sut profiter de ces avantages. Combien de fois ne l'avons-nous pas vue passer des heures devant le tabernacle. Ne faisait-elle pas tous les jours son heure d'adoration? Que dire encore de cette longue maladie supportée avec une patience exemplaire, et, fait remarquable, elle toujours si fidèle à la messe du matin, le Divin Maître la rappela à Lui au moment où commençait le Saint Sacrifice.

Maintenant, chère amie, que tu jouis de la récompense de tes oeuvres, n'oublie pas celles qui demeurent et qui doivent continuer à lutter. Ces travaux, ces inquiétudes que tu savais si bien partager avec nous, nous ne doutons pas que tu continueras de nous aider à les supporter et c'est ce qui fait notre consolation.

Nous qui étions si habituées à vivre près de toi, est-il un sentier que nous n'ayons parcouru ensemble? une fleur que nous n'ayons admirée? un chant que nous n'ayons exécuté lorsque tes doigts agiles couraient sur le clavier maintenant muet? Et la dernière fois que ce plaisir nous fut donné, nous avions choisi ce chant préféré, "Mon Dieu plus près de toi". Comme nous étions loin de nous douter que ces paroles s'appliquaient si bien à toi!

Aussi, nous voulons que désormais ces paroles demeurent comme la lumière qui nous guidera et le lien qui doit nous réunir toutes un jour.

Vous, bonne maman qui la pleurez, vous qui nous avez toujours reçues avec tant de bienveillance et qui savez accepter l'épreuve avec un si grand esprit de foi, et nous donner ainsi l'exemple de la résignation chrétienne, soyez assurée que nous ne vous délaisserons pas. Autant que possible nous tâcherons de faire revivre un peu votre enfant chérie et nous chercherons auprès de vous le meilleur souvenir de notre amie disparue.

Ses amies qui se souviennent.

La Caisse Populaire de La Broquerie, Manitoba

Cinquième rapport annuel

Le Conseil d'Administration de votre caisse tient d'abord à féliciter l'Honorable Ministre d'Agriculture dans le choix du premier surveillant-directeur des caisses populaires du Manitoba dans la personne de M. Pierre-A. Frossais. Nous tenons à exprimer à ce dernier toutes nos félicitations pour sa nomination, et lui dire que nous sommes désireux de recevoir ses directives sages et éclairées.

Les résultats de l'année sont très satisfaisants: le Capital Social s'élève à $3,064.16, augmentation sur l'année dernière de $736.38; l'épargne s'élève à $3,154.60, augmentation sur l'année dernière de $751.31. Les prêts en cours ont diminué et au 31 décembre s'élevaient à $4,295.00. Les bénéfices au montant de $450.40 nous ont permis d'augmenter l'avoir propre de la caisse à $322.65 après avoir payé un salaire au gérant de $10.00 par mois, 5% sur les parts sociales et 2% sur l'épargne.

Rapport financier pour l'année 1942

ACTIF		PASSIF	
Placement	$ 200.00	Capital Social	$3,064.16
Prêts en cours	4,295.00	Epargne	3,154.60
Caisse	2,080.85	Réserve	322.65
Mobilier	63.00	Fonds d'éducation	34.44
		Mobilier capitalisé	63.00
	$6,638.85		$6,638.85

DETAIL DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 775.76	Prêts consentis	$10,690.00
Epargne	4,660.22	Retraits sur capital	39.38
Remises sur prêts	10,731.00	Retraits sur épargne	4,089.84
Bénéfices	450.40	Boni pour 1941	105.38
Taxe d'entrée	16.30	Intérêt sur épargne, 1941	23.02
Réserve	11.68	Placement	60.00
Caisse au 1er janv. 1942	583.99	Dépenses	137.38
		Fonds d'éducation	3.50
		Caisse au 31 déc. 1942	2,080.85
	$17,229.35		$17,229.35

Nombre de membres en 1941: 153; nombre de membres en 1942: 188.

Comme ce rapport vous le démontre, nous avons prêté aux sociétaires au cours de l'année 1942, la somme de $10,690.00 et nous sommes heureux de vous dire que pas un seul remboursement n'est en retard. Ce montant élève les prêts depuis la fondation de la caisse à $30,220.00.

D.-N. NORMANDEAU,
le secrétaire-gérant.

Daté ce onzième jour de janvier, an 1943.

Le terme de sir Lyman Duff a été prolongé

OTTAWA.—Le Sénat a adopté jeudi dernier, après un débat assez animé, en troisième lecture, le bill prolongeant d'une autre année le mandat de sir Lyman P. Duff, comme juge en chef de la Cour Suprême du Canada.

Le sénateur J. H. King, leader du gouvernement à la Chambre haute, a demandé que cette mesure soit adoptée le plus tôt possible, car le poste de juge en chef de la Cour Suprême est, techniquement parlant, vacant.

Le sénateur John T. Haig, conservateur du Manitoba, s'est opposé à cette mesure qu'il a déclaré être contraire à nos institutions démocratiques.

Les sénateurs P.-R. DuTremblay, A. B. Copp, et William Duff, tous libéraux se déclarèrent en faveur du bill.

LA SESSION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

FREDERICTON, N.-B. — D'après un communiqué du premier ministre du Nouveau-Brunswick, le 2 mars a été choisi comme la date officielle de la prochaine session de cette province. Les sièges à la Législature se répartissent comme suit: libéraux, 29; conservateurs, 17. Deux sièges sont vacants par suite de la mort de deux députés conservateurs. Il y a en tout 48 sièges.

Le projet d'une banque mondiale est condamné

LONDRES — L'archevêque de Cantorbéry, qui a déjà exprimé son avis sur ce qu'il faudrait faire pour la masse dans le monde d'après-guerre, a condamné, la semaine dernière, un projet de banque mondiale qui a été préconisé aux Etats-Unis, dans le but de contrôler le crédit du monde. L'archevêque qui parlait devant une réunion de banquiers, a dit que le projet présuppose une fluidité absolue de la main-d'oeuvre qui pourrait être transférée non seulement d'une partie d'un pays à une autre, mais dans un pays à l'autre, et que cela signifie que l'on traite les êtres humains avant tout comme des instruments de production. Cela est tout simplement immoral, dit le primat de l'Eglise anglicane, qui a ajouté que cette banque mondiale constituerait un pouvoir irresponsable, ce qui est toujours dangereux.

VOLUME XXX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 FEVRIER 1943 — NUMERO 42

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE! — PRINCE ALBERT, Sask.

Un comité consultatif de 14 membres assistera le gouvernement

Un Canadien français seulement fait partie du comité.

OTTAWA—On a annoncé officiellement à Ottawa la semaine dernière la formation d'un comité consultatif de quatorze membres qui assistera le gouvernement dans les questions d'ordre économique et financier.

Le Dr E. C. Clark, sous-ministre des Finances, en a été nommé président. Il devra faire rapport régulièrement au premier ministre à moins que celui-ci en décide autrement.

Les membres du comité sont les suivants: MM. W. A. Makintosh, vice-président; G. S. Burton, sous-ministre de l'agriculture; Charles Camsell, sous-ministre des mines et ressources naturelles; Donald Gordon, président de la Commission des prix; R. A. C. Henry, du département des munitions; A. D. P. Heeney, greffier du Conseil privé et secrétaire du comité du cabinet de guerre; Arthur MacNamara, sous-ministre conjoint du travail et directeur du Service sélectif national; Hector McKinnon, président de la Commission du tarif et président de la Corporation pour la stabilisation des prix; Oliver Master, sous-ministre suppléant de l'Industrie et du Commerce; Norman Robertson, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures; Henri Desrosiers, sous-ministre de la défense nationale pour l'armée; Hugh D. Scully, commissaire des douanes; Graham F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada. Le secrétaire du comité consultatif sera M. R. B. Bruce, du ministère des finances.

Voici en résumé les pouvoirs et devoirs du comité:

1.—Enquêter sur les questions de politique financière et économique et d'organisation qui surgissent de la participation canadienne à la guerre.

2.—Etudier les problèmes d'après-guerre.

3.—Conduire les enquêtes pour formuler les moyens qui permettront de régler les problèmes d'après-guerre.

La population française se meurt de faim

HALIFAX — Mme Marguerite Wiener, une Autrichienne qui s'était réfugiée en France en 1939, et qui parvint à s'en échapper récemment en passant par le Portugal, a raconté ici la terrible odyssée de la population française qui se meurt de faim, et réduite à manger des rats et des souris.

"C'est terrible ce que les Allemands font à la population française, a dit Mme Wiener. La situation alimentaire en France est la chose la plus terrible que l'on puisse imaginer. Ceux qui ont de l'argent peuvent se procurer des vivres sur le marché noir, mais à des prix fantastiques, qui en maintes occasions équivalent à une fortune."

Mme Wiener est arrivée aux Etats-Unis le mois dernier, et elle s'est rendue ici rencontrer son fils qui est dans l'armée canadienne.

La loi qui a été annulée serait nécessaire

EDMONTON — Le premier ministre de l'Alberta, l'Hon. Aberhart, a déclaré la semaine dernière, que le gouvernement fédéral devra trouver une solution à la crise constitutionnelle sérieuse qui a été causée par l'arrêt du Conseil privé, qui vient de déclarer que la loi albertaine sur l'ajustement des dettes était "ultra vires".

M. Aberhart a dit que cette loi était conforme au voeu de la population; elle donne une protection nécessaire aux débiteurs qui, sans que ce soit de leur faute, ne peuvent rencontrer des obligations qui leur ont été imposées par des compagnies de prêt sans scrupule et sans pitié.

Une conférence aura lieu à Saskatoon, le 26 février, pour l'étude des problèmes agricoles communs aux trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le plébiscite a coûté $1,503,158

OTTAWA—M. Gordon Fraser, député progressiste-conservateur de Peterborough-Ouest, avait demandé au gouvernement ce qu'a coûté le plébiscite tenu l'an dernier au sujet du service militaire obligatoire. D'après la réponse du gouvernement, le coût s'en est élevé à $1,503,158 et il reste à régler quelques menus comptes dont le total ne dépassera probablement pas $3,000.

L'ARMEE ROUGE CONTINUE DE REPOUSSER LES ALLEMANDS



Il est important de maintenir la main-d'oeuvre sur les fermes

Programme en huit points du directeur du Service sélectif.

OTTAWA—M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, a préparé un programme en huit points pour établir l'uniformité dans le travail des Commissions de mobilisation qui décident les requêtes des ouvriers de la ferme pour ajournement de service militaire. Il y a 13 commissions de mobilisation dans le Canada.

La rareté croissante de la main-d'oeuvre agricole, dit M. MacNamara, fait qu'il est de plus en plus important que les ouvriers agricoles essentiels soient encouragés à rester sur les fermes. Le programme comporte ce qui suit:

1. Tout ouvrier agricole est libre de s'enrôler pour le service militaire actif.

2. En vertu des règlements du Service sélectif civil, les ouvriers agricoles doivent être maintenus sur les fermes, en autant que la chose est possible mais ils doivent être encouragés à suppléer les carences de main-d'oeuvre dans les saisons mortes.

3. Les ouvriers agricoles qui quittent les fermes sans permis perdent leur droit spécial de délai au service militaire obligatoire.

4. Les ouvriers agricoles qui demandent un délai, l'obtiendront à moins que l'on établisse qu'ils ne sont pas des ouvriers essentiels à l'agriculture.

5. Les ouvriers agricoles qui ne sont pas considérés par la Commission comme essentiels à l'exploitation d'une ferme donnée, auront la chance d'aider sur une autre ferme ou d'augmenter la production sur leur ferme, par un délai de trois mois;

6. Les personnes qui n'étaient pas employées à l'agriculture le 23 mars 1942, mais qui, depuis, y sont entrées et qui s'avéreront ouvriers agricoles essentiels, pourront obtenir du délai;

7. Les objecteurs de conscience et autres qui obtiennent un délai pour entraînement militaire et sont des ouvriers agricoles, ne seront pas obligés de se rapporter pour service alternatif tant qu'ils seront engagés dans du travail agricole essentiel.

8. Les demandes de délai devront être encouragées de la part des ouvriers agricoles engagés dans le service alternatif, et elles devraient être considérées favorablement.

Giraud libère 27 députés communistes

Afrique Nord—Le général Henri Giraud, haut-commissaire français en Afrique Nord, a annoncé, la semaine dernière, la libération de 27 députés communistes qui faisaient partie du dernier parlement français. Quelques-uns d'entre eux avaient été jetés en prison par les derniers ministères républicains, mais la plupart l'avaient été par le gouvernement de Vichy.

La commission alliée des prisonniers politiques a révélé en même temps que l'on avait libéré 903 autres prisonniers politiques depuis le débarquement des Alliés en Afrique Nord, dont 300 Polonais qui ont été envoyés en Angleterre. On a expliqué qu'il reste encore 5,500 prisonniers politiques, des républicains espagnols pour la plupart. Tous ces prisonniers seraient libérés et envoyés au Mexique qui est prêt à les accueillir dès que l'on aura les navires voulus pour les transporter.

Garde du Québec à la législature de Victoria

VICTORIA—Ce fut un événement militaire et historique quand on vit, la semaine dernière, à Victoria, une garde d'honneur constituée par un régiment canadien-français, à l'ouverture de la législature. C'est la première fois que la chose se produit à Victoria et une des rares fois qu'une unité canadienne-française prend part à une cérémonie en dehors du Québec.

La chambre manitobaine étudie les problèmes d'après-guerre

La seconde session de la vingt-et-unième législature du Manitoba s'est ouverte mardi dernier, le 2 février. L'événement tirait son principal intérêt, cette année, de ce que pour la première fois depuis 20 ans un nouveau premier ministre dirigeait le gouvernement manitobain. L'hon. Stuart Garson qui a succédé à l'hon. John Bracken, élu récemment chef du parti progressiste-conservateur fédéral, devient le 12e premier ministre de la province.

Les derniers liens de M. Bracken avec le gouvernement manitobain furent rompus lorsqu'après la lecture du discours du trône, l'hon. Robert Hawkins fit part à la Chambre d'une lettre de l'ancien premier ministre dans laquelle celui-ci résignait son siège à la législature provinciale comme représentant du district électoral de Le Pas.

Le discours du trône

Une grande partie du discours du trône est consacrée à décrire comment le gouvernement provincial collabore avec le fédéral dans la poursuite de notre effort de guerre.

Il y est dit que plusieurs bills seront présentés à la Chambre dans le but de corriger certains statuts de la province et d'apporter des améliorations à la législation déjà existante.

Mention particulière est faite des mesures qui seront prises afin d'augmenter la pension des vieillards, de remédier au manque de main-d'oeuvre agricole. Les problèmes des relations entre ouvriers et patrons seront aussi étudiés. Le gouvernement se propose aussi de venir en aide aux étudiants méritants afin de leur permettre de poursuivre leurs études lorsqu'ils en seront empêchés par la pauvreté. Les travaux que la Province se propose d'entreprendre après la guerre sont aussi longuement élaborés.

Pension des vieillards

Un bill à l'effet d'augmenter la pension des vieillards et des aveugles sera présenté à la Chambre. La Province payera $1.25 de l'augmentation de $500 qui est proposée.

Médecins

Afin de remédier au manque de médecins il est suggéré dans le discours du trône que la province en collaboration avec le gouvernement fédéral et par l'intermédiaire du plan d'aide à la jeunesse de faire des prêts aux étudiants en médecine afin de leur permettre de continuer leurs études durant les vacances. Cette mesure permettrait à plusieurs jeunes gens de terminer leurs études médicales plus tôt. Si la guerre n'est pas finie quand ils recevront leur diplôme, un bon nombre de ces nouveaux médecins s'enrôleront, mais plusieurs aussi resteront dans la province. Le gouvernement a l'intention de commencer à donner des bourses dès le mois de septembre aux étudiants qui voudront exercer leur profession au moins pendant quelque temps au Manitoba.

Aide aux districts scolaires

Le gouvernement de l'hon. Stuart S. Garson mettra aussi à exécution son plan d'aide aux districts scolaires pauvres. Les High Schools qui sont dans des difficultés financières recevront aussi de l'aide du gouvernement.

Prêts aux étudiants

Le discours du trône note aussi que le gouvernement a l'intention de faire des prêts aux étudiants à qui l'état financier ne permet pas de faire des études supérieures quoiqu'ils en aient le talent. Les taux d'intérêts ne seront pas élevés et le capital pourra être remboursé une fois les études terminées.

Main-d'oeuvre agricole

Le gouvernement se propose d'étudier la situation actuelle de la main-d'oeuvre agricole. Il adoptera une politique de manière à tirer le meilleur parti possible de la part qui est faite aux fermiers à cause de la guerre.

Travaux d'après-guerre

Le gouvernement a commencé l'étude des travaux qui pourront être entrepris dès que les hostilités auront cessé. Parmi ces projets l'un des plus importants qui sera étudié sera celui de l'électrification rurale. Le discours du trône dit que le gouvernement fédéral devra assumer la plus lourde part des dépenses occasionnées par ce projet.

Relations entre patrons et ouvriers

Le gouvernement manitobain a chargé le professeur W. F. Lougheed, de l'Université du Manitoba, d'étudier la question des relations entre patrons et employés dans les autres pays et de préparer un travail sur ce qui pourrait être fait dans ce domaine au Manitoba.

Réponse au discours du trône

Le proposeur et le secondeur du discours du trône, M. J. C. Dryden, de Ste-Agathe, et M. G. S. Thorvaldson, de Winnipeg, rendirent hommage à l'hon. John Bracken.

(Suite à la deuxième page)

Les restrictions sur les liqueurs deviennent plus sévères

MONTREAL—Les restrictions de plus en plus sévères imposées à la vente des liqueurs et une réduction dans la fabrication de la bière, ont transformé la plupart des provinces canadiennes en régions plus ou moins "sèches".

Dans cinq provinces, les nouveaux règlements limitent les achats d'alcool de 26 onces à 40 onces par semaine. Dans le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et la Colombie, la limite est de 40 onces par jour, tandis que dans l'Ile du Prince-Edouard, il se pourrait que la vente des alcools de consommation soit interdite complètement.

Les restrictions les plus sévères ont été ordonnées en Nouvelle-Ecosse où les règlements actuels ne permettent pas plus qu'une pinte par semaine, ou une douzaine de pintes de bière ou de vin par semaine. Les magasins des liqueurs sont ouverts sept heures et demie par jour.

Au Nouveau-Brunswick, les conditions sont plus libérales; on y permet une pinte de boisson, six pintes de bière et deux bouteilles de vin par jour.

Dans le Québec, les clients peuvent acheter 40 onces par semaine. Il n'y a pas de limites officielles pour la bière et le vin, mais les brasseries ont diminué leurs livraisons de bière aux épiceries avec le résultat que les épiciers rationnent leurs clients. Les tavernes ouvertes jusqu'ici 16 heures par jour, ne le sont plus que huit heures.

En Ontario, la limite est de 130 onces par mois. En janvier dernier, elle était de 160 onces. Le manque de bière se fait surtout sentir dans l'Ontario et le Québec.

Afin d'enrayer le marché noir en France

BERNE, Suisse—L'agence télégraphique suisse rapportait, la semaine dernière, que l'on avait menacé d'imposer la peine de mort en France afin d'enrayer le marché noir qui semble fonctionner de nouveau sur une haute échelle.

Il y aurait des élections fédérales avant six mois

Différence entre la session de cette année et celle de 1942. Le programme n'est pas aussi chargé. Rumeurs d'élections fédérales. Malaise de M. King. Opinion de M. Coldwell sur la conférence de Casablanca. Théories du crédit social appliquées aux besoins de la guerre actuelle.

[*Correspondance spéciale à* LA LIBERTE ET LE PATRIOTE]

OTTAWA, 11—Il y a toute la différence du monde entre le début de cette session et celui de la session de 1942. L'an dernier les choses se sont passées d'une façon plus placide et en même temps plus intéressante. La contradiction s'explique très bien. En 1942 il ne pouvait être question d'élections fédérales. Le gouvernement a donc annoncé un programme législatif très important—qui comprenait le projet de loi du plébiscite et celui du don d'un milliard de dollars à la Grande-Bretagne — programme qui devait soulever de longues et orageuses discussions. Et pourtant, malgré les risques que comportait le programme législatif, le ministère faisait preuve d'une belle assurance. Il procédait en toute tranquillité. Sûr d'une forte majorité parlementaire, il ne manifestait aucune hésitation. Il payait même d'audace.

Cette année

Or cette année l'atmosphère parlementaire est toute différente. Le gouvernement, malgré les apparences, n'a pas un programme aussi chargé qu'en 1942. Et son programme, s'il existe, rencontre beaucoup plus le sentiment populaire. Un exemple fera comprendre la situation. On ignore encore ce que le gouvernement se propose d'accomplir en matière d'assurances sociales, ou, comme on le dit couramment, en matière de sécurité sociale. Ses projets sont vagues. Il confie à une commission parlementaire, qui se composera de représentants de presque tous les partis, le soin de lui préparer des projets législatifs acceptables. Mais tout de même le ministère manifeste l'intention de faire quelque chose. Et cependant, il est nerveux, peu sûr de lui, prudent, inquiet, empressé à se concilier un peu tout le monde.

Des élections

Il n'y a à cela qu'une seule raison. C'est que le gouvernement songe à aller au peuple dès cette année, peut-être avant six mois. Les députés n'ont aucun doute là-dessus. Ils en parlent couramment. Ils disent même qu'il y aura certainement des élections en Ontario et dans le Québec, les deux provinces les plus populeuses. On se rend parfaitement compte de la gravité de la situation politique. Aussi longtemps qu'il n'a pas été question d'élection, les députés ont agi à leur guise, sans attacher assez d'importance, trop souvent, à leurs actes et à leurs discours. Maintenant ils commencent à réfléchir. Ils ne sont plus aussi sûrs d'eux-mêmes. Ils n'écrasent pas les adversaires sous le poids de leur mépris.

Discours de M. Graydon

On a eu la preuve d'un malaise lorsque le premier ministre, M. Mackenzie King, a pris la parole pour répondre au discours du chef de l'Opposition, M. Gordon Graydon. Celui-ci n'avait pourtant pas fait un discours d'une force transcendante. Mais il s'était montré plus en mesure que M. R. B. Hanson, ci-devant leader temporaire du parti conservateur à la Chambre des communes, d'exposer une idée claire et une doctrine. Cette doctrine, c'était évidemment celle que le parti progressiste-conservateur avait adoptée au congrès de Winnipeg. M. Graydon, nommé pour remplacer M. Hanson en attendant l'élection de M. John Bracken, s'est bien tiré d'affaire. Le premier ministre l'a même félicité. Mais à tout prendre, M. Graydon n'avait pas enfoncé le ministère comme eût pu le faire un homme d'expérience.

Discours de M. King

En face d'une attaque d'un caractère plutôt bénin, le premier ministre, contrairement à son habitude, a paru se trouver désemparé. Il est surtout resté sur la défensive. Il a bien, une fois ou deux, lancé des traits ironiques à ses adversaires, mais on le sentait animé du désir principal d'expliquer et de justifier son administration. Il a montré l'ampleur de l'effort de guerre du Canada. Il a parlé de la nécessité d'un programme de sécurité sociale, sans toutefois s'engager à quoi que ce soit de précis. A ceux qui lui reprochaient de ne pas avoir participé à la conférence de Casablanca, il a déclaré que cela regardait les chefs des deux grandes démocraties: M. Roosevelt et M. Churchill.

(Suite à la troisième page)

L'hon. Beaubien et la redistribution des sièges

OTTAWA— Prenant la parole au Sénat, la semaine dernière, l'hon. Arthur-L. Beaubien, libéral du Manitoba, a insisté pour que le bill de redistribution des sièges électoraux soit remis à la période d'après-guerre, car si on allait procéder immédiatement à refaire la carte électorale du Dominion, le Manitoba serait appelé à perdre quatre sièges aux Communes et la Saskatchewan, trois.

Il a rappelé que les enrôlements dans ces deux provinces ont été tout aussi élevés que dans les autres provinces du pays et que des milliers de gens ont quitté leurs foyers pour s'enrégimenter dans les industries de guerre, ce qui diminue d'autant le chiffre de la population dans ces deux provinces.

"N'est-ce pas assez, dit-il, que nos industries de guerre aient été centralisées dans l'Est du Canada? Alors, assurément, nous n'allons pas maintenant centraliser dans l'Est du pays la représentation à la Chambre des communes."

Le sénateur Beaubien constate avec beaucoup de satisfaction qu'il y a au Parlement un changement d'atmosphère. D'abord il sourit à l'idée que le gouvernement a refusé de se faire prendre à la gorge au point d'adopter des mesures inappropriées. L'unité et l'harmonie existent au pays; nous avons raison d'être fiers de ce que fait le Canada pour la guerre.

Il proteste vigoureusement contre les attaques lancées par l'ancien leader conservateur Arthur Meighen contre la Société Radio-Canada dont les fonctions sont indépendantes de celles du gouvernement. Dans le domaine de la législation sociale, le sénateur Beaubien a demandé que l'on s'occupe des centres ruraux du pays.

La sauvegarde de notre économie libre

TORONTO—Le chef progressiste-conservateur, M. Bracken, a porté la parole la semaine dernière au banquet de l'Association des éleveurs de Holstein-Friesian, tenu à Toronto. Il a déclaré que le Canada, le Commonwealth des nations britanniques et tous les peuples anglo-saxons doivent s'unir dès maintenant plus étroitement et se fixer des aspirations nationales plus élevées qu'ils en ont eu dans le passé s'ils veulent éviter le totalitarisme.

M. Bracken a énuméré les dix points qui d'après lui nous permettront de sauvegarder l'existence de notre économie libre dans une civilisation chrétienne:

1.—Faire toute notre part pour gagner la guerre.

2.—Agir en sorte que notre victoire survive très longtemps.

3.—Donner à tous les hommes l'assurance qu'ils auront du travail, qu'ils seront payés convenablement et qu'ils auront des chances égales de réussir.

4.—L'obligation pour chaque homme de porter sa part du fardeau de la collectivité.

5.—L'amélioration de la santé du peuple canadien.

6.—La protection des forces physiques des Canadiens.

7.—La collaboration de l'Etat à la prospérité économique et à la sécurité sociale.

8.—La répartition des revenus de la prospérité selon les services rendus par chacun.

9.—L'unité nationale dans l'Etat et la collaboration amicale et économique de notre pays avec les autres nations.

10.—Une situation économique aussi avantageuse pour les agriculteurs que pour les autres citoyens.

M. l'abbé Lucien Landreville est décédé

MONTREAL—M. l'abbé Lucien Landreville est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 65 ans et 3 mois. Le défunt fit ses études secondaires et théologiques au Collège de Joliette et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre en 1901. Pendant 17 ans il exerça son saint ministère dans le diocèse de London, Ont. En 1918 sa santé l'obligea à quitter le diocèse de London et à prendre un repos prolongé. Il devint plus tard curé en Alberta et chapelain au Sanatorium de St-Boniface. En 1937, il s'était retiré dans la paroisse St-Vincent-Ferrier à Montréal.

Ses funérailles eurent lieu la semaine dernière à l'église St-Vincent-Ferrier, rue Jarry, à Montréal.

La flotte française serait renflouée

GENEVE.—Une compagnie italienne travaille à remettre à flot les unités de la flotte française sabordées à Toulon. On juge qu'elle prendra des mois et des mois de travail pour mener à bien cette tâche.

Certaines des unités auraient été remises en service par les Italiens, mais la plupart des navires sont enfoncés dans la vase profonde du port de Toulon où ils ont brûlé continuellement pendant un mois. Les cuirassés reposent maintenant dans deux brasses et demie de sable mais ils n'ont pas versé tandis que la plupart des plus petites unités sont sur le flanc.

Toulon est maintenant occupé par les Italiens sur une zone qui s'étend le long du Rhône jusqu'à Lyon.

Le boni de vie chère ne change pas

OTTAWA — Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, a annoncé la semaine dernière, que le boni de vie chère ne changera pas pour la prochaine période de trois mois qui commencera le 15 février prochain.

Le coût de la vie, suivant les chiffres du Bureau des statistiques du Canada, était de 117.1 au 2 janvier dernier, et à 117.0 au 2 juillet 1942. Ainsi donc, le coût de la vie aurait diminué depuis juillet dernier.

A LA RADIO



L'abbé Arthur Maheux, professeur titulaire d'Histoire du Canada à l'Université Laval, que l'on peut entendre chaque dimanche à la radio: au poste CBK, à 5 h. 30 et au poste CBFY, à 6 h. 45. Les causeries de l'abbé Maheux sont radiodiffusées sur le réseau anglais et français de Radio-Canada. Elles portent sur les relations entre Canadiens français et anglais; la série anglaise est intitulée, "What Keeps Us Apart", et la française, "Pourquoi sommes-nous divisés?"